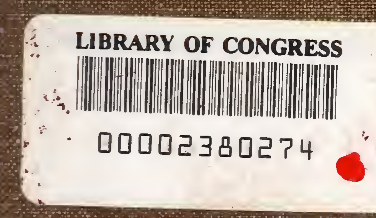

LIBRARY OF CONGRESS
00002380274


THE LIBRARY OF CONGRESS


THE LIBRARY OF CONGRESS

HISTOIRE

DE LA

LANGUE ROMANE

(ROMAN PROVENÇAL).

PUY, IMPRIMERIE DE J.-B. GAUDELET.

HISTOIRE

DE LA

LANGUE ROMANE

(ROMAN PROVENÇAL).

Depuis la conquête des Gaules par César, jusqu'à la croisade contre les Albigeois; — suivie d'une Histoire de la Littérature et des Poëtes au moyen-âge, d'un chapitre sur les cours d'amour et de considérations sur les principaux dialectes de la France méridionale;

PAR FRANCISQUE MANDET,

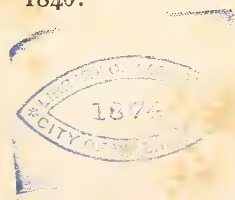
Auteur de l'Histoire des Guerres civiles, politiques et religieuses dans les montagnes du Velay.

PARIS.

CHEZ DAUVIN ET FONTAINE, LIBRAIRES,

PASSAGE DES PANORAMAS, N° 35.

1840.



A mon père,

Le meilleur de mes amis.

Reçois aujourd'hui le public hommage de ce livre. Je voudrais l'avoir pu rendre digne de t'être offert; mais, du moins, si le succès ne vient pas justifier mes efforts, personne n'aura su mieux que toi combien il m'a coûté de recherches, & toi seul aussi pourras trouver dans ton coeur toute la bienveillance dont il a besoin.

Francisque Mandet.

Le 12 juillet 1840.

Cet ouvrage est le premier que j'ai entrepris. Maintenant qu'il est achevé et que je l'oppose à ce qu'il devrait être, je crains d'avoir tenté une œuvre au-dessus de mes forces. Pour un pareil travail il faut, je l'avoue, un savoir, une expérience qui me manquent; cependant il serait encore à faire que je n'hésiterais pas. En voici la cause : qu'elle explique ma résolution et lui fasse pardonner ce qu'elle a de téméraire.—Plusieurs poètes, nos compatriotes, ont écrit, il y a des siècles, de grandes et belles pages en une langue éteinte aussitôt qu'eux. Leurs manuscrits, perdus long-temps dans la poussière, se sont un jour trouvés entre mes mains. Fier de ce trésor, j'allais presque dire de cette découverte, j'ai cru accomplir une chose utile à mon pays en me hâtant de lui faire connaître, d'abord cette langue qui fut au-

trefois la sienne, ensuite ces poésies qui resteront dans ses archives comme un des plus précieux monumens de sa gloire.

Que de gens ne voient dans les recherches laborieuses sur les langues anciennes qu'un travail de grammairien sans autre but que le pédantesque étalage d'une érudition surannée!... Ceux-là, sans doute, ne veulent pas apercevoir l'intime union qui existe entre l'idiome d'un peuple et son histoire; ils ne savent pas que les vocabulaires sont les échelles indispensables pour arriver à la connaissance parfaite des idées, des mœurs, des besoins, des habitudes de chaque époque, et que les progrès de la langue d'un pays donnent la mesure de sa civilisation.

Toutefois, cette étude appliquée à la langue romane, quoiqu'utile, pourrait sembler trop abstraite si nous n'avions la certitude d'arriver par elle à l'initiation d'une partie considérable de notre histoire au moyen-âge.

Les troubadours ont été long-temps ignorés, et leurs ouvrages sont encore connus de bien peu de personnes. Il ne faut pourtant pas attribuer ce silence à la faiblesse de leurs poésies, ni supposer que

c'est par mépris ou par indifférence que nos pères ont refusé de recueillir ce qui nous paraît aujourd'hui si digne de recherches.—Quand le nord eut fait la conquête du midi, le roman-wallon ne tarda pas à prévaloir, et peu à peu s'étendit, se naturalisa. —Vint l'imprimerie ; mais alors quels manuscrits devaient avoir les premiers honneurs de la publicité ? La préférence n'était-elle pas naturelle pour ceux que tout le monde pouvait lire et comprendre ? La religion d'abord ; aussi le livre de *la Cité de Dieu*, par saint Augustin ; les *Evangiles*, la *Bible*, parurent-ils avant tous les autres ; les classiques latins et grecs suivirent ; et quand chaque royaume put ajouter à ses trésors celui d'une imprimerie, la France dut publier ses écrits dans la langue prédominante.

Le temps des croisades d'hommes était passé, l'imprimerie commençait à se répandre ; elle seule désormais allait courir la terre. Tranquillement assis dans la cellule de son cloître, le moine travaillait les vigoureuses prédications que la presse devait transmettre à la fois au nord et au midi. La science, jusqu'alors étouffée, put paraître au grand jour. L'homme n'eut plus à craindre les persécutions, puisqu'il put

dire à tous les découvertes de son génie sans livrer sa personne. Les controverses religieuses, les discussions scientifiques, commencèrent. Pour un défi jeté, mille se présentaient; le champ de bataille était partout. Ce fut alors la croisade des intelligences, bien autrement puissante que les autres puisqu'elle changea le monde sans verser le sang.

Au milieu d'intérêts si vivaces, dans un moment où tout se révolutionnait sur la terre, qui pensait aux poètes provençaux dont la gloire fut de chanter une époque passée et des peuples vaincus? Aujourd'hui que tout est loin de nous, ruines des vieilles sociétés, fondement des nouvelles; aujourd'hui que toutes ces émotions ne sont pour nous que de l'histoire, les manuscrits des troubadours nous apparaissent, pour ainsi dire, comme de précieuses révélations. Dès les premières pages, nous sommes frappés de la franchise audacieuse, de l'imagination féconde de nos poètes historiens; et leurs écrits nous offrent non-seulement le charme d'une poésie originale, mais encore l'instruction d'événemens inconnus ou mal expliqués.

PREMIÈRE PARTIE.

Langage.

CHAPITRE PREMIER.

Considérations préliminaires.

Ouvrons notre histoire au moment où deux partis se divisent les Gaules, l'un qui veut l'hérédité des chefs de Clans, l'autre qui réclame l'élection populaire [1]. Le

[1] *Cœsar*, liv. I, chap. 16. — Liv. VII, chap. 33. — Liv. V, chap. 7.

premier appelle à son secours les Suèves, le second attend les Helvètes. Alors, un druide accourt au sénat romain, implorant son intervention souveraine [1]. César arrive, chasse les Helvètes et les Suèves, et se rend maître du pays [2].

Pourrait-on déterminer, comme un grand nombre l'a déjà recherché, quels étaient les idiomes parlés dans les Gaules à cette époque ?

La question serait difficile, sans profit, si toutefois il était possible d'atteindre une solution précise. Nous trouvons, aussi loin que notre vue puisse s'étendre, le pays habité par d'innombrables tribus; — ces tribus s'isolent, se confondent, partent pour de longs voyages, se répandent sur toute la terre et

[1] *Ciceron*, de Divin., I.

[2] *Plut. in Cæs.*—Dio. liv. XL, Ap. scr. r. Franc. I, 513. *Michelet*, Hist. de Fr., tome I, p. 67.

reviennent dans leurs forêts; — mille peuples divers traversent à leur tour le pays en tout sens, tantôt réclamant les secours de l'hospitalité, le plus souvent se ruant en ennemis furieux; — puis de nouvelles émigrations se succèdent, se croisent, se multiplient sans cesse.

Les sillons tracés par l'étranger coupent le sol, mais ne le divisent pas également. — Ici, le Grec s'est arrêté. — Autour de lui se répandent quelques rayons obscurcis de sa langue mêlée aux idiomes des campagnes environnantes. — Des Allemands viennent ensuite et se rendent maîtres de ce point. — Une troupe de soldats romains recrutés, qui en Espagne, qui en Egypte, qui en Italie, campent dans ce même lieu, — et après quelque séjour en sont chassés par les Goths, qui fuient à leur tour devant l'armée redoutable d'Attila.

L'histoire de ce point sera celle de toute la Gaule. — Il est vrai, comme l'enseigne M. *Abel Rémusat*, qu'en général une langue

étrangère se mêle à la langue indigène en proportion du nombre de ceux qui l'apportent dans le pays; mais le nombre seul ne suffit pas. Il faut encore tenir compte de la durée du séjour, de l'influence physique et morale de l'étranger, du degré de civilisation, des mœurs, des usages, de la religion qu'il importe; puis il est des idiomes qui ont plus ou moins de sympathie les uns pour les autres: l'italien repousse l'allemand et se marie avec l'espagnol.

Généralement, les langues des mêmes climats ont entr'elles de plus grandes affinités de rythme, d'harmonie, de parenté, pour ainsi dire; probablement, parce que les peuples ont entr'eux, suivant leurs positions, de plus grands rapports organiques, intellectuels, sociaux. Les gens du Nord, nomades par les nécessités de la température, se font chasseurs ou guerriers. Ils habitent les montagnes et les rochers; leur pays est froid, leur ciel est noir, leurs bras

sont robustes et leurs veines se cachent sous une triple cuirasse. Tout contribue à endurcir leurs organes. Leur langage ne doit-il pas être comme eux, âpre, bref, rude et barbare? — Les méridionaux, au contraire, mollement couchés sous un beau soleil qui les réchauffe, sont pleins de langueur et de paresse. Leur ciel est pur, leur terre est fertile, leur sang pétille au premier mot; mais ils retombent assoupis. Leurs organes délicats demandent une langue flexible, douce, sonore, mélodieuse, vive et cependant nonchalante comme eux.

M. *Guillaume de Humbold* a fouillé dans la profondeur de notre histoire; si quelque lumière frappe nos yeux, c'est à ses recherches que nous en sommes redevables. Il remonte aux temps les plus reculés et voit les Ibères occuper les îles de Sicile, de Sardaigne et de Corse; il les retrouve ensuite étendus sur tout le midi de la Gaule, dans l'Aquitaine, le Languedoc, la Provence; puis il les suit sur les côtes de la

Méditerranée jusqu'à l'embouchure du Guadalquivir.

Ce savant, guidé par l'étude de la langue basque [1], débris unique de la population ibérienne, tire une ligne imaginaire de Bilbao à l'embouchure du Guadalquivir. D'un côté, il n'aperçoit rien de celtique dans la terminaison des mots, ce sont des finales lentes qui s'éteignent avec douceur; de l'autre, au contraire, les mots sont brefs, durs et se terminent sèchement.

Dans la Gaule, il est plus difficile de suivre les rayons ibériques. Les lignes sont brisées sur un grand nombre de points;

[1] De cette langue basque, que nous est-il resté? peu de chose. Un petit nombre de mots qu'énumère M. *Fauriel*, et voilà tout. Tels sont les mots *gai*, *ennui*, *aise*, *vague*, etc., noms inconnus aux Latins et que les Basques seuls semblent nous avoir transmis.—Pour leur alphabet, leur littérature, nous sommes aussi bien pauvres en enseignemens. Leur alphabet, transmis probablement par les Phéniciens et voisin de l'alphabet grec, a quelque analogie avec l'alphabet runique, commun aux peuples de Germanie.

(*Journal de l'Inst. publ.*, 31 décembre 1835.)

tout-à-coup elles brillent avec éclat, puis on cherche la trace qu'elles auraient dû laisser pour aller rejoindre les lieux où on les retrouve encore. Ainsi, le sillon traverse le Languedoc, la Provence, disparaît pour reparaître et s'étendre jusqu'aux bords de la Loire.—Vers le sixième siècle, enfin, les persécutions religieuses chassent de leur pays les Biscayens et les Navarrais qui viennent chercher au-delà des Pyrénées un asile tranquille. Cette émigration valut, aux contrées françaises qu'ils choisirent, un peu de civilisation et des corrections heureuses dans le langage.

Les principaux idiomes des Gaules, si loin que nous puissions remonter, se trouvent compris : d'un côté, dans le *celtique*, *le kymry*, *l'écossais*, *le breton*, *le gallois*, *l'irlandais*, *le belge;* de l'autre, dans l'*ibérien*, *l'espagnol*, ensuite le *grec et le latin.* Au centre, sont les grands creusets où tant d'élémens divers viennent se fondre avec le temps. S'il y eut jamais une langue mère,

c'est dans les montagnes qu'elle a dû vivre le plus long-temps sans doute; aussi est-ce là qu'il faut recourir pour rencontrer encore quelques traces des anciens vocabulaires de la Gaule indépendante[1].

[1] Partout, pour faire place au latin, la langue ou plutôt les langues du pays disparurent; il resta cependant des traces curieuses de ces idiomes primitifs dans trois endroits, les montagnes de l'Auvergne, la Basse-Bretagne et le pays basque.

L'Auvergne a fini par laisser échapper ces curieux vestiges d'une haute antiquité; ils subsistent encore en partie dans le cœur de la Basse-Bretagne, où les travaux de plusieurs savans du pays en ont empêché la destruction et l'oubli, en consignant dans les livres ce qui en restait encore de leur temps.

Quant à l'idiome du pays basque, véritable langue en pleine vigueur, remarquable par sa richesse et son originalité, elle a, depuis Rabelais jusqu'à nos jours, fixé les regards de plusieurs philologues; récemment encore elle a reçu le plus grand lustre des doctes travaux de deux célèbres académiciens, MM. Guillaume de Humbold, de Berlin, et Fleury Lécluse, de Paris.

(*Sources antiq. de la Littér franç., par* Berger de Xiver, *p.* 25.)—Le Brigant, *Elém. de la langue des Celtes gomériques, Strasb.* 1779. — *Examen critiq. du Manuel de la langue basque*, par lord Orhersrgarris.

CHAPITRE SECOND.

La langue depuis la conquête jusqu'à Charlemagne.

Après avoir vaincu par l'épée, les Romains durent assurer leur conquête par la civilisation; c'était ce que nul autre peuple n'avait fait avant eux. Ils ne se précipitent pas dans les provinces comme une

horde sauvage qui vient tout ravager; au contraire, ils ne font qu'ouvrir les barrières de l'Italie et les portes de Rome aux nouveaux citoyens qu'ils appellent.

Un grand et sage principe de leur politique était d'imposer aux nations vaincues l'obligation de parler leur langue, après les avoir contraint à l'obéissance [1]. Aussi, dès que la Gaule est soumise, le sénat se hâte d'y envoyer des préteurs et des juges; et une loi expresse ordonne à ces magistrats de ne promulguer qu'en latin leurs édits [2].

Les empereurs d'Orient, qui faisaient leur résidence à Constantinople, suivirent cet exemple; les lois adressées aux préfets et aux exarques de leur empire furent toujours écrites en latin, au moins jusqu'au règne de Justinien.

[1] Saint Augustin. — *De civitate Dei*, liv. XIX, chap. 7.

[2] *Secreta à prætoribus latinè interponi debent.*—L. Decreta D., lib. 42, tit. I.

Cette fierté de la langue romaine ne se faisait pas sentir seulement chez les nations incultes, elle allait encore frapper même la Grèce, sa mère et sa nourrice. — Par exemple, un gouverneur des provinces grecques, homme considérable, perdit son emploi, parce qu'il ignorait le latin. —Un ambassadeur lycien fut ignominieusement renvoyé sans avoir été entendu, par le même motif[1]. — Tibère lui-même s'excusa devant le sénat d'avoir été obligé de se servir d'un terme grec, et fit effacer d'un décret le mot *emblême*, préférant une périphrase à une expression étrangère[2].

Cependant, quelle était donc chez le peuple de Rome cette langue victorieuse qui s'était avancée ainsi chez les barbares conduite par des soldats armés?..

Etait-ce cette langue élégante et correcte

[1] *Diod. Casi.*, lib. 60.

[2] *Suetone, in Tib.*, chap. 71.

qu'avait parlé César? cette brillante érudition de la cour d'Auguste? Etait-ce cette latinité facile de Grégoire de Tours? ce style grossier, mais intelligible, des vieilles cours de justice, des jurisconsultes, des historiens du Bas-Empire? Etait-ce au moins cet idiome presque barbare qui servait à l'usage des prêtres, des avocats et des médecins, lorsqu'ils étaient en fonction?

Certes, bien loin de là. Quel latin pouvaient parler en effet des hommes appelés de tous les points du globe et qui, tout-à-coup réunis sous les aigles romaines, s'avançaient en légions dans des pays indomptés.

Ceux qui prétendent que ce fut uniquement du mélange de pareils grammairiens aux populations vaincues que surgit la langue romaine dans les Gaules, se trompent fort. Je conviens que, menu peuple, soldats, petits marchands, artisans et esclaves n'eurent guère d'autre moyen d'instruction que d'entendre et de voir, d'où

vint à leur langage les noms de *lingua rustica*, *vulgaris*, *militaris*, *provincialis*, *usualis*[1]. Toutefois ce qui donna à la langue latine cet avantage sur toutes les autres, ce fut d'abord, comme nous l'avons dit, l'obligation de la parler imposée aux magistrats, par conséquent aux jurisconsultes et à tous ceux qui sollicitaient quelques faveurs du sénat; mais surtout, ces brillantes écoles de Marseille, de Narbonne, de Toulouse, de Bordeaux, de Lyon[2], de la cité d'Auvergne, de Poitiers, de Besançon, de Trèves et d'Autun[3].

[1] *Sidoine Apollinaire* le désigne sous le nom de *Celtici sermonis squama*, et félicite le patrice Ecdicius, fils de l'empereur Avit, d'avoir banni un pareil idiome du langage de la noblesse gauloise, par le rétablissement des écoles publiques en Auvergne. *Tuæ personæ quondam debitum*.... (Sid. Apoll. opera.)

[2] Voir les Mémoires des inscript. et belles-lettres, t. 24 (par *Bonamy*).

Aut Lugdunencem rhetora dicturus ad aram (Juvénal).

[3] Cette dernière ville était le lieu où, dès le règne de

Avides de savoir, les peuples se précipitaient dans les universités et s'empressaient d'étudier la langue, moins pour elle-même que pour avoir la clef qui seule devait leur ouvrir tous les trésors de la savante antiquité.

Ce qu'on avait subi d'abord par contrainte, peu à peu on le recherch a par nécessité, par intérêt, par ambition [1]. Le besoin de se faire entendre des Romains des colonies qu'attiraient les affaires de l'empire ou le commerce, aida les progrès de la nouvelle langue dans les villes importantes. Beaucoup d'autres cités aperçurent un moyen d'émancipation politique et de

Tibère, la jeune noblesse gauloise venait s'instruire. Elle conserva encore sa liberté sous *Constantin*, comme on l'apprend du panégyrique qu'*Euménius* prononça en l'honneur de l'empereur *Maximilien* et de *César Constance Chlore*.

[1] *Gallia causidicos docuit facunda Britannos.*

(Juvénal, satyre XV, v. 3.)

distinctions honorables, en s'empressant d'adopter l'idiome, les usages, la discipline civile et militaire des vainqueurs. « Les » hommes, nous dit saint *Chrysostôme*, y » trouvèrent une source de fortune, de » gloire, d'indépendance. » C'est pourquoi grand nombre de Gaulois, ardens à l'étude comme à la guerre, se mirent sérieusement au travail; et bientôt, habiles en droit, en médecine, en rhétorique, passèrent les Alpes pour aller les enseigner à l'étranger. Ils vinrent jusqu'au milieu de Rome professer les sciences et les lettres.

Le latin devint donc de jour en jour une langue parfaitement étudiée dans les Gaules [1]. Non-seulement on le parlait dans les académies, les écoles, les églises et les cours de justice, mais il servait encore dans les usages de la vie chez les personnes

[1] Voir l'opinion contraire développée dans Michelet. (*Hist. de France*, t. I, p. 137.)

bien élevées. C'était dans cette langue qu'*Hilaire de Poitiers* écrivait à sa fille, *Sévère* à sa sœur et à sa belle-mère, saint *Jérôme* et saint *Avit* aux dames gauloises, qui répondaient de la même manière. *Sidoine Apollinaire*, parlant des ouvrages à mettre entre les mains des femmes, cite comme des meilleurs ceux de saint *Augustin*, de *Prudence*, d'*Origène*, de *Virgile* et d'*Horace*[1]. Saint *Césaire* d'Arles adressait ses exhortations latines aux religieuses qu'il dirigeait. Le poète *Fortunat*, qui plus tard devint évêque de Poitiers, dédia ses poésies à des dames pieuses; et *Martial* se réjouit, parce qu'à Vienne tout le monde avait et lisait ses ouvrages[2].

César l'avait dit : Les Gaulois ont une merveilleuse facilité pour apprendre ce

[1] *Sidoine Apollinaire*, l. II, ép. 9.—*Roquefort*, Gloss., 1808.—*Raynouard*, t. I, p. 137.

[2] *Martial*, liv. VII, épist. 87.

qu'on leur enseigne, pour imiter ce qu'ils voient faire aux autres. — Ils sont fiers, orgueilleux, ajoute-t-il autre part [1]. — L'éloge et le blâme étaient vrais, il faut en convenir. Car nous voyons que, dans leur vanité, les nouveaux parvenus prirent pour devise de leur éloquence un Hercule colossal étendu sur le monde. Ce dieu, par une chaîne suspendue à sa langue et dont les deux bouts étaient attachés aux oreilles des peuples, les attirait tous à lui.

Ce qui avait singulièrement aidé cette conquête facile de la langue romaine c'est, il faut le reconnaître, la vieille parenté qu'elle avait droit de revendiquer avec la gauloise. Personne n'ignore en effet que le latin s'est formé primitivement du dialecte dorien avec les inflexions de l'éolien [2]. *Nomina latina ex Græcis orta sunt*

[1] *Commentaires de J. César.*

[2] *Quintilien*, lib. I, inst., cap. 6.

plurima, præcipuè æolicâ ratione cui noster sermo est simillimus.

Ce premier langage des Romains qui ne pouvait, selon *Denis d'Halicarnasse*, s'appeler tout-à-fait grec ni entièrement barbare, se défigura davantage encore par le mélange des différentes nations qui s'établirent à Rome, comme les Osques, les Etruriens, les Gaulois d'Italie et autres, qui y apportèrent un grand nombre de mots de leur langue [1].

[1] Les *Umbri* étaient un des plus anciens peuples de l'Italie, et, soit par leurs colonies, soit par tribus entières, ils ont dû puissamment contribuer à la composition de la population primitive de Rome. Suivant les anciennes autorités, ces Umbri étaient les descendans des *veteres Galli*, lesquels étaient de la même race et du même sang que les *Cumbri* du pays de Galles, du Cornwal et de la Bretagne. Il est présumable que l'idiome antique, conservé encore parmi ces populations, doit être entré dans la composition de la langue des Romains. Les noms des rivières, montagnes, cités, lacs, districts, etc., de l'Italie centrale et de tous les pays sur lesquels les tribus des *Sabelli* et de la

Les grammairiens nous ont assez conservé de vers saliens composés par *Numa*, pour nous montrer que Quintilien avait

race consanguine des *Veneti* se répandirent, sont très-propres à changer cette présomption en certitude. — La question relative aux anciens peuples de l'Italie n'a pas encore été traitée d'une manière satisfaisante et elle ne peut l'être, à moins qu'un auteur ne soit non-seulement versé dans la langue et la littérature de la Grèce et de Rome, mais au moins avec un des types ou une des formes des nombreuses langues teutoniques ou celtiques, et peut-être même avec quelques autres langues encore. Suivant l'auteur, les index ou dictionnaires, par suite du caractère particulier de la langue des Cumbri, ne peuvent être d'aucune utilité, parce qu'une personne qui ne serait pas au fait des principes de cette langue pourrait soupçonner que rien n'y est fixe; tandis qu'au contraire, c'est le langage le plus fixe et le plus indestructible qu'on connaisse. Les vocabulaires des langues latine et cumbrienne frappent par leur identité, quoique leurs grammaires soient radicalement différentes. Il n'y aurait pas de difficulté à comparer les deux langues sous le rapport étymologique, si on n'était en droit de supposer que le long séjour des Romains dans la Gaule et dans la Bretagne a dû laisser des traces profondes dans la langue des indigènes; néanmoins, il existe

raison quand il disait en parlant des prêtres de son temps : « Ils comprennent à peine » ces poésies qu'ils chantent encore en » l'honneur du dieu Mars.[1]. »

Quand plus tard en France on voulut rechercher l'origine d'une expression qui semblait se rapprocher du latin, on ne manqua pas d'attribuer aux vainqueurs le mérite d'en avoir enrichi notre idiome sans s'inquiéter si elle n'était pas antérieurement

un grand nombre de mots latins dont les érudits dans la langue des *Cumbri* possèdent seuls la signification primitive et qui prouve que quelque branche alliée de cette dernière a dû entrer dans la composition originaire du latin.

Extrait de la séance du 7 mars 1836, de la société royale d'Edimbourg (Mém. par William).

1 On peut facilement se faire une idée de ce qu'était la langue romaine à son berceau, quand on y rencontre des expressions telles que celles-ci : *Cerus manus* pour *creator bonus*; *amptruare* pour *dare motus; pa* pour *parte*; *po* pour *populo*, etc.

Ces abréviations venaient des Osques qui disaient : *Gau* pour *gaudium ; coël* pour *cælum*, etc.

(*Mém. des Insc. et belles-lettres*, t. XXIV, p. 599.)

dans une des langues du pays[1]. Avant d'affirmer l'origine d'un mot latin, il faut pouvoir assurer que ce mot n'appartient pas par de grands rapports à un des anciens dialectes celtiques.

Au premier siècle de l'empire, dit Michelet, la Gaule avait fait des empereurs; au deuxième, elle avait fait des empereurs gaulois; au troisième, elle essaya de se séparer de l'empire qui s'écroulait et de former une nation gallo-romaine.

Au quatrième siècle enfin, Rome se re-

[1] César trouva la plus grande analogie entre l'idiome du *Vivarais*, du *Velay*, de l'*Auvergne* et la langue latine, comme si cette dernière en dérivait; c'est ce qui nous explique la similitude d'une foule de noms :

Exemples { pris dans les noms de volcans qui s'étendent sur la même ligne que le MEZINC.

Le tartas ou tartarou, en latin	*tartarus.*
Lès infernèls,	*infernus.*
Le mouns-caou,	*mons caloris.*
Tanarguè,	*tonitru ager.*

(*Géog. hist. de* Malte-Brun, t. VIII, p. 256.)

tire insensiblement du sol conquis, laissant un précieux héritage de civilisation. Les Gaulois connaissent l'organisation, l'administration; ils ont des villes, des théâtres, des cirques, des aqueducs, de belles routes. Le paganisme s'éteint, les Druides isolés dans quelques montagnes disparaissent, entraînant après eux dans leurs tombeaux leur culte, leur histoire et leur poésie. Le christianisme fait des progrès; des apôtres, comme saint Martin, vont prêchant la morale évangélique. Les mœurs s'adoucissent, les cruelles superstitions s'effacent, l'ordre de saint Benoît se fonde et le travail intellectuel libre commence. Les hautes questions de manichéisme et d'arianisme sont savamment agitées[1]. Saint *Irénée*, saint *Hilaire* de Poitiers, saint *Jérôme* et saint

[1] La question de manichéisme est celle de Dieu et du monde; celle de l'arianisme, celle du Chiist, de l'Homme-Dieu.

Cyprien s'y distinguent. Puis le grec *Origène*[1] et son disciple *Pélage*[2] posent le dogme sur la personnalité[3], saint *Augustin* qui le combat, devient une des colonnes puissantes de l'Eglise[4].

Cependant, la Gaule redevenue indépendante sous le breton Constantin est bientôt envahie par un vainqueur moins civilisé

[1] *Eusèbe*, Hist. eccl. v. 37. — *Tertulien*, de Præscr. hæret. c. 7. — *S. Hieronymus*, ad Pammach., in lib. *περι ἀρχῶν*.

[2] *S. Augustin*, t. XII, Diss. de primis auct. hær. Pelagianæ. — Pélage qu'on appelait aussi *Morgan* du celtique *mor*, mer, avait eu pour maître l'origéniste *Rufin*, traducteur d'Origène. — Anastasii, epist., ap. Gieseler, l. 372. — Michelet, Hist. de Fr., t. I, 121.

[3] *S. Augustin*, t. XII; Diss. prima; de primis auct., hær. Pelag.

Id. de perfectione justitiæ hominis.

Id. de pecc. origin. 14.—*Pamphylus*, in Apol. pro orig.

[4] *S. Augustin*, de naturâ et gratiâ, t. X, p. 128.

Id. de perfectione just. hom. t. XII, p. 47, 49.—Michelet, Hist. de Fr., t. I, p. 121, 122.

que César. Les Goths s'emparent de toute l'Aquitaine.—Les Burgundes s'établissent à l'ouest du Jura.—Conduits par leur roi cruel, les Huns s'avancent; leur passage est court, mais sanglant.

Les Goths et les Burgundes sont Ariens; et le clergé, gémissant de voir son œuvre interrompue, ouvre les portes aux Germains de Franconie qui se précipitent chez nous.

Au milieu de ces révolutions brutales, les Gaulois devaient se rappeler leurs pères. Le voile qui se soulevait pour eux et qui déjà laissait arriver la lumière, retomba tout-à-coup; un nouveau peuple prit naissance sur les débris de ces peuples divers. Les derniers venus donnèrent leur nom; les Français commencèrent. Plus heureux que ceux qui les avaient précédés, ils trouvèrent tout préparé. Le pays était en marche, deux siècles l'avaient richement fécondé et le christianisme ouvrait sur lui ses ailes protectrices.

Jusqu'alors, le latin n'avait, pour ainsi

dire, régné qu'en usurpateur. Par sa puissance, sa richesse et son utilité, il fit oublier tous ceux qui l'avaient précédé. En réunissant sous un seul tous les gouvernemens, il sut attirer vers un point unique tous les intérêts, toutes les ambitions, toutes les gloires, pour, de ce foyer, faire ensuite rayonner dans tous les sens et dans une même langue les lois, les punitions et les faveurs.

Les Romains sont donc venus dans les Gaules pour en centraliser les peuples. Quand ce précieux travail fut accompli, comme pour obéir aux destinées de ce monde, ils disparurent peu à peu et les Gaulois se trouvèrent réunis en corps de nation.

A ce nouveau peuple détaché de Rome et qui pourtant parlait encore le latin, il fallait une langue nationale. L'invasion des Francs la leur procura à la longue. Remarquons à quel prix.

Quand les Romains étaient vainqueurs,

ils imposaient leur langue, mais non pas également à tous les peuples. Ils auraient vainement tenté, par exemple, de faire plier la Grèce sous cette condition de la conquête. Ils pouvaient bien la contraindre à savoir leur langue; ils ne purent jamais l'empêcher de parler la sienne. La Grèce était fière, avec raison, de ses historiens, de ses orateurs, de ses poètes. Pour elle tout était barbare, et Rome même était forcée d'admirer son génie.

Pour les Gaulois, qui n'avaient ni littérature, ni histoire, ni ouvrages écrits dans leurs idiomes, ils durent se trouver heureux de seconder la politique romaine en adoptant avec reconnaissance une langue si riche et si belle.

Telle fut, près de quatre siècles plus tard, la condition *inverse* dans laquelle se trouvèrent les Francs victorieux par rapport aux Gaulois. Ils subirent la langue du pays qu'ils venaient de conquérir. Leurs efforts, pour résister, ne firent que la défi-

gurer et la corrompre. Ce ne fut même que de cette manière qu'ils parvinrent lentement et en décomposant, à recomposer une langue nouvelle qui est la nôtre aujourd'hui.

Cependant, disons-le, tous les peuples de la Gaule ne subirent pas en même temps cette influence barbare. Ces idiomes germaniques restèrent long-temps sans pouvoir atteindre les provinces méridionales, qui demeurèrent encore fidèles aux accens harmonieux de leurs voisines, l'Espagne et l'Italie. Les Celtes avaient autrefois parcouru la Germanie, et l'union fut prompte quand les Francs vinrent à leur tour dans les Gaules.

Résumant nos idées par une image, nous comparerons la marche progressive des langues dans la Gaule à ce chêne symbolique qui s'attache au sol par de fortes racines, qui s'élève lentement, enlacé par des plantes parasytes, qui se noue loin de la terre, pour s'ouvrir ensuite en deux

branches. — L'une, gracieuse et légère, balance quelque temps des rameaux pleins de fleurs et se brise au vent du nord; l'autre au contraire, sous l'abri d'une rude écorce et d'une sève vigoureuse, se nourrit, se développe pour recouvrir enfin tout le pays sous ses larges ombrages.

Le grand arbre de la langue française est planté dans les Gaules; ses racines sont profondes et nombreuses; elles viennent du nord et du midi. Ici les substances qui donneront l'éclat, la beauté, l'harmonie, les riches couleurs; ce sont: l'*ibérien*, l'*espagnol*, le *grec*, le *latin*; là, les sucs généreux qui communiqueront avec abondance la dureté, la force, la taille vigoureuse, ce sont : le *gallois*, l'*écossais*, l'*irlandais*, le *belge*.

L'arbre grandit, et l'on peut suivre encore sur son écorce la trace des élémens qui lui donnent la vie. Cependant, ils se confondent peu à peu, et quand la tige a fini de croître, le nœud qui la termine

semble presque homogène dans toutes ses parties.

C'est alors que vient s'enter le puissant et sauvage rejeton germanique; et tandis qu'un léger rameau du vieil arbre, tourné vers le midi, cherche le soleil et la douce rosée, la branche étrangère absorbe toute la sève, s'étend et finit par étouffer sa rivale.

C'est l'histoire de ce fragile rameau que nous avons voulu tracer. Ce sont les feuilles et les fleurs qu'il laissa tomber sur la terre qui servirent à tresser les couronnes des troubadours.



CHAPITRE TROISIÈME.

La langue sous Charlemagne et ses successeurs.

Les divisions continuelles, les guerres sanglantes que se firent entr'eux les premiers rois francs, leurs luttes avec les populations et les généraux de l'empire, avaient si non

brisé, du moins pour long-temps suspendu cette tendance à la nationalité. Ce ne pouvait être au milieu des ruines, dans les déchiremens du territoire, lorsque chaque province passait incessamment d'une domination sous une autre, que le pays pouvait se policer, que la langue pouvait s'embellir.

Pour qu'il y ait unité de langage, il faut qu'il y ait unité de pouvoir.

L'invasion des Francs dut donc nécessairement retarder le mouvement qui portait les esprits vers un langage commun. Il fallait qu'une main puissante réunit sous son sceptre toutes ces provinces continuellement divisées, que son pouvoir eût une durée assez longue pour que les peuples pussent respirer ; enfin que la législation eût des règles positives et générales, que les vieux édifices sortissent de leurs ruines, que les écoles fussent rétablies, pour qu'un sentiment national se fît jour, et que la langue pût s'épurer.

Ce travail se fit à l'insu et pour ainsi dire

malgré le grand empereur qui domina son siècle. — Charlemagne qui aimait, qui savait parler avec élégance le latin, quoique le tudesque fût sa langue maternelle, était loin de concevoir la pensée de profiter des élémens divers que la fusion de tant de peuples et de langages différens mettait à sa disposition, pour en former un idiome national. Rome vaincue en imposait encore à son vainqueur; elle lui donnait ses insignes, son patriciat, son titre impérial.

Charlemagne parlait la langue tudesque[1], *lingua francica*. C'était celle du pays où il était né, celle qu'il préférait; aussi choisit-il dans son vocabulaire des noms

[1] *Duchesne*, t. I, p. 769.—*Mabillon*, de re diplom., p. 74, 390. — *Eckart*, Francia orientalis, t. II, p. 19. — Mém. des inscript. et belles-lettres, t. XXIV.

pour les douze mois de l'année et les douze vents du ciel [1].

Mais, empereur, il ne régnait pas seulement sur les peuples de la Germanie, il avait encore sous son sceptre les Gaules, l'Italie et l'Espagne. Son génie était trop grand pour contrarier la nature en infligeant aux plus civilisés le joug des barbares. Chef de ces vastes empires, loin de les isoler, il s'empressa de jeter sur eux des liens pour les unir. Aux seigneurs

[1] Ce prince, dit Eginhard, était très-attaché à la langue théostique....... Il avait écrit et appris par cœur ces vers barbares et antiques par lesquels on chantait les actions et les hauts faits militaires des anciens rois. Il avait même commencé à travailler à une grammaire de la langue de ses pères.

Eginhard.— *Hickés*.—*Duchesne*, t. II, page 102. —*Dom Bouquet*, Recueil, t. V, pag. 98, 99, 100.—*Lambecius*, commentarii de bibliothecâ Vindobonensi (Vienne, 1669), liv. II, c. V, pag. 263.—Mémoires des inscript. et belles-lettres, t. XXIV (Mém. par *Bonamy*). — *G. Gley* (Langue et littérature des anciens Francs, pag. 5 et 6).

italiens, il répartit de riches dotations en Espagne; il appela du fond de la Germanie les généraux de ses armées, et les récompensa par des alliances étrangères; il provoqua même les émigrations dans l'étendue de ses états : il semblait enfin qu'il voulait n'avoir qu'un royaume qui embrassât la moitié de la terre.

Telle fut la haute politique de Charlemagne. — Par là s'expliquent, cette grammaire théostique dont le but a été mal compris par quelques auteurs, ces ordonnances concernant la langue latine, ces conciles, monumens irrécusables de grandeur et d'impartialité.

En effet : dans le premier de ces conciles, tenu à Tours en 813, il est ordonné aux évêques et aux curés d'avoir un recueil d'homélies latines qu'ils doivent faire traduire, non-seulement dans l'idiome rustique pour le peuple, mais encore en langue tudesque; dernière prescription évidemment en faveur des Allemands qui

pouvaient se trouver domiciliés dans les Gaules[1].

Dans le second concile, tenu à Mayence en 847, une ordonnance réciproquement semblable fut portée en Allemagne en faveur des habitans de la Gaule[2]. Ce fut

[1] Dans un synode national qui fut tenu à Aix-la-Chapelle, Charlemagne fit examiner les canons que les conciles provinciaux avaient portés. Il les fit publier dans un capitulaire où il est dit : « L'office de la prédication se fera » assidûment et de manière à ce que le peuple comprenne » bien ce qu'on lui dira..... »

(*Histoire des Français*, p. 10.)

[2] Et ut easdem Homelias (ce sont les propres termes du concile) quisque apertè transferre studeat in rusticam romanam linguam, aut teotiscam, ut faciliùs cuncti possint intelligere quæ dicuntur.

(*Collect. Concil.*)

—*Pasquier* et *Borel* citent la même chose d'un concile tenu à Arles en 851; mais ce concile ne se trouve pas dans la collection (*Pasquier*, Recherch., liv. 8, ch. 1.). — *Borel*, Rech. gaul., p. 566.) Collect. Conc. Paris, p. 1671, t. VII, p. 1249.—Hist. des Franç. de G. Glay, p. 265. —Concil. de Tours, p. 1263, can. XVII; de Mayence, 1249, can. XXV; de Reims, p. 1256, can. XV.—*Duchesne*, Hist. Franç., t. II, p. 103.

pour faciliter ces rapports qui devenaient chaque jour plus fréquens, que Charlemagne conçut le projet de publier une grammaire tudesque [1].

Tous ces soins de famille donnés à sa langue maternelle ne l'empêchèrent pas de rétablir avec les plus grands honneurs le culte, si long-temps profané, du grec et du latin. Il rouvrit les anciennes écoles de France, en fonda de nouvelles; Aix-la-Chapelle devint sa principale résidence. Là, il se bâtit un palais et une ville avec les somptueux débris des marbres sculptés de Ravenne. Il appela et retint à sa cour les personnes les plus instruites; c'est le diacre *Pierre de Pise*, qui lui apprit la grammaire, la rhétorique et l'écriture;

[1] Inchoavit et grammaticam patrii sermonis... mensibus etiam juxtà patriam linguam nomina imposuit.

(*Eginhard*, *Duchesne*, Hist. Fr., t. II, p. 103.)

c'est le savant *Albinus Alcuin*, de Bretagne [1], qui lui enseigna l'astronomie et le calcul; c'est *Eginhard*, son fidèle historien.

Ce règne vit briller *Clément l'Ecossais*, fondateur de l'école palatine; *Benoît d'Ariane*, fils du comte de Maguelone, célèbre réformateur; le poète *Théodulphe*, évêque d'Orléans [2]; le littérateur *Leidrade*,

[1] *Eginhard*, in Karol. m. c. 25. — *Thégan*, de gestis Ludov. pii., ch. 7.

[2] Il y a plus de mille ans, Théodulphe, évêque d'Orléans, donna à *Notre-Dame du Puy, en Velay*, un beau manuscrit contenant l'Ancien Testament, la Chronographie de saint Isidore et autres morceaux; le tout distribué en 138 articles. Il fit ce don en actions de grâces de sa délivrance de la prison d'Angers où il se trouvait renfermé, l'an 835. Lorsque, le jour des Rameaux, le roi Louis-le-Débonnaire passait avec la procession devant la Conciergerie, il se mit à chanter le cantique *Laus*, etc., si connu, que l'Eglise a depuis lors introduit dans ses cérémonies, le roi le fit mettre en liberté.

Ce précieux manuscrit, très-bien conservé, se voit aujourd'hui dans les archives de l'Evêché du Puy en Velay. — Une partie du manuscrit est écrite sur des feuilles de

archevêque de Lyon, et bien d'autres encore.

Parlerai-je de cette académie dans laquelle nous voyons l'empereur présider sous le nom du roi *David*, et les seigneurs de son conseil siéger autour de lui, s'ap-

vélin ordinaire, avec des lettres noires et rouges et quelques lettres en or.

L'autre partie est écrite sur des feuilles de vélin teintes en pourpre, en lettres d'or et d'argent, sur lesquelles on remarque des ornemens de divers genres et de diverses couleurs, du style byzantin.

Ce manuscrit, déjà remarquable par la beauté de son exécution et sa conservation, est bien plus remarquable encore par les tissus de divers genres qu'il renferme.

Lorsque Théodulphe composait son manuscrit, voulant préserver les caractères d'or et d'argent du contact et du frottement qui à la longue auraient fini par les faire tomber, il avait placé entre chaque page un morceau de chacun des tissus de l'époque où il vivait.

Personne jusqu'à présent n'avait fait grande attention à tous ces tissus, presque tous d'origine indienne, et qui ont même peu d'analogues parmi nos tissus modernes, etc., etc., etc.

Extrait du Journal de la HauteLoire (Ph. Hedde).

pelant *Homerus*, *Sophocles*, *Horatius*, *Virgilius*, *Cicero.....*, tous occupés à rendre de doctes arrêts. Certes, ce n'est pas une chose bouffonne, malgré cette vanité naïve, qu'une institution qui témoigne à la postérité des généreux efforts de cet empereur pour propager les sciences et les lettres.

Quand Charlemagne fut mort, son glaive passa dans les mains de son fils le Débonnaire. Ce pauvre roi Louis ne put en soutenir le poids : il eut bien la ferme volonté de continuer les vastes projets de son père, fut un des plus savans de son royaume, et sans contredit le plus vertueux comme le plus à plaindre [1].

Les trois enfans de son premier mariage, *Lothaire*, *Louis* et *Pépin*, conspirèrent contre lui. L'aîné l'enferma dans un monastère;

[1] *Dom Bouquet*, t. VI, p. 13.—*Ermold Nigellus*, poème en l'honneur de l'emp. — *Thégan*, Vie de Louis-le-Débonnaire. — *Duchesne*, t. II, p. 279.

il s'en échappa, mais fut bientôt repris par le parricide Lothaire, qui lui imposa une pénitence honteuse. L'empire indigné se souleva; Lothaire prit la fuite; le vieil empereur mourut, avec lui, l'unité de l'empire [1].

Charles-le-Chauve, enfant du second mariage de Louis-le-Débonnaire, fut plus faible encore que n'avait été son père. Son règne fatal rendit pour jamais la France malheureuse. Les hauts seigneurs dédaignèrent un maître si peu fait pour commander, et les chaînes puissantes que Charlemagne avait jetées sur eux furent, dans les mains de son petit-fils, des liens bientôt rompus. Ils s'affranchirent de son pouvoir et allèrent, pour long-temps encore, répandre leur tyrannie dans les provinces.

[1] *Michelet*, Hist. de France, t. I, p. 370. — *Nithardus*, lib. I, cap. 8. — Astronom., c. 64. — *Wandalbertus*, in Martyrol. ap. Scri. franc., VI, 71.

Cependant, les indignes enfans du grand empereur ne sont là que comme de honteux spectateurs et assistent au partage insolent du riche patrimoine de leur aïeul. Chacun vient leur en arracher un lambeau, puis ils se battent entr'eux pour s'enlever ce qui leur reste.

C'est à cette lutte entre trois frères que nous devons le premier et le plus important monument historique de la langue romane.

Les deux rois *Louis-le-Germanique* et *Charles-le-Chauve* ayant à se défendre contre leur frère aîné *Lothaire*, firent entr'eux, à Strasbourg en 842, un traité de paix dans lequel ils convinrent de se prêter un mutuel secours, aidés des seigneurs et vassaux qui avaient embrassé leur parti [1].

Du côté de Charles étaient les seigneurs

[1] *Mém. des inscript. et belles-letres*, t. XXIV, p. 606, 636.

gaulois ou français occidentaux; du côté de Louis étaient les germains ou français orientaux. Les premiers parlaient la langue romane, les autres la tudesque.

Chacun des deux frères prononça son serment dans l'idiome de l'autre, afin que les témoins des deux camps pussent réciproquement comprendre la garantie offerte à leur cause par le prince étranger. « Avant » de jurer, dit Nithard, ils parlèrent au » peuple et à l'armée, l'un en langue » théotisque et l'autre en langue romane. » Louis, qui était l'aîné, commença et dit :

» Forcés par la nécessité, nous nous » sommes réunis ici pour nous lier contre » notre frère Lothaire : et comme on pour- » rait douter de notre union fraternelle, » nous avons résolu de faire notre serment » en votre présence. Nous ne sommes » point conduits par une lâche ambition, » nous ne cherchons que votre repos et » votre bonheur, avec le secours du ciel.

» Si, ce qu'à Dieu ne plaise, je venais

» jamais à violer le serment que je vais
» prêter à mon frère; alors, je vous absous
» de l'obéissance et de la soumission que
» vous m'avez jurées. »

SERMENT DU PRINCE.

Pro Deu amur, et pro Xristian poblo, et nostro commun salvament, dist di en avant, in quant Deus savir et podir me dunat, si salvarai jo cist meon fradre Karlo, et in adiudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradre salvar dist; in o quid il mi altresi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit[1].

[1] TRADUCTION.—Pour l'amour de Dieu, pour le peuple chrétien et notre salut commun, SALUT :

A compter de ce jour et tant que Dieu m'en donnera la connaissance et le pouvoir, je défendrai mon frère Charles

EXPLICATION DES MOTS DU SERMENT [1].

PRO DEU AMUR. — La lettre *u* se prononçait comme la diphthongue *ou*. — PRO qu'on trouve souvent écrit *por*, a évidemment donné l'origine à notre mot *pour*. — *Deu* se rencontre souvent en vieux français pour *de Dieu* (Exemple : *Comme li nobles barons Hugues, dux de Bourgoigne, eut pris la croix pour aller en service* DEU)... lisez donc *pour de Dieu amour*.

— ET PRO XRISTIAN POBLO. — On trouve souvent en latin *poblus* pour *populus*

ici présent, et l'aiderai en toute chose comme il est juste qu'on soutienne un frère tant qu'il agira de même à mon égard..... Jamais de ma propre volonté je ne ferai aucun traité avec Lothaire qui soit au détriment de mon frère Charles.

[1] Par *Bonamy* (Mém. des Insc. et belles-lettres, t. XXVI, pag. 638).

(exemple pris dans Plaute, l'Amphytrion, *Thébano poblo...*), *poblo*, d'où on a fait en italien *populo* et en français *peuple*. Cet *o* changé en *eu* est très-fréquent (Exemple : de *clamor* on a fait *clameur*, de *vapor* *vapeur*, etc.), lisez donc *et pour chrétien peuple*.

— ET NOSTRO COMMUN SALVAMENT. — L'origine latine de tous ces mots est incontestable. Le mot *sauvement* a été long-temps français, et il se retrouve dans un grand nombre de vieux manuscrits (Exemple : *Bonnegent pour qui sauvement Dieu de char vestir se daigna....*, tiré de l'histoire du plain-chant, *Lebœuf*, page 132). Il faut donc lire *et notre commun sauvement*.

— DIST DI EN AVANT. — L'explication serait ici plus difficile si l'on n'avait recours à la prononciation. Ainsi, ces mots ne sont-ils pas pour ceux-ci : *de isto die in abante...?* Prononcez *d'ist' di' in abante...... Abante* se trouve (Exemple pris dans une inscription de Gruther, sur un jeune homme qui

s'était noyé : *abante oculis parentis rapuerunt nymphœ in gurgite)*; du reste, tous les naturels du Gévaudan (Lozère) changent les *b* en *v*, et réciproquement. *Ist* vient évidemment de *iste*; on disait et même beaucoup de gens disent encore *st' homme*, *ste femme*.

Le mot *di* pour *jour*, se trouve dans tous nos anciens auteurs de la langue d'oui. Les Flamands et les Picards disent encore *tous-dis* pour toujours. Le roman de Rou fait ainsi parler Guillaume-le-Conquérant à ses troupes : *Si je me puis eschaper vis*, *mex vous enmerai mez tous-dis*. Du reste, la meilleure preuve de notre assertion se trouve dans les noms de chaque jour de la semaine, *lun-di*, *mar-di*, etc. Le mot jour vient du latin *diurnum*, duquel, à l'aide de la prononciation, les Italiens ont fait *giorno*..... Il faut donc traduire ce *dist di en avant* par : *de ce jour en avant*.... *de ce jour à compter*.

— In quant Deus savir et podir me

DUNAT. — *In quant* se trouve souvent employé. Alphonse, frère de saint Louis, finit ainsi ses lettres en faveur de ceux de Riom en Auvergne: *Aquestas franchesas en quant de dreyt podem*..... Pline a dit dans son panégyrique: *In quantum invisus pessimo principi fui*..... — *Savir* est la même chose que *saveir*..... Ce mot vient de *sapere*. Les Languedociens ont changé le *p* en *b; sapere*, *saber*....., et Paris, au contraire, le *p* en *v; sapere*, *saver;* comme *saveur* de *sapor*, *neveu* de *nepos*..... Du mot latin *posse*, on a fait *potere*, *potire*, *podire;* en Languedoc *poder*, à Paris *podir*..... *Dunat* est pour *donat ;* en latin l'*u* ayant souvent le son de l'*o*, souvent se prononce *ou*.

— SI SALVARAI JO.—*Si* est ici pour *sic*... En français ce mot s'emploie aussi pour *tant*, *tellement*.... il est *si* malheureux. *Salvarai* évidemment vient de *salvare*, et l'on trouve dans l'histoire de Ville-Hardoin, *tu nos juras que tu nos salverois*.—*Jo* ou *je* se trouve souvent pour *moi*, quand il est

ainsi placé : *dois-je*, *dis-je*, etc. Quant à montrer que ce *je* ou *jo* vient du mot latin *ego*, nous en serions en peine; cependant l'analogie viendrait encore à notre secours, *vierge*, *virgo*.

— Cist meon fradre Karlo..... Ces quatre mots sont ici à l'accusatif. *Cist* vient du latin *ecciste*, et on le trouve dans les anciens auteurs pour *ce*, *cette*; *iste*, *ista*, *istud*. Dans un titre de l'an 1275 [1], on lit : *Tuit cist* nommés ne mangeront point à court.

—Et in adiudha et in cadhuna cosa.— Dans le manuscrit on lit pour le quatrième mot *et*; mais M. Bonamy ayant reconnu que ce devait être nécessairement une faute, puisque c'était un non sens, y a substitué le mot *er* pour *ero*, je serai. On trouve partout dans l'histoire de Ville-

[1] Dissertation sur l'Hist. de saint Louis, page 144, par *Ducange*.

Hardoin *ere*, *ert*, *erent*, pour *j'étais*, *il était*, *ils étaient*. — *Adiudha* est le même mot que celui usité en Picardie *aïude*; et dans toutes les provinces méridionales *adjoudha* pour *aider*. Tous ces mots viennent des anciens verbes latins *adjuto* et *adjutor*. — *Cadhuna* vient du latin *quaque una* pour *unaquaque*. C'est de ce mot que viennent dans l'italien *ciascheduna* , *catauna* ; et dans l'espagnol *cada-una*. De là se sont formés nos mots français *quascuns*, *caschuns* , *chascuns*, *chacun*..... *Cosa* vient évidemment de *causa*, mais n'a pas toujours le même sens. Dans l'Alphonsine on trouve les mots *chosa* et *chosas*.

— Si cum om, en latin *Sit quomodo homo*. Ces mots se retrouvent dans notre ancien français avec la même orthographe qu'ils ont dans ce serment. *Comme*, autrefois s'écrivait *com*, c'est le même mot que *como* des Italiens et des Espagnols. Voici la preuve que ces trois mots se retrouvent dans nos anciens auteurs. On lit dans Ville-Hardoin :

Si cum deix volte. Si cum il est contenu en la charte[1]. — Le mot *homme* est écrit dans nos anciens auteurs *homs*, *hons*, *om*, *on*, *un*, *ons* (Exemple : *Prend son régale pour droiture, et ses om est de teneure*[2].

— PER DREIT SON FRADRE SALVAR DIST. — Il n'y a que le mot *dist* qui puisse offrir quelque difficulté. *Ducange* lit *dust*... Mais dans nos anciens auteurs, pour exprimer le mot *doit*, on trouve souvent *deit*, *dei*. Ce mot vient de *debet*, d'où on a fait d'abord *debt*, et ce mot, suivant les orthographes et les prononciations diverses, a fait *deit*, *dei*, *deut*, *dist* (Exemple : Quand *baisier dist le pié, baissier ne se daigna*[3].

— IN O. — Cet *o* est pour *hoc*, qui se prononce comme *ho* dans *hodiè* pour *hoc die*. Ce mot est employé pour notre *ce*,

[1] *Ville-Hardoïn*, art. CLXXIII, p. 134.

[2] Glossaire de *Ducange*, au mot *hominium*.

[3] Roman de *Rou*.

cela, ou *le*, non-seulement dans les dialectes des provinces méridionales, mais encore dans les septentrionales.

— QUID — doit se rendre par *que*. C'est ainsi que, dans nos anciens auteurs, au lieu de notre relatif *que*, on trouve partout *qui* et même *cui*.

— ALTRESI, qui signifie *pareillement*, est un mot qui se trouve dans chacun des auteurs des 11e et 12e siècles. Il est formé de deux mots latins *alterum sic*; d'où nous avons fait *aussi*.

— PLAID, qui s'écrit aussi *plaiz*, *plait* et *plet*, vient de *placitum*, comme le mot *plaire* est formé de *placere*; c'est un terme de jurisprudence qui signifie *pact*, *accord*.

— NUNQUAM, d'où on fit *nonques* et *onques*, mots qui ne sont plus en usage.

— PRINDRAI — est un mot que nous conservons encore; il vient du verbe *prindere* pour *prehendere*, qui fait au futur du subjonctif *prendero*.

— MEON VOL. — Ces mots sont ici à

l'ablatif et signifient *par ma volonté*. Les latins, au lieu de *velle* ont dit *volle*, en changeant l'*e* en *o*, ce qui est très-fréquent dans les comiques. *Volt*, *volint*, *vorsùs*, *convollere*, etc. Saint Augustin a dit : *Velle meum tenebat inimicum*. C'est de cet infinitif que s'est formé notre ancien mot *vol*, *voil*, *vueil* et *vuel*, pour *volonté*, *vouloir*.

— Le mot DAM, de *damnum*, se trouve dans tous nos auteurs pour *dommage*. Il en est de même du mot *seit*, *set*, au lieu de *soit*, etc. [1]

Quand Louis-le-Germanique eut terminé, son frère Charles fit le même serment en langue théostique.

[1] Les principaux auteurs qui ont rapporté ou mentionné ce serment sont : *Bonamy*, *Ducange*, *Astruc*, *marq. Fucher*, *Duchesne*, *Eckart*, *Schilter*, *dom Bouquet*, *S. Sismonddi*, *Raynouard*, *Roquefort*, *Lacombe*, *Michelet*, *Aug. Thierry*.

Après les deux princes, les peuples, à leur tour, jurèrent foi et hommage, chacun dans sa langue [1].

SERMENT DES TROUPES DE L'EMPEREUR CHARLES [2].

Si Lodhuigs sagrament que son fradre Karlo jurat, conservat, et Karlus meos sendra de suo part non los tanit si jo returnar non l'int pois, ne jo, ne neuls cui jo returnar int pois, in nulla aiuda contra Lodhuig nun li joer.

[1] Populus quique propriâ linguâ testatus est.

(*Nithardus.*)

[2] TRADUCTION.—Si Louis garde le serment qu'il a prêté à son frère Charles, et si Charles, mon seigneur, ne le tient pas de son côté; si je ne puis l'y ramener, ni moi, ni aucun autre, je ne lui donnerai aucun secours contre Louis.

EXPLICATION DES MOTS DU SERMENT.

— SAGRAMENT vient du latin *sacramentum...*; mais la syllabe *cra* paraissant trop dure, on la prononçait donc comme s'il y eût écrit *gra.* Aujourd'hui même nous avons pris cet usage pour plusieurs mots; ainsi *secret* se prononce *segret.* Dans les premiers temps on prononçait donc et même on écrivait *sagrament* (Exemple pris dans l'histoire de Cahors, p. 139... *aisso es lo sagrament, c'est le sacrement*).

—CONSERVAT doit se traduire en français par *observer,* et se trouve dans ce sens chez plusieurs auteurs. Cicéron dit *V. de finibus, contra utilitatem etiam conservatur fides.* Il dit encore ailleurs [1] : *Conservare jusjurandum.*

—SENDRA... Bonamy, en parlant de ce mot, cherche vainement tel qu'il est écrit

[1] *Cicéron*, liv. 3, de Officiis.

à lui trouver un sens... Dans quelques éditions on trouve *sender*, sans doute pour *senher, senhor, seignor*...—On doit donc lire *senher* ou *senhor*[1], au lieu de *sendra*. En effet, dans le serment en langue tudesque, on lit dans cet endroit *min herro*, *mon seigneur*.

— De suo part.... Dans quelques éditions on lit : *de suâ*. Ce pronom se rend dans nos anciens auteurs, *soue*, *soe*, *seue* et même *suâ*. Ville-Hardoin dit : *Le roy Phelippe qui sua seror avait à femme*, etc.

—Los tanit ou lo stanit... On trouve également dans nos anciens auteurs *lou*, *lo* et *los* pour *le*. *Tanit*, autrefois l'on disait *tanir*... Dans les coutumes de Sole[2] on trouve *aquerre retanir*, pour *icelle retenir*.

Si jo returnar non l'int pois... C'est-à-dire : *si je ne l'en puis détourner*..... Le

[1] Comme fait *Ducange*.

[2] Vie d'Isabelle, dans *Joinville*, p. 174.

mot *retornare* signifie *changer de parti, se retourner*.

—*L'int* doit s'écrire avec une apostrophe et signifie *illum, indè*. C'est du mot *indè* que nous avons formé notre particule française *en*, dont l'analogie avec le latin est plus sensible par la manière dont il est écrit dans le serment.

—Ne jo, ne neuls..... Dans d'autres éditions on lit : *ne neuls, nec ullus*. Le même serment, en langue tudesque, porte : *noh ih*, ou *ich*, *no thero thein;* ce qui signifie *neque ego, neque illorum ullus..... ni moi, ni aucun de ceux*.... Le sens ou plutôt la manière d'écrire que nous avons choisie, est celle adoptée par Ducange. Roquefort et Raynouard ont préféré copier littéralement le manuscrit; mais nous n'avons pu nous résoudre à faire comme eux, puisque les fautes sont évidentes.

—Cui jo..... Le relatif *cui* pour *que*, n'est pas particulier aux sermens de 842; on le retrouve encore dans les écrits du 13e

siècle. Ville-Hardoin dit, page 129, *celui cui li franc avoit chacié de Constantinople*, etc. *Jo* est toujours une abréviation de *ego*.

— Juer..... Ducange croit qu'on doit lire *fuer*. *Ubi*, dit-il, *legendum puto*, *fuer*, *id est*, *fuero* ou *fuerit*. M. Astruc lit *iver*. L'opinion de Ducange est sans contredit la meilleure, puisque dans le serment en langue tudesque, ce mot *fuer* est rendu par *wirdith* ou *wirthit*, qui signifie *fuerit*[1].

Nous présentons un tableau comparatif et progressif, si l'on peut parler ainsi,

[1] C'est aux savantes et laborieuses recherches de M. Bonamy (Disc. inscript. et belles-lettres) que nous sommes redevables de cette analyse des deux sermens. Elle trouvait ici naturellement sa place, et nous ne nous sommes fait aucun scrupule de la reproduire, sinon en entier, du moins dans ses parties les plus importantes. Nous avons

des termes du serment prêté en langue romane par Louis-le-Germanique. En le suivant dans les permutations par lesquelles nous le ferons passer, on pourra se faire une idée assez exacte du travail de décomposition et de recomposition que dut subir cette langue.

seulement ajouté quelques observations, quand elles nous ont semblé nécessaires.—Sans doute il nous eût été facile de nous emparer de ce travail, et, à l'exemple d'un grand nombre d'écrivains de nos jours, d'en faire notre œuvre en le défigurant. Mais, à Dieu ne plaise! notre but est d'être utile, et si, pour l'atteindre, nous empruntons des documens dans des livres ou des mémoires, malheureusement trop rares, est-il juste au moins que nous en rendions hommage à leurs véritables auteurs!



TEXTE ORIGINAL, manuscrit de Nithard. VOL. 12.	TEXTE MIS EN ORDRE, ouvrage de Renouard, TOME 11.	INTERPRÉTATION latine, par Bonamy. *Mém. de l'ac.*, T. XXVI.	FRANÇAIS du XIIe siècle.	FRANÇAIS du XIVe siècle.
Pro Do amur et Xptpian poblo et nro commun salvament. dist di en avant, inquant ds savir et podir me dunat si salvaraieo cist meon fradre Karlo, et in adiudha, et in cadhuna cosa, si cum om p dreit son fradra salvar dist. in o quid il mi altresi fazet. Et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui meon vol cist meon fradre Karle in damno sit.	Pro Deo amur, et pro xristian poblo, et nostro commun salvament, d'istdi en avant, in quant deus savir et podir me dunat, si salvarai eo cist meon fradre Karlo, et in ajudha et in cadhuna cosa, si cum om per dreit son fradra salvar dist; in o quid il mi altressi fazet, et ab Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol, cist meon fradre Karle in damno sit.	*Pro Dei amore, et pro christiano poplo, et nostro communi salvamento, de ista die in abante, in quantum Deus sapere et potire mï donat, sic salvaro ego eccistum meum fratrem Karlum, et in adjutum ero in quâque una causa sic quomodo homo per directum suum fratrem salvare debet in hoc quid ille mi alterum-sic faceret, et ab Lothario nullum placitum numquam prendero quod, meo volle eccisti meo fratri Karlo in damno sit.*	Por Deu amor et por Christian pople et nostre commun salvament de ste di en avant en quant Deu saveir et poïr me donne, si salverai jo cist mon frère Karle et en aïude serai en cascune cose si cum om per dreict son frere salver dist en o qui il me altresi fascet, et a Lothaire nul plaid nonques prendrai qui par mon voil a cist mon frere Karle en dam seit.	Pour l'amour de Dieu et pour du chrétien peuple et nostre commun salut, de ce jour en avant, en quant, que Dieu savoir et pouvoir me donne, assurément sauverai moi, ce mon frère Charles et en aide serai en chaque chose (ainsi qu'un homme par droit son frère doit sauver) en cela que lui à moi pareillement fera : et avec Lothaire nul traité ne oncques prendrai qui, a mon vouloir, à ce mien frère Charles en dommage soit.

Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien, et notre commun salut, à compter de ce jour, et tant que Dieu m'en donnera la connaissance et le pouvoir, je défendrai mon frère Charles ici présent et l'aiderai en toute chose (comme il est juste qu'on soutienne un frère) tant qu'il agira de même à mon égard, et jamais de ma propre volonté, je ne ferai aucun traité avec Lothaire, qui soit au détriment de mon frère que voici.

On ne doit pas oublier, en étudiant ce premier monument de notre langue, que pour apprécier les altérations successives d'un idiome il ne suffit pas de rapprocher, de comparer les mots et de prendre le regard seul pour juge, il faut encore rechercher quelle fut la prononciation; car une langue nouvelle entée sur une ancienne peut, dans les premiers temps, n'offrir de différence, si ce n'est que l'une s'écrivait d'après les règles déterminées de sa grammaire, tandis que l'autre se laisse guider par les caprices de sa prononciation [1].

[1] La langue latine, comme la langue grecque, était difficile pour ceux même qui la parlaient de naissance. *Græcos et latinos de utrâ que declinatione nominum et verborum, libros fecisse multos* (Varron).

César avait écrit deux livres sur l'analogie ou le rapport des mots; *Pline*, un traité sur les locutions douteuses. La grammaire, sans y comprendre même les études de littérature qui s'y mêlaient, était pour les Romains une science que l'on étudiait avec soin dans l'enfance. *Præcepta latinè loquendi puerilis doctrina tradit.*

(Villemain, *Cours de littérature.*)

On connaît l'histoire des ambassadeurs venus de tous les points de l'Europe pour féliciter Maximilien II sur son élévation à l'empire. Ces ambassadeurs, dit Erasme, firent leurs harangues en latin, mais avec une prononciation si différente, que ceux qui les entendirent et n'avaient jamais appris cette langue, ne doutèrent pas que chacun d'eux ne parlât l'idiome particulier de sa nation.

Le latin avait sa grammaire et, comme notre français d'aujourd'hui, une prononciation toute capricieuse, que des règles générales n'avaient jamais pu asservir. Je l'ai dit : en s'introduisant dans les Gaules, en se mêlant à leurs populations, les armées romaines ne purent enseigner la rhétorique d'une langue qu'elles ignoraient ; les écoles en furent chargées. Ce que les vainqueurs apprenaient au peuple et ce qu'il retenait d'eux, ce fut la prononciation des mots. Les Gaulois, que cette langue latine vint trouver, et qui commen-

cèrent à l'apprendre par l'oreille, se formèrent une orthographe naturelle; ils écrivirent naïvement ce qu'ils avaient entendu et comme ils avaient entendu.

Telle est la véritable origine et la formation réelle de la langue romane[1].

Le verbe *avoir*, par exemple, se présente comme un des mots qui ont le plus souffert des altérations du langage. D'*habere* on fit *haveir*, et on conjugua : *j'haverois*, *tu haverois*, *il haveroit*, *nous havriemes* ou *haveroêmes*, *nous heussiêmes*, *ils hussient.*

Le *v* fut souvent remplacé par l'*u*, et réciproquement dans un grand nombre de

[1] A Rome même, pour le latin, il y avait des écoles nombreuses, des méthodes diverses; l'orthographe était une matière difficile et parfois controversée. Les grammairiens la voulaient conforme aux règles et à l'étymologie; d'autres, comme Auguste, homme de goût, écrivain correct, précis et de plus empereur, jugeaient que l'orthographe devait être l'image fidèle de la prononciation. *Orthographiam id est formulam rationem que scribendi*, *etc.*

(Villemain, *Cours de Littér.*)

cas ; de telle sorte que ces deux lettres ne paraissent en faire qu'une seule ; il en est aussi quelquefois de même de la lettre *b* souvent changée en *v* ou en *p*. Dans l'exemple que nous avons choisi, *haveir* se prononça *avoir ; haveroit* fit *auroit ; haber* se traduisit d'abord *il habt* et finit par prendre l'orthographe de sa prononciation.

Le verbe *insepelire* s'écrivit d'abord *insepulire*, puis le changement de lettre que nous venons d'observer se fit sentir, et nous eûmes définitivement *ensevelir*. *Octo* se prononça, ensuite s'écrivit successivement *oct*, *oict*, *huit*.

Qui croirait, en ne consultant que ses yeux, que le verbe *brûler* vient du latin *perustulare*, mot qui se trouve dans Pacuvius pour *perurere?* Cependant on y arrive si l'on veut remarquer que les Romains qui prenaient très - souvent l'*o* pour l'*u*, prononçaient *prustulare* ou *prustolare ;* d'où plus tard, en Italie, on composa le mot

brustolare, par abréviation *brustlar;* et en France *brusler,* puis *brûler*[1].

Ce serait une grave erreur de s'imaginer que nous prononçons le latin comme le fesaient les Romains. Dans notre bouche chaque voyelle garde toujours le même son, et quand quelques-unes viennent à se rencontrer, loin de s'élider harmonieusement, ce n'est que pour se heurter. Nous ne donnons aucune cadence aux phrases, nous n'avons point de césure, de brèves ni de longues. Loin d'assouplir et d'étendre légèrement les finales des mots, nous appuyons, au contraire, comme pour les rendre plus dures encore. Ne prononçons-nous pas *diem hanc, cave ne eas?* et par le scrupule barbare que nous mettons à rendre toutes ces lettres, ne faisons-nous pas un idiome sauvage de la langue la plus

[1] Mémoir. des inscript. et belles lettres, t. XXIV.

mélodieuse ? Un latin eût légèrement coulé cette phrase, en disant : *Di hanc, cauneas.*

Henri Ier passa vingt-neuf ans sur le trône de France.—Cette époque, une des plus stériles de notre histoire, ne se distingue que par un seul fait important : la révolution dans les idées, qui se fit sentir par le langage. Ce fut d'abord le besoin de se mettre en rapport avec le peuple et de s'en faire comprendre, qui força les petits-fils de Charlemagne, les seigneurs francs ou teutoniques, d'apprendre un idiome bâtard, patois informe, sans règle ni grammaire.

Des relations plus directes s'établirent chaque jour entre les hommes; le parler des montagnes descendit peu à peu et se naturalisa dans la plaine. Les seigneurs, en multipliant les châteaux, allaient l'en-

tendre dans les campagnes où ils s'établissaient; les artisans qui abandonnaient leurs hameaux le portèrent dans les villes où ils venaient travailler. Le luxe toujours croissant demandait de nombreux ouvriers; les riches manufactures qui s'élevèrent nécessitèrent de nouvelles expressions. La pompe des tournois, les vaniteuses dépenses des hauts barons, les dispendieux équipemens des chevaliers, enrichissaient la langue en même temps qu'ils fécondaient l'industrie.

Les gens de métiers, les compagnies de milice, avaient besoin d'un vocabulaire plus étendu que les serfs qui apprenaient seulement à obéir au fouet ou au bâton [1].

La langue fut donc en même temps répandue et enrichie par le commerce. En la faisant passer par leur bouche, les érudits la corrigeaient, l'adoucissaient, l'asser-

[1] Histoire des Français, de *Simonde Sismondi*.

vissaient à quelques règles. Ils ajoutèrent beaucoup par le développement d'idées, par l'explication de choses, qui n'avaient pu frapper les gens des classes inférieures. On admira la naïveté du nouveau style, quelques puissans le protégèrent, des rois étrangers [1] voulurent en faire usage. On vit faire des vers provençaux à l'empereur d'Allemagne, Frédéric Barberousse; à Richard Ier, roi d'Angleterre; à Alphonse II

[1] Un prince anglo-saxon élevé en Normandie, Edouard le Confesseur, monte sur le trône d'Angleterre et veut que le roman soit parlé dans sa cour. Arrive après lui Guillaume-le-Conquérant qui en fait la langue légale de toute l'Angleterre (*S. Sismondi*, Hist. des Fr., t. IV. — *Ingulfus Croyland*, Hist., p. 895, et Script. franc., t. XI, p. 153.

Le royaume de Naples reçut la langue romane de Robert Guiscard et des autres seigneurs normands qui s'y établirent après en avoir chassé les Sarrasins. C'est ce qu'on voit par la réponse du comte Henri, beau-frère du roi Guillaume I. Il refuse de se mettre à la tête des affaires du gouvernement, *Quia Francorum se linguam ignorare quœ maximè esset in curiâ*. (Mém. des insc., t. XXIV, p. 668).

et Pierre III, rois d'Arragon; à Frédéric III, roi de Sicile; au dauphin d'Auvergne; au comte de Foix; au prince d'Orange; au marquis de Montferrat, roi de Thessalonique. Un sentiment de nationalité échauffa les esprits; enfin, quand Philippe Ier prit la couronne de France, c'était une langue étudiée avec soin et que parlaient les plus nobles chevaliers, les plus grandes dames du royaume[1].

Les poésies d'amour, les hauts faits d'armes, les satyres, les chansons, les fabliaux, s'écrivirent dans le nouveau langage qui, par sa manière, sut prêter à ces récits chevaleresques et amoureux du moyen-âge un charme inconnu. D'ailleurs,

[1] *Murator*, Rev. italic. scrip., t. V, p. 561.
Brunetto Latini, en son Trésor, 1284.
Annales des Bénéd., tome IV, page 509.
Duchesne, tome III, page 370.
Mém. des inscript., tome XVII, page 718.
Fauchet, Orig. de la langue et poè. franç., t. 1, c. 5.

ces matières frivoles étaient généralement traitées par de gais poètes, célèbres plus tôt par leur imagination vive et pittoresque que par leur science profonde.

Le latin grave et sévère demeura toujours la langue de l'Eglise et de la loi.

Semblable à ces monumens antiques que le temps a préservé et qu'il soutient debout, à travers les ruines, pour l'instruction des âges futurs, le latin religieusement conservé par les prêtres et les magistrats, demeura dans les prières des fidèles, dans les arrêts des cours de justice, dans le souvenir des savans, pour donner des règles à la nouvelle langue, pour la guider, la régulariser, la perfectionner.

C'est une vieille mère qui veut faire l'éducation de sa fille chérie; elle dirige les pas chancelans de son jeune âge, suit avec intérêt ses premières études, ouvre tous ses trésors pour parer sa jeunesse, lui donne encore quelques sages conseils et se retire lentement dans la solitude où,

témoin secret du triomphe de son enfant, elle attend en paix que la mort vienne la frapper.

Le peuple sera tellement dépassé, qu'il ne reconnaîtra bientôt plus lui-même sa propre langue; il la parle comme autrefois, mais la noblesse la façonne tous les jours à l'usage de ses plaisirs, de ses études, de ses amours. Déjà l'on commence à dire: Le patois du vilain et le langage de cour. *Lingua cortigiana*, comme l'appelle Le Dante.

La différence des lieux, le progrès des temps, les modifications imposées au langage par les coutumes, les mœurs, les climats divers permirent plus tard de distinguer quatre principaux dialectes : le *Castillan*, le *Sicilien*, le *Wallon* et le *Provençal*.—Les deux premiers, étrangers à la France, devinrent le modèle sur lequel se formèrent les autres dialectes de l'Espagne et de l'Italie. — Le wallon fut le langage de la France septentrionale. — Le roman provençal celui de la France mé-

ridionale. Ce dernier idiome fut longtemps cultivé dans la petite cour de provence, à Arles, — dans le Dauphiné, — la Savoie, — la Franche-Comté, — la Suisse romane, — le Languedoc, — l'Auvergne, — le Poitou — et dans tous les états situés au midi de la Loire, non-seulement jusqu'aux Pyrénées, mais encore jusqu'à l'embouchure de l'Ebre [1].

[1] Il y a plusieurs siècles que deux différens langages partagent la France, savoir : le français et le provençal ou le gascon. Le premier est propre aux provinces septentrionales, et l'autre aux méridionales du royaume. Ces deux langues, qui dérivent également du latin, ont leurs dialectes particuliers. Le français a le Picard, le Normand, le Champenois, le Bourguignon ; et le Provençal a le Dauphinois, le Languedocien, le Gascon, le Limousin, le Périgourdin. Nous ne parlerons pas ici de quelques pays particuliers de la France, dont les peuples ont un langage différent de ces deux idiomes, comme le pays des Basques, la Basse-Bretagne et quelques cantons où l'on parle la langue tudesque ou allemande, parce qu'ils ne sont pas assez considérables pour être dans la division qu'on a faite de la France et des langues en deux parties.

Dissert. par *Fréd. Soulier* (*Vic. de Béziers*, t. II, p. 398).

Cette langue romane du midi de la France ne voulut pas imiter sa sœur rivale qui s'étendait dans le nord, tous les jours infidèle à son origine : au contraire, le provençal conserva religieusement les antiques traditions romaines, lentement, harmonieusement modifiées. Il se développa tout à loisir dans la paix et l'abondance; et tandis que le nord était vivement secoué par les invasions brutales, les dominations violentes, sous les rois d'Arles, les comtes de Provence, de Barcelonne et de Toulouse, le midi goûta long-temps un tranquille bonheur. Il se laissa mollement entraîner sous l'influence poétique de l'Espagne, alors brillante, civilisée. Il reçut d'elle quelques-uns de ces rayons inspirateurs de génie fantastique et de galanterie chevaleresque des mœurs espagnoles. Il lui emprunta un peu de cette langueur douce et paresseuse qui fuit le travail et les fatigues, de cet ardent enthousiasme qui exalte l'imagination et entraîne les hommes au combat.

Près de deux cents ans avaient passé sans invasions et sans guerres sanglantes; la poésie alors prit le temps de naître et de s'inspirer sous un ciel si pur, dans un pays généreux qui servait d'asile aux arts libéraux et au commerce de la France.



CHAPITRE QUATRIÈME.

Influence de la Chevalerie et des Croisades sur la langue et la poésie méridionales.

§. Ier

La Chevalerie.

L'ANCIENNE chevalerie fut l'ouvrage d'une politique intelligente et sage qui exerça une influence profonde sur les

destinées de son temps. Son histoire est celle de la noblesse et de la milice de France; cependant bien des gens la regardent encore comme presque fabuleuse, comme embellie à plaisir par l'imagination romanesque et frivole de nos premiers poètes. Ils ont tort en cela; car ce fut l'ancienne chevalerie qui fit naître les troubadours, qui inspira leurs premiers chants [1].

L'ancienne chevalerie de France, considérée comme dignité de l'état qui donnait le premier rang dans l'ordre militaire et qui se conférait par une espèce d'investiture accompagnée d'un serment solennel, ne saurait se fixer au-delà du 11e siècle;

[1] M. Simonde de Sismondi commet une grave erreur et que du reste on pourrait victorieusement combattre par nombre de passages de son Histoire des Français, lorsqu'il dit : « Que la chevalerie est un monde idéalisé, tel qu'il » a seulement existé dans l'invention des romanciers, » etc. »

(*De la Littérature du midi de l'Europe*, t. 1, p. 89.)

quoiqu'il soit souvent question des chevaliers du temps de Charlemagne[1].

Le but de cette institution se trouve dans la politique des souverains et des hauts barons. Par elle, ils resserrent les liens de la féodalité, ils augmentent leur puissance, ils tournent à leur profit un usage qui n'était encore qu'une vaine formalité. Ils savent habilement mettre en œuvre l'amour de la gloire et celui des dames, pour entretenir des sentimens d'honneur et de bravoure; ils unissent les hommes par une fraternité d'armes que rien ne peut briser; ils comprennent tout le parti qu'ils peuvent tirer de ce généreux élan de fidélité, de courage et de patriotisme.—A la cérémonie civile de l'hommage, ils en ajoutent une autre en apparence religieuse, mais hautement politique; ils mettent des armes

[1] Les chevaliers romains et les chevaliers de Germanie, dont parle Tacite, n'ont aucun rapport avec ceux-ci.

entre les mains de leurs jeunes vassaux ; puis ils étendent peu à peu leur institution. D'autres hommes qui ne tiennent d'eux aucun fief sont aussi armés par leurs mains et s'en vont combattre pour leurs intérêts. Avec quelle adresse ils excitent, ils exploitent les idées chevaleresques et pieuses !.....

C'était une force bien puissante que celle d'une armée ainsi composée de soldats toujours prêts à marcher en quelle occasion et quel lieu que ce fût, et non comme ces feudataires qui ne partaient que sous certaines réserves et pour un temps limité.

Les hauts barons, pour exciter un plus grand nombre de guerriers à s'enrôler sous leurs bannières, étalaient dans les premiers temps une magnificence royale lors des promotions ; et, quand il arrivait à quelque riche seigneur d'aller recevoir l'épée de chevalier, il rivalisait avec eux de luxe et de largesses. Ce fut sans doute pour cette raison que les possesseurs de terres nobles,

lorsqu'eux ou leur fils aîné devaient recevoir la chevalerie, eurent droit de lever sur les vassaux et sujets de leurs terres, pour les frais de réception, une des quatre espèces de taille qu'on appelait *aides chevels* (aides de chevalerie).

Mon dessein n'est pas, dans cet ouvrage, de donner une histoire de l'ancienne chevalerie; je vais chercher seulement à démontrer l'influence que cette institution dut nécessairement exercer sur les poésies contemporaines.

De tout temps le poète et le guerrier ont eu besoin l'un de l'autre; tous les deux aspirent à la même couronne, celle de la gloire. Et, comment le guerrier pourrait-il l'obtenir, s'il ne rencontrait un homme de génie pour apprendre ses hauts faits à l'univers? Comment le poète rendrait-il ses chants populaires, s'il ne trouvait un héros à célébrer?

Je n'invoquerai pas ces exemples trop connus des demi-dieux d'Homère, des

Alexandre, des Auguste, qui tous avaient avec eux sous leur tente militaire et dans leur somptueux palais, des bardes attitrés. J'irai chercher ces mêmes usages dans les clans montagnards de l'Ecosse, dans ces petits royaumes des Gaules.

Partout et toujours, nous voyons une lyre suspendue aux faisceaux d'armes. Heureuse l'histoire, lorsqu'elle n'a pas à rougir d'en rencontrer aux portes de ces châteaux dont les maîtres n'avaient que de l'or ou des menaces pour inspirer leurs poètes esclaves!

Les rois, les princes, les chevaliers du moyen-âge nous offrent cette intéressante originalité, c'est qu'un grand nombre se chargeaient eux-mêmes du soin de raconter leur histoire; beaucoup fesaient des vers jusque sur les champs de bataille; c'étaient des cris de malédiction contre l'ennemi, des hymnes d'enthousiasme pour provoquer les soldats à la victoire, ou bien, dans un grand danger, c'était un chant

d'amour écrit avec le sang d'une blessure pour la dame des dernières pensées.

Ce culte des muses, si familier à ces hommes d'armes, à ces rois troubadours, au milieu de sanglantes mêlées, se comprend quand on sait quelle était la vie d'un chevalier.

A peine le fils d'un gentilhomme avait-il atteint sa septième année qu'on le retirait des mains des femmes; son éducation était confiée à des hommes[1]. Elle était

[1] Les jeunes gens poursuioient,
Lances, bacinez portoient
Des anciens chevaliers —
Et la coustume apprennoient
De chevauchier, et veoïent
Des armes les trois mestiers —
Puis devenoient archiers,
A table et partout servoient, —
Et les malectes troussoient
Derrière eux moult volontiers, —
Ainsi a donc le faisoient
Et en cuisine s'offroient
A ce temps les escuyers —

mâle et robuste; déjà on le préparait aux travaux de la guerre.

La cour d'un prince, le château d'un baron, quelquefois même pour le pauvre, l'hospice d'une ville; voilà ses premières écoles. Il s'attachait ensuite à quelque illustre chevalier qui, par une espèce d'adoption paternelle, le gardait à son service. Sa soumission pour son maître n'avait rien

Puis gens d'armes devenoient
Et leurs vertus esprouvoient
Huict ou dix ans tous entiers —
Es grands voyages aloient —
Puis chevaliers devenoient
Humbles, fors, appers, legiers,
En honourant estrangiers,
(Par honour se contenoient
Aux joustes puis tournoient)
Pour ce furent tenus chiers
Et les dames honouroient
Qui pour leur bien les aimoient.
S'en furent hardis et fiers
En contre leurs ennemis
Et courtois à leurs amis.

(*Poésies manuscrites d'*Eustache Deschamps.)

d'humiliant, c'était le respect d'un élève, d'un fils.

S'il faut en croire la chronique de *Jehan de Saintré*, les femmes se chargeaient du soin de lui apprendre en même temps son catéchisme et l'*art* difficile d'*aimer*.

Telles étaient ses premières leçons. L'amour de Dieu et des dames devait être la devise de toute sa vie.

Il commençait d'abord par être page, varlet ou damoisel. Ces fonctions étaient le service ordinaire de domesticité; mais seulement auprès du maître et de la maîtresse. Son devoir habituel consistait à accompagner à la chasse, dans les voyages, dans les visites, les promenades, à servir à table, verser à boire[1], etc...

[1] Au sortir de l'école, Bayard fut placé par ses parens dans la maison de l'évêque de Grenoble, son oncle, qui le mena avec lui à la cour de Savoie. Le prélat ayant été admis à la table du duc........ « Durant iceluy dinez, étoit » son nepveu, le bon chevalier, qui le servoit de boire » très-bien en ordre, et très-mignonnement se contenoit. »

Par les soins que reçoit le jeune gentilhomme, déjà l'on commence à comprendre la direction que suivra son esprit et son cœur. — On éveille, on excite chez lui l'exaltation; on le sort de la nature, pour le porter dans un monde tout poétique. — Il sera glorieux pour lui de pousser à l'extrême les sentimens chevaleresques qu'on lui inspire. L'amour devra le rendre, pour sa dame, plus timide, plus tremblant, plus respectueux que l'esclave le plus docile. Le courage contre un ennemi sera la plus audacieuse témérité. Pour un nœud de ruban, pour un regard sans espérance, il se jettera au milieu des lances et des épées, il fera les vœux les plus extraordinaires [1]. Homme de fer et de feu sous la cuirasse, il restera toujours l'enfant qui soupire sous le velours et la soie.

[1] Je fais vœu, disait un chevalier, à la belle et gentille damoiselle de mon cœur, d'aller, quand je serai appareillé de mes armes, délivrer la belle province de tous les che-

Le page, quand il passe au service de la châtelaine, pour peu qu'il soit aimable, ne tarde pas à devenir le jouvenceau favori. Il ne s'approche de sa belle maîtresse que le cœur rempli de crainte; il la sert comme une divinité. Et cet amour, toujours approuvé par le seigneur et maître, n'excite aucune jalousie; il est presque un devoir.

Heureux celui qui sait écrire, il compose quelque spirituelle devise, quelques couplets délicats; et si ses vœux ne déplaisent pas, souvent il passera plus d'une longue nuit

valiers félons et discourtois, et il en sera ainsi, pourvu que mort ne me devance.

(*La Colombière*, t. 1, ch. 21, page 285.)

Je prometz, disait un autre, d'apporter à celle que plus j'aime, le collier et les armes du prince qui donnera le prochain tournoi; non pas que cet excellent prince ne soit plus preux à cent doubles que je le suis; mais que ne peut-on mettre à fin à l'aide d'amour et d'amie!

(*La Colombière*, idem, page 295.)

pour *trouver* une chanson [1]. Alors, quelle sera sa récompense, à lui qui ne demande qu'un tendre sourire pour prix de ses souffrances et de son amour? L'histoire indiscrète nous raconte que plus d'une cruelle châtelaine laissa mourir pour elle un chevalier dans un tournoi et ne put résister à la chanson d'un troubadour [2].

Après les fonctions de page, quittées toujours à regret, le gentilhomme passait au grade d'écuyer, grade qui se conférait en lui attachant au côté une épée bénite. Cette cérémonie était célébrée par un prêtre, dans une église, les cierges allumés, en présence du père ou du parrain du jouvencel.

[1] D'autres fois il étoit joyeux et chantoit plus que oncques et se prenoit à faire ballades, rondeaux, virelets et complaintes d'amoureux sentimens.

(Hist. du maréch. *de Boucicaut*, ch. 9, p. 30.)

[2] *Marchangy*, Gaule poétique, t. IV, p. 18.

La Colombière (Théât. d'honn. et de chev., t. I, c. 5, p. 50.)

Pour le service intérieur, les écuyers se divisaient en plusieurs classes différentes, suivant leurs fonctions. Il y avait l'écuyer d'honneur ou de la personne, celui de la chambre ou chambellan, celui de la table ou tranchant, etc..... Dans les bals, ils servaient les épices, dragées, confitures, le clairet, le piment, le vin cuit, l'hypocras et les autres boissons qui terminaient toujours les festins et que l'on prenait encore en se mettant au lit[1]. — Le premier, le plus important de leurs soins était celui de dompter et dresser les chevaux. On conçoit cette étude dans une noblesse guer-

[1] *Clairet*..., liqueur composée de vin et de miel.

Piment.... Les statuts de Cluny disent :

Statutum est, ut ab omni mellis ac specierum cum vino confectione, quod vulgari nomine pigmentum vocatur..... Fratres abstineant.

Le *vin du coucher*.... On lit dans le roman de *Gérard de Roussillon*, le vers suivant :

Lo coms demandet vi e vai dormir.

Le comte demande le vin et va dormir.

rière qui ne combattait jamais qu'à cheval et qui, pendant une grande partie de la journée, se livrait aux plus violens exercices d'équitation [1].

Quand le maître demandait son coursier, les écuyers accouraient; l'un tenait l'étrier, les autres portaient les différentes pièces de l'armure, les brassars, les gantelets, le heaume, l'écu, le pennon, la lance, l'épée, etc... Si le chevalier s'en allait en guerre, deux sortes de chevaux le suivaient. Celui de voyage, d'une allure douce et commode, appelé palefroi, coursier, hacquenée; et ceux de bataille, dextriers, parce qu'ils étaient conduits par des écuyers qui les tenaient à leur droite. C'est sur ceux-là que montait le chevalier, quand quelque danger venait à le mena-

[1] Pour juger des exercices par lesquels la jeunesse s'endurcissait à la peine et à la fatigue, il faut lire le récit que nous fait l'historien de la *vie de Boucicaut*.

cer[1]. Alors, ses écuyers rangés devant lui, étaient attentifs à tous ses mouvemens, lui donnaient de nouvelles armes, paraient les coups qu'on lui portait et lui tenaient un cheval frais en réserve.

L'âge de vingt-un ans était celui où, après tant d'épreuves, il pouvait être reçu chevalier. Les époques choisies de préférence pour conférer ce grade étaient les grandes fêtes de l'église, surtout la Pentecôte, les publications de paix ou de trève, le couronnement des rois, etc....

Sainte-Palaye, dans son excellent ouvrage sur l'ancienne chevalerie, a donné, dans les plus minutieux détails, les cérémonies pratiquées à cette occasion. Comme elles sont très-nombreuses et qu'elles n'ont pas pour cet ouvrage une très-grande importance, nous nous contenterons d'indiquer

1 D'où vient l'expression : *Monter sur ses grands chevaux.*

au lecteur cette source de nos recherches, en l'engageant à y recourir [1].

Une fois chevalier, le gentilhomme, s'il était assez riche, avait à son tour des pages, des écuyers, tenait une cour dans son château et rendait à d'autres la généreuse hospitalité qu'il avait reçue. S'il était pauvre, au contraire, il trouvait un asile auprès du souverain ou s'en allait errer par monts et par vaux, cherchant quelques torts à redresser.

Un méchant baron tenait-il une femme prisonnière? Alors il accourait, plantait son écu aux portes du château, sonnait du cor, demandait la liberté de la dame et proposait à son ravisseur un combat à outrance, combat qui ne pouvait être refusé sans une flétrissure éternelle. — Entendait-il raconter quelque histoire merveilleuse de revenans, de spectres, d'appari-

[1] Des jeûnes austères, des nuits passées en prières, etc... (*Ste-Palaye*, histoire de l'ancienne Chevalerie.)

tions nocturnes? Il venait bravement s'asseoir tout armé dans le lieu fatal, attendait sans crainte l'heure de minuit, et s'il voyait passer un grand fantôme blanc, il le suivait à travers les ruines. Malheureusement, il se rencontrait quelquefois une trappe sous ses pas, et tout-à-coup il se trouvait dans un affreux repaire de brigands ou de faux monnayeurs qui, n'ayant que faire de ses sentimens chevaleresques, l'assassinaient traîtreusement [1].

Un cruel châtelain, comme il s'en trouvait beaucoup alors, descendait-il à l'improviste du haut de la montagne où il avait assis sa demeure, pour tomber pendant la nuit sur les pélerins qu'il dévalisait? Un ou plusieurs chevaliers, suivis de gens armés, venaient faire le siége du château de ce déloyal [2].

[1] *Marchangy*. — t. IV, p. 4.

[2] Un grand nombre de seigneurs s'étant fait d'inexpugnables repaires des châteaux qu'ils avaient d'abord

Les principaux et les plus anciens ordres de la chevalerie en France, étaient ceux de la *Table ronde* et ceux de l'*ordre de la dame Blanche à l'écu vert*, institués par le maréchal de Boucicaut.

Il n'y avait que treize places à la Table ronde, en mémoire des treize Apôtres; mais celle de Judas restait vacante. Les douze furent successivement remplies, pendant le règne du roi Artus, par cinquante chevaliers. On trouvera, dans le roman de Merlin, les règlemens de cet ordre; en voici un article :

« Il n'est pas permis aux chevaliers de » la Table ronde, d'obtenir un don de » merci (ou d'amoureuse merci) d'une » jeune pucelle, malgré elle, pourvu toute- » fois que la résistance soit sérieuse. »

opposés aux courses des Normands, rançonnaient les voyageurs, enlevaient les femmes et tyrannisaient leurs vassaux, lorsque de généreux citoyens s'armèrent pour puni le brigandage de quelques châtelains pervers.

Marchangy, t. IV, p. 6.

Le maréchal de Boucicaut institua l'ordre de la dame Blanche, à l'occasion de l'enlèvement de la dame de Beaufort, et pour lui procurer sa liberté. Ce qui n'étonnera pas, dit le président Roland, si on rapproche les règles de cet ordre des cartels qu'il envoya aux Vénitiens [1].

L'esprit de cette institution était de parcourir les campagnes, de visiter les châteaux, d'offrir des secours aux beautés malheureuses, aux amantes abandonnées, aux dames vertueuses que la violence enchaînait [2].

Maintenant que l'on connaît la vie d'un chevalier, il sera facile de concevoir l'influence toute naturelle que de semblables mœurs durent nécessairement exercer sur la langue et les poésies de l'époque.

Je ne parle point ici de l'éducation clas-

1 Histoire universelle, t. 85, p. 286.

2 Histoire de l'ancienne chevalerie, par *Lacurne Sainte-Palaye*.

sique et traditionnelle de la bourgeoisie; les positions dans le barreau, la magistrature, la médecine, l'église, ne pouvant s'obtenir que par des études spéciales dont la base était le latin, seul il était admis dans les écoles et les facultés. — L'idiome nouveau était celui des hommes nouveaux. La féodalité, peu soucieuse de l'antique érudition, ignorante comme le sont en général les hommes d'armes, favorisait de tous ses efforts une langue à sa taille, si je puis parler ainsi, une langue faite par elle et pour elle. Tandis que les docteurs et les lettrés combattaient, détestaient, anathématisaient cette perturbatrice dont ils ne s'entretenaient qu'avec mépris.

La manière dont on élevait un gentilhomme était, comme on a dû voir, très-peu propre à en faire un savant. On ne développait en lui que deux natures de facultés; celles du corps et celles du cœur.

Du simple varlet au chevalier, nous trouvons une hiérarchie parfaite, un en-

seignement graduel et complet, quant à ce qui tient au service de la personne; mais rien de déterminé, d'obligatoire, pour tout ce qui intéresse l'esprit. La poésie n'est qu'un art d'agrément qui peut faire la fortune ou le bonheur de celui qui le possède, mais rien n'en prescrit l'étude. — Tel bon chevalier, dans un carrousel, pourra donc être plus rustre que le dernier de ses vassaux; tel autre, au contraire, médiocre, la lance au poing, brillera comme le plus galant poétiseur. — Ceci, du reste, soit dit sans nulle application; car il est à remarquer que nos meilleurs troubadours furent de braves et habiles soldats [1].

C'était donc à l'aide des conseils d'un ami ou de la lecture de quelques chansons

[1] BERTRAND DE BORN, — le roi RICHARD, — ALPHONSE II, roi d'Aragon, — BLACAS, — SAVARI DE MAULÉON, — PONS DE CAPDEUIL, — le vicomte DE ST-ANTONI, etc.

manuscrites, qu'on parvenait à apprendre, tant bien que mal, les règles si peu déterminées de la poésie provençale. Quant à la grammaire, plus indécise encore, elle se formait au fur et à mesure. Ses principes étaient ceux adoptés jusqu'à ce jour dans les conversations ou les écrits; et pour les appliquer, l'écrivain se ressouvenait, copiait, hasardait même le mot. — C'est précisément de ses incertitudes, témérairement résolues, que sont sortis souvent les mots les plus heureux, les tournures les plus gracieuses qui restent encore aujourd'hui dans notre langue.

La bravoure poussée par devoir jusqu'à la plus aveugle témérité, la galanterie envers les femmes érigée en culte aussi sacré que celui de Dieu même, telle était, nous l'avons dit, la loi souveraine sous laquelle tous devaient fléchir. — Le gentil damoisel qui n'a point encore d'amie a cependant rêvé la femme qu'il aimera. Avant de l'avoir rencontrée, il sait les qualités de son cœur

et la beauté de son visage. Il a composé pour elle d'amoureuses chansons et les dit le soir en s'accompagnant de la mandore. L'art, pour lui, est de rendre par ses vers l'illusion une réalité. Alors, la délicatesse de ses pensées, l'élégance de sa prononciation, surtout le choix heureux et discret de ses comparaisons, le feront distinguer de quelqu'aimable châtelaine, jalouse de détourner à son profit des hommages qui flattent souvent bien plus sa vanité qu'ils ne parlent à son cœur.

Cet effort du poète pour *trouver* des vers, nouveaux[1] en la forme et dans les idées, donnera irrésistiblement à ses écrits une harmonie inconnue, colorera son style de nuances légères, de mots pittoresques, d'images saisissantes qui, d'un idiome bâ-

[1] Un Escribot farai, quez er mot maitatz
De *mots novels* et d'art et de divinitatz

(*Pièce de* Pierre CARDINAL).

tard, feront peu à peu surgir une langue neuve, riche, correcte, nationale enfin.

Ce qui n'est que fadeurs dans les romans du 16e siècle, ce qui passerait justement pour de mauvais goût aujourd'hui, alors était exclusivement recherché dans les chansons d'amour; et rien n'est plus facile à concevoir.— Non pas que maintenant le goût soit meilleur; mais les mœurs l'ont modifié, l'ont changé de direction ou d'objet. Aussi, ne faut-il pas lire et juger la littérature galante du moyen-âge sous les impressions que nous a fait notre société moderne.

Chaque époque a son génie et porte dans tout ce qu'elle produit un type ineffaçable, tel que celui qui l'étudie doive le reconnaître. L'art imite et ne reproduit pas la nature. Il en est de même des œuvres de l'intelligence — On fera autrement, mieux peut-être, mais jamais identiquement semblable. — La science archéologique pose ce principe en

axiôme et en fait son point de départ; or, les recherches auxquelles nous nous livrons en ce moment sont presque, si l'on peut parler ainsi, de l'archéologie littéraire; il faut donc procéder par les mêmes moyens.

Le caractère distinctif de la poésie chevaleresque au moyen-âge, c'est la foi; foi en l'amour, en la gloire, en la religion[1]; foi vive, ardente, enthousiaste, qui réjaillit dans toutes les actions comme dans tous les écrits du temps. L'esprit n'apparaît pas, c'est toujours le cœur. Les sentimens ne se produisent que dans leur exaltation, et

[1] L'un des caractères distinctifs des poésies des troubadours, caractère que nuls autres écrivains d'aucune nation n'ont offert avant eux, c'est le mélange, et je dirai la confusion des idées religieuses et des images de l'amour. Cette inconvenance naïve qui, de la part d'écrivains appartenant à d'autres temps et à d'autres mœurs, serait jugée une coupable irrévérence, offre ici une couleur locale qui est loin de nous déplaire et que notre sévérité est loin de condamner.

RAYNOUARD (Choix de Poésies).

le poète vraiment ému semble n'écrire que sous une inspiration réelle. — Le style des hommes d'armes surtout porte cette empreinte originale.

C'était donc la même école qui formait le troubadour et le chevalier, les mêmes sentimens qui fesaient battre leur cœur, la même pensée qui servait de devise à toutes les actions de leur vie.

§. II.

Les Croisades.

Les croisades eurent une incontestable influence sur les progrès du langage. Le nouvel idiome ne devint pour ainsi dire véritablement national qu'à partir de ces grandes prédications religieuses qui devaient ébranler l'Europe entière. Jusque-

là, resserrée dans chaque province, la langue se divisait en patois grossiers qui, chaque jour, perdaient le souvenir de leur commune origine, et qui bientôt auraient cessé de se connaître si ce puissant intérêt commun ne fût venu les confondre.

Les infatigables soldats de la milice romaine, dispersés dans les Gaules qu'ils parcouraient dans tous les sens, catéchisaient les peuples. Le pape Urbain avait appelé le glaive au secours de la croix; — ce cri de guerre, parti du cœur même de la France, avait retenti dans les demeures les plus secrètes. D'exaltés missionnaires couraient de ville en ville et jusques dans les moindres hameaux, pour raviver le courage des chrétiens. La chaire d'une église, le tronc d'un arbre, un rocher nu, un tertre sur le bord d'un chemin, tout leur servait de tribune quand le peuple se pressait autour d'eux. Partout ils fesaient entendre les mêmes menaces, les mêmes promesses.

Les populations des campagnes, jusque-là isolées, se trouvaient tout-à-coup réunies, attentives sous la même parole. Quand le prêtre avait parlé, chacun s'en retournait, méditant sur ce qu'il venait d'entendre, et le répétant le soir, en famille, dans sa chaumière. De pareilles leçons pouvaient-elles être stériles ? L'oreille serait-elle restée insensible lorsque le cœur était ainsi frappé? Le langage de tous ces auditeurs ne devait-il pas, de cette manière, se fondre et se régulariser ?

Il demeure donc évident que la *prédication ecclésiastique* fut pour la langue une cause directe de développement. Cependant, elle ne fut pas la seule, et la *prédication militaire* eut aussi une grande part à ce succès. En effet, d'après ce que nous avons vu de l'éducation des chevaliers, on doit comprendre quelle impatience les animait. La guerre était pour eux une nécessité autant qu'un plaisir. Tous ces hommes d'armes, qui ne trouvaient aucun

aliment à l'extérieur pour satisfaire leur ardent besoin de s'illustrer, parcouraient le pays la lance au poing, cherchant un prétexte plutôt qu'une occasion de se battre; et pour quelques preux redresseurs de torts qui se dévouaient à l'honneur du pays, grand nombre de déloyaux chevaliers s'en allaient, laissant partout la désolation et la ruine. C'était une noble institution que l'oisiveté des temps avait détournée de son but. Instrument d'abord protecteur, chaque jour il devenait de plus en plus oppressif.

Quand le vaste projet des croisades fut connu dans les Gaules, avec quelle ardeur cette multitude de chevaliers l'accueillirent! C'était pour eux tout un avenir de gloire et de fortune.—Aussi intéressés que l'Eglise au succès de l'expédition, ils s'associèrent avec elle [1].

[1] Ce fut l'enthousiasme des croisades qui brisa les barrières qui séparaient les nations; elle les réunit pour

Tous vinrent mettre leur épée sur l'autel et reçurent en échange de cet hommage l'absolution de leurs fautes passées. En même temps qu'ils s'armaient, ils prirent leur plume et écrivirent, non plus ces lois d'amour, ces tendres romances qu'ils composaient jadis pour les nobles dames dans la molle oisiveté des châteaux : les poésies devinrent énergiques, violentes, empreintes de cette sainte exaltation qui échauffait alors les esprits. Elles s'adressèrent à tous ceux qui purent prendre les armes.

des conquêtes religieuses, les transporta dans la patrie des Phidias et des Homère, leur fit respirer l'air de la voluptueuse Asie. De là, combien de nouvelles sensations, de nouvelles idées et de goûts nouveaux! C'est dans ces conjonctures que se multiplièrent les troubadours. Plusieurs princes devinrent pour eux des modèles et des protecteurs, leur ouvrirent leurs cours et leurs châteaux, les comblèrent de présens, de richesses et d'honneurs. Les dames, sensibles aux flatteries de leurs chants, leur accordaient la tendresse et les faveurs de l'amour.

(*Millot*, Discours préliminaire.)

On s'excitait de toutes parts. *Dieu veut* que la ville sainte ne demeure pas plus longtemps entre les mains sacrilèges de ses ennemis. Il ordonne à son peuple d'aller la conquérir. Malédiction sur les lâches qui ne voudront pas renoncer à leur honteux sommeil et que la voix du ciel ne saurait éveiller !....... Salut éternel aux chrétiens qui abandonneront le foyer de la patrie pour aller cueillir sur un tombeau les palmes glorieuses de la foi !.....

Etait-il possible de rester honteusement fermé dans son logis quand les palais étaient abandonnés ? Les vieillards, les enfans, les femmes, tous s'en allaient à pied, beaucoup mendiant leur pain. Fût-il jamais spectacle plus attendrissant, plus poétique que ce pieux enthousiasme d'une famille entière courant à une guerre si lointaine comme à une fête des environs. Quand les petits enfans se sentaient fatigués, quoi de plus touchant que de les entendre demander à leur mère, à chaque hameau

qu'ils rencontraient : *N'est-ce pas là cette Jérusalem que nous allons chercher?*

Cette époque n'est pas seulement merveilleuse parce qu'elle vit deux religions, deux mondes, se prendre corps à corps, et plus de la moitié de la terre venir se ranger en bataille sous la croix et le croissant. Ce qui doit frapper les esprits, c'est moins le fait en lui-même que les causes qui le firent naître et les résultats qui le suivirent.

Pour nous convaincre matériellement de l'influence des prédications et des poésies sur la langue, prenons dans la littérature antérieure aux croisades, puis comparons ce qu'elle était et ce qu'elle devint.

*Vers des Moines de Saint-Martial de Limoges, composés sous Henri Ier* (1031).

Je de hormais finis nostra razos,
Un peut soilas que trop fo aut lo fos
Le vendor clert qui defin lo respos,

Tu autem Deus, qui est pere glorios,
Nos te pregan que te remembre de hos
Kant triaras los mals d'antre los bos [1].

Dans cette pièce, nous trouvons un mélange barbare de mots de différens idiomes. Du latin pur, du provençal, du patois limousin et quelques expressions de la France septentrionale.

Je sais bien qu'à cette époque et même beaucoup plus tard, dans les beaux jours de la langue provençale, quelques troubadours se sont amusés à composer des pièces de vers en différens idiomes mêlés [2]; mais leur intention alors était évidente :

[1] Manuscrit de St-Martial de Limoges, à la Bibliothèque royale, n° 1139.

[2] *Mariana* rapporte que dans le XIe siècle, au siége de Calcanassor, un pauvre pêcheur chantait alternativement en arabe et en langue vulgaire une complainte sur le sort de cette malheureuse ville. Le même air s'appliquait tour-à-tour aux paroles étrangères et nationales.

(*Villemain*, Cours de littér., t. 1, p. 133.)

loin d'être chez eux témoignage d'ignorance, ils croyaient au contraire donner par-là une grande preuve d'érudition.

Cependant, gardons-nous bien de confondre les premiers essais poétiques d'une langue encore au berceau avec ces tensons composées en différens idiomes et dans lesquelles nos troubadours aimaient jadis à montrer leur savoir. Les poésies du manuscrit de Saint-Martial sont écrites en langue farcie, c'est-à-dire dans un langage bâtard formé de tous ces dialectes errans dans les Gaules, et que rien n'avait encore définitivement fixés.

Voici la pièce la plus pure de style, qui se trouve dans le Missel de 1139. C'est une hymne à la vierge Marie.

O Maria Deu maire
Deu t'es e fils e paire,
Donna preia pro nos
To fil lo glorios.

Eve creet serpen
Un agel resplenden
E so nos en vai gen
Deus nes om veramen.

Car de femna nasquit,
Deus la femna salvat
E preque nasquit hom
Qui garit en tos hom.

Adam menjet lo fruit
Perque tous liut perdut,
Adam no creet Deu
A tot nos en vai greu.

Deut receust per lui mort
E la crot a grand tort,
E resors a tert dia
Si cum o dit Maria.

Cette pièce est évidemment bien postérieure à celle que nous avons citée plus haut, ainsi qu'à un grand nombre d'autres qui se trouvent dans le même manuscrit. Il suffit de la lire une seule fois pour se convaincre que ce n'est pas l'auteur du

mystère des vierges folles et des vierges sages qui l'a composée. Ce mystère[1] est certainement de la première moitié du

[1] Il est écrit dans trois idiomes différens, le latin, le français et le provençal. Nous nous servirons de la traduction pour le latin; nous citerons textuellement le provençal.

L'ÉPOUX.

« L'époux qui est le Christ va arriver; vierges, veillez,
» les hommes se réjouissent et se réjouiront à sa venue;
» car il délivrera de la tache originelle les nations qu'avait
» asservies le démon par la faute de notre première mère.

LES VIERGES SAGES.

Oiet virgines aiso que vos dirum
Aiscet presen que vos comandarum
Atendet un espos Jhesu salvaire à nom
Gaire noi dormet.

Aisel espos que vos hor atendet,
Venit en terra per los vostres pechet,
De la virgine en Bethleem fo net
E flum Jorda lavet et luteet
Gaire noi dormet.

11e siècle, tandis que l'ode à la vierge doit être de la seconde moitié.

En effet : si nous descendons au règne de Philippe Ier, en 1060, c'est-à-dire, quelques années avant l'ouverture des croisades, déjà nous sentons l'influence méridionale peu à peu s'avancer dans le nord; et si nous entrons dans certaines villes cinquante ans plus tard, nous sommes surpris de l'immense progrès de leur langage. C'est que, de 1060 à 1110, tout fut révolutionné.

Le Limousin produisit Guillaume IX, comte de Poitiers, un des plus illustres

En fo batut, gablet, e lai deniet.
Sus e la crot batut, e clan figet,
Den monument de so entrepauset.
    Gaire noi dormet.

E resors es la scriptura a dii.
Gabriel soi en trames aici,
Atendet loque ja venra prai ci
    Gaire noi dormet.

(*Journal de l'inst. publ.*, Cours de M. Charles Maguin.)

poètes dont la langue provençale s'honore. — Disons ici, cependant, que quoique Sainte-Palaye et ses compilateurs nous aient donné ce prince comme le premier compositeur de chansons, nous n'en restons pas moins convaincu que bien avant lui la poésie provençale était cultivée. Le nom de Guillaume est, il est vrai, le plus ancien, mais il suffit de lire ses vers et de les comparer avec ceux dont nous venons de parler pour comprendre que la langue ne passa pas subitement à une si parfaite correction.

D'ailleurs, le Limousin, si éloigné du foyer provençal, ne pouvait naturellement être le pays où eurent lieu les premiers essais poétiques en cette langue. Il est bien plus juste de penser que, jusqu'au comte Guillaume, les troubadours s'étaient contentés de cultiver la poésie sans y attacher nulle importance; le temps n'étant point encore venu où la lyre serait entre les mains d'un chevalier aussi dangereuse que l'épée.

Jusqu'au moment dont nous parlons, tout encore avait été matières frivoles que la mémoire des contemporains pouvait conserver comme de joyeux délassemens; mais qu'on ne jugeait sans doute pas digne d'éterniser sur le vélin. D'ailleurs, observons que beaucoup de ceux qui chantaient ne savaient pas écrire.

Il n'est donc pas étonnant que ce ne soit que vers le temps où le thème devint populaire, héroïque, digne de l'histoire, que l'on commença à recueillir les inspirations du poète, surtout lorsque ce poète était un prince qui n'avait qu'à dicter à son chapelain.

Nous venons de voir les poésies du manuscrit de St-Martial, si maintenant nous prenons quelques strophes de ce comte de Poitiers, qui parut moins d'un demi-siècle après, nous pourrons apprécier l'immense progrès qui, en si peu de temps, s'était opéré dans la grammaire comme dans la versification provençale.

Farai un vers de dreit nien,
Non er de mi ni d'autra gen,
Non er d'amor ni de joven,
Ni de ren au,
Qu'enans fui trobatz en dormen
Sobre chevau.

No sai en qual guiza m fui natz,
No sui alegres ni iratz,
No sui estranh ni sui privatz,
Ni non posc au,
Qu'enaissi fui de noitz fadatz
Sobr' un pueg au.

No sai quora m sui endormitz;
Ni quora m velh, som no m'o ditz.
Per pauc no m'es lo cor partitz
D'un dol corau;
E no m'o pretz una soritz,
Per sant Marsau.
Etc., etc.

Les croisades, je l'ai dit, inspirèrent presque tous les poètes de l'époque; et la grande popularité des écrits dont elles furent la cause eut le double avantage de devenir pour la langue un enseignement

général, en même temps qu'un véhicule puissant pour les populations.

Tout le monde connaît la romance de Raoul de Coucy, les vers de Thibaut, comte de Champagne, ceux du comte d'Anjou, du duc de Bretagne, de Frédéric II, de Richard Cœur de Lion, du Dauphin d'Auvergne, les poésies de Folquet de Romans, d'Aimeri de Peguilhan et celles des troubadours croisés Rambaud de Vaqueiras, Elias Cairels, Pons de Capdueil, Gaucelm Faidit.

On voit avec quelle ardeur ils excitaient les peuples au départ. Je sais bien qu'un grand nombre de ceux même dont je viens de parler préférèrent le doux repos de la patrie, et qu'ils mirent autant de faiblesse dans leur conduite qu'ils montrèrent de bravoure dans leurs paroles. Ainsi, dans une tenson, Folquet de Romans demande à Blacas, pourtant bon chevalier, s'il partira pour la Terre-Sainte; celui-ci répond, en riant, qu'il aime, qu'il est aimé de la

comtesse de Provence et qu'il veut demeurer auprès d'elle :

> Je ferai ma pénitence
> Entre mer et Durance
> Auprès de son manoir.



CHAPITRE CINQUIÈME.

Influence du génie mauresque sur la langue provençale.

Le mahométisme ne put s'établir que par la destruction. Il étendit son sabre comme un niveau sur ce qui restait encore debout, et ne planta ses racines que sur

des ruines sanglantes. Il en fut toujours de même pour toutes les puissances brutales qui ne trouvèrent de passage libre que celui qu'elles s'ouvrirent par le fer ou le feu. Après la conquête civilisatrice de Jules César, nous vîmes les Gaules s'éclairer et grandir sous l'influence protectrice de ses vainqueurs. Nous avons vu aussi, quelques siècles plus tard, la lumière s'éteindre au souffle des barbares, et le pays retomber dans son ancienne ignorance. — Rien n'est plus commun dans l'histoire des empires que ce spectacle désolant des vicissitudes humaines.

Tandis qu'une partie de l'Europe, surtout les Gaules, gémissait dans les ténèbres, une autre portion du globe sortait de l'ombre, entrait vivement dans la carrière et la parcourait d'un pas brillant et sûr.

Mahomet laisse son royaume dans la nuit, nuit profonde au milieu de laquelle brûle comme un fanal mortuaire l'im-

mense bibliothèque d'Alexandrie[1]; et cependant, quelques années sont à peine écoulées que déjà les kalifes favorisent les sciences et les lettres. Moavias, le premier des ommiades (661-680), les appelle dans son empire, ses successeurs les y retiennent; et quand la famille des Abassides monte sur le trône, les Arabes civilisés deviennent civilisateurs.

Al-Mansour (754-775), Aaron-Al-Raschid (786-809), surtout Mohammed-Aben-Amer son fils, portent au plus haut degré

[1] Alexandrie est prise par Amrou, le 11 de Mouharram de la vingt-unième année de l'H (décembre 641 de J. C.). Amrou, sur les remontrances de Jean Philopon, dit le Grammairien, veut conserver la riche bibliothèque de cette ville; il en écrit au kalife. Omar répond: « Ce que » contiennent les livres dont vous me parlez, s'accorde » avec ce qui est écrit dans le *livre de Dieu*, ou ne s'y » accorde pas. S'il s'y accorde, alors l'Alcoran suffit, et » ces livres sont inutiles; s'il ne s'y accorde pas, qu'on » les brûle. »

Art de vérifier les dates, p. 393. (Chron. des Kalif.)

l'amour des études intellectuelles; ils appellent les savans à leur cour[1], font venir à grands frais de tous les points du monde les ouvrages de quelque mérite. Il ne se bâtit pas une mosquée dans l'empire que sous le même toit on n'élève en même temps une école pour la jeunesse[2]. Les peuples vaincus paient leurs rançons avec les manuscrits de leurs plus illustres auteurs; et Bagdad, devenue la ville la plus florissante du monde, voit briller après elle Cufa, Bassora, Balkh, Ispahan, Samarcande et cette même Alexandrie, veuve à jamais des riches trésors des Ptolémée.

Ce fut donc en moins de trois siècles que les Arabes passèrent du fanatisme le plus dévastateur à cet état de brillante prospérité que nul autre peuple n'avait peut-être jamais aussi bien connu. Si un

1 De la litt. du midi de l'Europe, *S. de Sismondi*, t. 1, p. 44.

2 Id. id. p. 45.

instant la civilisation s'arrêta tremblante en face du principe sur lequel le prophète avait assis, pour le conserver, le trône des Ottomans, bientôt elle prit un vaste essor et s'étendit dans un empire si bien fait pour elle. L'Arabe, en effet, vint fixer ses étendards triomphans dans les contrées les plus fécondes et les plus heureuses. — Il règne sur la fertile Egypte, où reposent les archives du monde; sur l'ardente Afrique, patrie de l'éloquence et du courage; sur l'Asie, terre de volupté et de poésie; sur une partie de l'Europe enfin, qu'il n'envahit que pour la couvrir de tant de richesses, que l'imagination de l'homme ne rêve pas plus de magnificence qu'on n'en vit à Cordoue, à Grenade, à Séville.

Pourtant, aujourd'hui, que reste-t-il de tant de grandeur? Toutes ces universités célèbres n'existent plus; les rivages, autrefois fertiles de la Mauritanie, sont couverts de sables et de marais; cette terre d'Afrique, où jadis des villes florissantes échan-

geaient les produits les plus variés, où les sciences avaient été poussées à un si haut degré, qui, mieux que nous, pourra dire ce qu'elle est devenue!... Le temps marche d'un pas inflexible autour d'un cercle d'airain, entraînant après lui, dans le gouffre, hommes et choses. Tout subit irrésistiblement cette loi périodique de la nature. L'avenir de ce monde est de recommencer le passé. — De même que les hivers sont nécessaires aux printemps, le sommeil à la vie, de même les nations comme les individus naissent, grandissent, se développent, brillent un instant, vieillissent, se décomposent et descendent dans le tombeau. La mort seule féconde; après Dieu, c'est la grande génératrice de l'univers.

Les peuples de la Gaule méridionale, surtout ceux de l'Aquitaine, furent les premiers à combattre les Arabes dont les efforts constans tendaient à pénétrer sur leur territoire. Le duc Eudes, à la tête de ses braves Aquitains, fut le chef gaulois

que l'islamisme eut le plus à redouter. Long-temps il sut contenir ces invasions ; cependant il finit par succomber. Abderrahme le vainquit sous les murs de Bordeaux, et se rua triomphant avec son armée dans tout le midi de la Gaule. — Charles Martel et Pepin vinrent venger cette défaite. Le premier leur enleva la Provence, le second les chassa de la Septimanie. — Charlemagne, battu à Sarragosse, fut d'abord obligé de se retirer, déplorant les pertes qu'il venait de faire à Roncevaux ; puis, reprit courage, érigea en royaume le duché d'Aquitaine, fit marcher les méridionaux contre les Sarrasins, parvint à les refouler dans le cœur de l'Espagne et s'empara de quelques points pour y faire triompher ses croyances.

Plus tard, quand les provinces méridionales furent démembrées de la monarchie Carlovingienne, elles seules, comme héritières naturelles, furent chargées de continuer l'œuvre des rois Francs. Ce ne fut

plus alors la même animosité, la même colère jalouse. Il s'était formé des sympathies nombreuses entre les peuples voisins qui ne demandaient qu'à devenir amis. Sans doute les anciens *Berbers*[1] n'avaient jadis porté que la désolation sur leur passage; les côtes de France étaient encore couvertes de ruines pour témoigner de l'affreux vandalisme de ces hordes sauvages échappées des déserts de l'Afrique; mais ces cruels souvenirs s'effaçaient chaque jour. Ce n'étaient plus d'ailleurs les mêmes peuples qui de part et d'autre continuaient l'œuvre barbare commencée depuis déjà plusieurs siècles.

Quel rapport pouvait-il exister en effet entre les Maures d'Espagne, aux 10e et 11e siècles, et les tribus errantes que nous

[1] Les Arabes, en pénétrant dans l'Afrique, avaient rencontré dans l'intérieur, particulièrement dans les chaînes du mont Atlas, d'innombrables tribus nomades appelées du nom général de *Berbers* (Barbari).

vîmes parcourant les provinces, des torches ardentes à la main? Ces premiers berbers étaient des idolâtres africains, sans asiles, sans lois, sans pitié, pillant, brûlant, massacrant tout dans leurs sanglantes expéditions. Nous les retrouvons encore dans le Velay vers 724, avec leur culte brutal et cruel[1].

A cette race africaine était venue se

1... Un autre fait, en l'absence de témoignages plus nombreux, servira encore à faire connaître le caractère des épouvantables invasions auxquelles une grande partie de la France fut alors en proie; c'est ce qui arriva au monastère du *Monastier*, dans le Velay. Les Sarrasins avaient envahi les diocèses du Puy et de Clermont, et dévasté l'église de Brioude (*Gallia christiana*, t. II, p. 468). Les barbares approchant du Monastier, saint Théofroi, autrement appelé S. Chaffre, abbé du monastère, assembla ses moines et les exhorta à se retirer dans les bois des environs avec ce que le couvent renfermait de plus précieux, et à y rester jusqu'à ce que des temps meilleurs leur permîssent de reprendre leurs anciennes occupations. Pour lui, il déclara qu'il était décidé à subir les traitemens que les barbares voudraient lui faire éprouver, heureux si, par

mêler celle des arabes, le sang le plus noble et le plus généreux de la terre.

ses exhortations, il pouvait les ramener dans la bonne voie; plus heureux encore si, par sa mort, il obtenait la palme du martyre. A ces mots, les moines se mirent à fondre en larmes, demandant qu'il s'enfuît avec eux dans la forêt, ou qu'il leur permît de mourir avec lui; mais le saint persista dans sa résolution, et, pour ce qui les concernait, il leur représenta qu'il était plus conforme à la volonté divine de se dérober à un danger qu'on pouvait éviter, lorsque surtout on avait l'espoir de se rendre plus tard utile à la religion. Là dessus il leur cita l'exemple de saint Paul qui, étant poursuivi à Damas par les juifs ses ennemis, se fit descendre la nuit dans une corbeille hors des murs de la ville, ainsi que celui de saint Pierre qui, en butte aux fureurs de Néron, eut également pris la fuite, si Dieu lui-même n'était venu à sa rencontre pour arrêter ses pas. Pour ce qui le regardait personnellement, il fit voir qu'il était quelquefois du devoir d'un pasteur de se dévouer pour le salut de son troupeau; que peut-être il aurait le bonheur d'ouvrir les yeux des barbares à la vérité, et que s'il était mis à mort, son sang désarmerait la colère céleste, irritée sans doute par les péchés des hommes.

A la fin, les moines se résignèrent, et leur départ fut fixé pour le lendemain. Après qu'ils eurent entendu la

Leur influence se fit bientôt sentir dans les invasions nouvelles des peuples, unis

messe, l'abbé leur fit une nouvelle exhortation ; ensuite ils se chargèrent des objets les plus précieux du couvent et s'éloignèrent. Deux d'entr'eux seulement restèrent secrètement, et allèrent se placer au haut d'une montagne qui domine le monastère, afin d'être témoins de ce qui arriverait.

Les barbares ne tardèrent pas à se présenter. Comme l'abbé s'était retiré dans un coin, occupé à prier Dieu, ils ne firent aucune attention à lui, et se mirent à visiter le monastère, espérant faire un riche butin. Leur projet était de s'emparer des moines les plus jeunes et les plus vigoureux, et de les vendre en Espagne comme esclaves. Quand ils reconnurent que les moines étaient partis, et que les objets les plus précieux avaient été enlevés, ils entrèrent en fureur, et l'abbé s'étant enfin offert à leurs yeux, ils l'accablèrent de coups.

Ce jour-là était pour les barbares un jour de fête où ils avaient coutume d'offrir un sacrifice à leurs dieux. Le chroniqueur d'après lequel nous parlons ne dit pas en quoi consistait ce sacrifice. Il paraît qu'il se bornait à des libations ; d'où l'on pourrait induire que la bande qui envahit le Velay n'était pas mahométane, mais se composait de Berbers, dont plusieurs étaient encore plongés dans les ténèbres de l'idolâtrie. Quoi qu'il en soit, les

sous le nom de *Sarrasins*, et les contrées vaincues ne tardèrent pas à rendre

barbares s'étant retirés à l'écart pour s'acquitter de leurs devoirs religieux, le saint, qui s'en aperçut, crut que c'était une occasion favorable pour les faire rentrer en eux-mêmes. Là dessus, il s'approcha d'eux et leur représenta qu'au lieu de se prostituer ainsi au culte des démons, ils feraient bien mieux de réserver leurs hommages pour l'auteur de toutes choses. Mais cette exhortation ne fit que redoubler la fureur des barbares; ils tournèrent leur rage contre lui, et l'homme qui célébrait le sacrifice, saisissant un gros caillou, le lui jeta à la tête et le fit tomber presque sans vie. Les Sarrasins se disposaient même à mettre le feu au monastère et à n'y pas laisser pierre sur pierre, lorsqu'on annonça l'approche de troupes chrétiennes, ou plutôt, si l'on en croit l'auteur d'après lequel nous parlons, lorsque le Seigneur, justement irrité d'un tel attentat, suscita une horrible tempête, accompagnée de grêle et de tonnerre, qui força les barbares à prendre la fuite.

Le saint mourut quelques jours après; mais les moines purent revenir en toute sûreté *.

Reynaud (Invasion des Sarrasins).

* L'Eglise célèbre la fête du saint le 19 octobre. Pour sa vie, on peut consulter Mabillon (*Acta Sanctorum sancti Benedicti*, sec. III, pars 1, p. 476 et suiv.).

grâce d'une alliance bienfaisante[1]. Ce ne fut pas toujours de ces exterminations aveugles; on fit grâce souvent à ceux qui se soumettaient; on épargna leur toit et leurs moissons ; on respecta même les églises des villes obéissantes.

Cette deuxième époque sarrasine a laissé, suivant la composition des corps et les chefs qui les commandaient, des traces de colère ou de clémence. Aussi maintenant trouvons-nous sur le même territoire, du même

[1] Sans doute que nous sommes trop affirmatif en déterminant ainsi d'une manière presque précise cette dénomination de Sarrasins. Il est vrai, ce nom a souvent été donné par nos anciens auteurs indistinctement à toutes les troupes errantes qui ont ravagé à diverses époques le pays. Cependant, il importe de faire une distinction entre les bandes de barbares qui se ruaient furieux sur un point inoffensif comme sur une proie à dévorer, et celles qui plns tard se livrèrent à des invasions intelligentes. Il est évident que ce progrès vint des Arabes mêlés aux indigènes, et que le degré de civilisation fut en raison directe du nombre des arabes.

temps, par les mêmes armées sans doute, des temples indignement ruinés et d'autres conservés avec respect. — La civilisation s'inocule lentement sur ces barbares ; on sent déjà l'influence des Arabes mêlés dans leurs rangs. Ils écoutent les sages conseils ; au moment de frapper ils suspendent leurs coups à la voix persuasive des fils de Mahomet ; leurs victoires sont parfois généreuses.

Enfin, par suite de l'irrésistible ascendant et de la prodigieuse extension que prirent les Arabes chez les peuplades africaines et espagnoles, une régénération nouvelle eut lieu.—Alors, le règne glorieux des Maures commença.

Donc, par une de ces destinées que la Providence seule peut expliquer, ce furent les descendans des plus cruels exterminateurs qui répandirent sur la terre d'Espagne tant de prodiges d'art, de science, de poésie.....

Entre les provinces que séparaient les

Pyrénées, la différence de religion est la dernière cause de combats; encore cette différence n'empêche pas toujours les alliances. La guerre réunit souvent sous les mêmes drapeaux la croix et le croissant; la paix permet au commerce de multiplier les échanges; les savans établissent des rapports; les moines de France, curieux de savoir, quittent leurs cellules et s'en vont en Espagne. Gerbert, qui devint pape, abandonne son monastère d'Auvergne, court à Tolède étudier l'astrologie judiciaire et la magie [1]; toutes les écoles d'Espagne sont

[1] Gerbert commence ses études au monastère d'Aurillac en Auvergne, ensuite il va à Tolède où, pendant trois ans, il étudie les mathématiques, l'astrologie judiciaire et la magie sous des docteurs arabes; puis il devint supérieur du couvent do Bobio, précepteur des enfans de Hugues Capet, évêque de Reims, de Ravenne, enfin pape sous le nom de Sylvestre II.— Après sa mort, voici la fable qui courut sur son compte. « Devenu pape, Gerbert possédait » encore le secret de ces enchantemens magiques qu'il avait » appris en Espagne. Un jour il découvrit au milieu des

des foyers de controverse; les grands se donnent des fêtes somptueuses, des joûtes, des tournois, où l'on étale une richesse inouïe, où l'on affecte une urbanité qui adoucit et finit par effacer ce caractère farouche auquel l'habitude des armes disposait d'ambitieux rivaux.

Ces longues luttes, ces rapports continuels avec les Arabes, durent nécessairement avoir une grande influence sur une nation qui, moins civilisée, était d'une extrême indigence dans son langage, ses

» ruines une statue colossale qui était d'airain. Il s'en » approcha, la toucha en proférant quelques paroles mys- » térieuses; aussitôt la statue s'entr'ouvrit. Alors Gerbert » y entra, descendit dans de vastes salles éclairées de mille » lampes, et parcourut une quantité innombrable d'im- » menses appartemens tous éclatant d'or, de diamans, de » feux, de pierreries, de magnifiques statues de marbre et » d'or couronnées des perles les plus précieuses..... » Peu après cette aventure, Gerbert mourut. Quelques-uns laissent croire qu'il fut emporté par le démon.

(*Speculum historiale*, par Vincent de Beauvais.)

sciences et ses arts. Cette influence dut se faire sentir surtout chez les peuples de la Gaule, les plus intéressés par leurs besoins comme par leurs mœurs, non-seulement à la subir, mais encore à l'accepter.

Ceux du nord, dont les relations étaient ailleurs, dont les habitudes, la nature, étaient entièrement étrangères, demeurèrent presque insensibles au mouvement imprimé dans une direction opposée.—Ceux du midi, au contraire, pour qui les Pyrénées n'avaient jamais été des frontières infranchissables, qui, incessamment en lutte avec leurs voisins, envahissaient leur territoire ou subissaient leurs invasions; qui, pendant près de quatre-vingt-neuf ans, avaient vu, sous les princes visigoths, Toulouse, capitale d'un royaume où se confondaient l'Espagne, l'Aquitaine et la Gaule narbonnaise, qui ensuite avaient laissés les Arabes, nouveaux vainqueurs de l'Espagne (719), s'emparer de Narbonne, soumettre toute la Gaule gothique et régner près de quatre-vingt-neuf

ans sur eux ; qui, pendant plus de trois siècles encore, avaient eu à les combattre presque sans relâche[1] ; les méridionaux, dis-je, durent infailliblement emprunter à leurs civilisateurs, comme autrefois aux Romains, toutes les richesses inconnues de leur science et de leur littérature.

L'influence exercée par les Arabes sur la littérature de la France méridionale ne

[1] La France méridionale, après avoir été le partage de quelques-uns des successeurs de Charlemagne, fut élevée, en 879, au rang de royaume indépendant par Bozon, qui se fit couronner à Mantes, sous le titre de roi d'Arles ou de Provence, et qui soumit à sa domination la Provence, le Dauphiné, la Savoie, le Lyonnais et quelques comtés de Bourgogne. Le titre de royaume fit, en 943, place à celui de comté sous Bozon II, sans que pour cela la Provence fût démembrée.

L'union de la Provence, pendant 213 ans..... suffit pour consolider les lois, les mœurs et la langue des provençaux. Ce fut à cette epoque, mais dans une obscurité profonde, que le roman provençal prit complètement, dans le royaume d'Arles, la place du latin.

Simonde Sismondi (Littér. du midi de l'Europe, tome 1, p. 86).

saurait donc être mise en doute. La langue devint à la fois plus poétique et plus concise ; en même temps qu'elle s'enrichissait d'images, de métaphores dans le style oriental, son expression avait plus d'énergie, plus d'éclat ; on y trouvait plus de sentences, de proverbes et d'harmonieuses paroles. Bien mieux que le grec et le latin' langues trop savantes pour un peuple vierge encore, elle devait répondre aux pensées promptes et naïves des méridionaux. Le latin, avec son luxe de continuelles inversions, avec ses nombreuses phrases incidentes, laisse trop long-temps désirer le mot qui indique ou complète l'idée ; il est la langue de la haute civilisation bien plus que celle de la nature ; il plaît à qui sait se résigner à attendre la fin d'une période plus ou moins longue ; mais, dans la peinture des passions, des besoins, des connaissances d'une nation qui commence, on trouve la langue latine d'une difficulté et d'une longueur extrêmes.

Il n'est pas étonnant que, malgré la domination romaine, la Gaule n'ait jamais parlé qu'un latin barbare et corrompu, et qu'au nord comme au midi, on ait d'abord accueilli l'ARTICLE qui permît de supprimer les diverses terminaisons des substantifs, ensuite les VERBES AUXILIAIRES par lesquels on obtenait des résultats de même nature sur les verbes.

L'arabe, qui n'est qu'un dialecte de l'hébreu, est si riche, si abondant en expressions, si varié dans ses nuances, qu'un seul objet prend une infinité de noms différens, selon la place qu'il occupe, l'usage auquel il doit servir. Aussi, n'est-ce pas sans raison que Luther disait : « Cette langue ne mendie pas comme le grec, le » latin et l'allemand. Les Hébreux boivent » à la source, les Grecs au ruisseau, les » Latins au bourbier. »

Cependant, une observation à faire ici, c'est que notre langue, tout en empruntant les formes, la manière, l'esprit de la langue

des Maures, n'en conserva pas moins toujours ses expressions et son type original. Il est même admirable de voir avec quelle indépendance patriotique les Provençaux évitèrent d'introduire aucun mot étranger dans leur dictionnaire. Ceux qu'aujourd'hui nous y rencontrons en petit nombre s'y sont glissés, on pourrait dire, presque malgré eux. Mais toute science venait alors des Arabes, et il fallait bien accepter le nom avec la chose qu'ils apportaient. Quel peuple peut se refuser à subir une pareille conquête?

Les principaux genres de la poésie arabe étaient le POÈME, le CONTE, la GHAZÈLE, la CASSIDE.

On distinguait deux genres de poèmes bien distincts: le POÈME HÉROÏQUE et le POÈME FANTASTIQUE.

Le poème héroïque servait à raconter la vie et les exploits d'un grand guerrier, d'un homme illustre par ses talens ou ses

vertus. Ainsi celui d'*Almotênabby* en faveur de Fatik [1].

Le poème fantastique ou conte, qu'on doit chez ce peuple placer au premier rang des poèmes, était une œuvre toute d'imagination, mais de cette imagination brillante et colorée que peut seul inspirer le soleil d'orient. Là, toutes les pensées se sculptent en marbre, se coulent en bronze. Il semble que cette langue parle à la fois à l'œil, à la main, à l'esprit et au cœur. Dans les contes arabes que de conceptions puissantes dont les siècles à venir se souviendront dans leurs arts et dans leurs

[1] Ceux qui, en France, ont fait connaître par des traductions quelques morceaux des poèmes d'Almotênabby, sont : M. Sylvestre de Sacy, M. Freytag son élève, avec une traduction latine, M. de Hammer, avec une traduction en vers allemands, et M. Grangeret de la Grange, dans son Antologie arabe.

Le poème en l'honneur de Fatik est composé de vers de huit pieds, tous du genre nommé *metrum expansum*, le dernier pied est toujours de deux syllabes.

poésies. Nous ne les lisons que traduits [1]; nous ne voyons étinceler aucun de ces diamans, de ces rubis, aucune de ces précieuses perles, si magnifiquement enchâssés dans un style plus merveilleux encore; et cependant nous restons éblouis de ces temples féeriques que le pinceau de Martinn, tout enchanté qu'il est, ne saurait reproduire.

Chez les orientaux, le conte tenait lieu de poésie dramatique. Dans le harem, l'odalisque en amusait l'oisiveté du sultan; au milieu de la place publique un homme charmait des heures entières une foule attentive par quelques-uns des rêves de sa nuit [2].

La ghazelle était une ode amoureuse

[1] Chacun connaît les *Mille et une Nuits ;* mais s'il faut en croire le traducteur, ce que nous possédons en français n'est que la trente-sixième partie du grand recueil arabe.

(*Sismondi*, Littér. des Arabes, t. 1, p. 62.)

[2] idem.

qu'adressait un amant à la femme qui régnait sur son cœur. Quel mot heureusement trouvé et comme il définit bien son objet! Timidité, douceur, tendresse, sensibilité, se trouvent si divinement exprimés dans les doux yeux de la gazelle!

Ce genre de poésie, qu'a depuis imité Pétrarque dans ses *Canzoni*, ne pouvait avoir plus de treize distiques, mais devait en renfermer au moins sept.

La casside était une idylle, guerrière ou sentimentale, de vingt à cent distiques.

Le divan était le recueil d'un poète. De même, dit Sismondi, que les poètes provençaux, italiens, espagnols et portugais ont un *Canzonnière* (collection de canzoni et de sonnets) dont le mérite principal doit être la variété d'images dans le même sentiment et la variété d'harmonie dans la même mesure de vers, les Arabes et les Persans ont leur divan, qui est une collection de ghazelles différentes par la terminaison ou la rime. Un divan parfait à leurs

yeux est celui où le poète a régulièrement suivi dans les rimes toutes les lettres de l'alphabet; car ils ont souvent le goût de la gêne sans harmonie, goût que nous retrouvons dans toute la poésie romantique et chez toutes les nations formées à leur école[1].

En parlant de la chevalerie, nous avons montré quelle puissance cette institution dut nécessairement exercer sur l'esprit poétique des troubadours. Ce culte pour la beauté qui inspira toutes ces romances plaintives, du reste aujourd'hui pour nous les moins intéressantes, n'était pas seulement imposé par les statuts de l'ordre, mais était presque inné dans l'imagination méridionale. Ici, en parcourant les divans arabes, nous sommes forcés d'avouer encore l'influence mauresque. Les femmes orientales sont autant des divinités que des

[1] *Sismondi*, t. 1, pag. 62.

esclaves, et le harem est plutôt un temple qu'une prison. Avec quelle religion le Maure veillait sur son sérail ! de quel amour il entourait ces beautés conquises souvent dans les régions lointaines ! Pour lui seul la guerre, les fatigues, la poussière et le soleil ardent; pour ses femmes le repos, le luxe, les plaisirs, l'ombre et la fraîcheur des eaux. C'est pour elles qu'il compose ces suaves ghazelles qu'il vient leur chanter le soir; c'est pour elles ce divan où il a déposé, comme dans le sanctuaire de son amour, les images les plus tendres, les pensées les plus secrètes ! et quelle recherche dans ses paroles, dans ses rimes harmonieuses !

Car la *rime* est toute orientale. Les Latins et les Grecs l'ignoraient, quoiqu'on ait voulu prouver le contraire. Que signifient, en effet, quelques consonnances semblables, produites plutôt par un hasard ou par un caprice inexpliqué que par une intention régulière et bien formulée ? — Si

dans certaines pièces latines on trouve une apparence de rime, c'est que, pour ainsi dire, le besoin du chant l'exigeait, tant la cadence des mêmes sons est indispensable pour l'harmonie musicale.

Donc, de quelques exceptions prises surtout dans les siècles contemporains de la littérature arabe, on ne doit pas conclure que les Latins connaissaient la rime. Connaître une chose, c'est en avoir le parfait sentiment, c'est en sentir le besoin, c'est en apprécier les avantages. Or, aucun des grands poètes connus, de ceux qui ont fait les règles et ont servi de modèles, ne paraît s'être douté du profit que l'harmonie poétique pouvait tirer de la rime asservie à des règles constantes [1].

Toutes les poésies des Arabes, comme plus tard celles des Provençaux, sont rimées suivant deux natures de règles. Les

[1] *Sismondi*, tome 1, p. 108.

unes absolues, adoptées en général, surtout pour certains sujets; les autres facultatives, inspirées par le caprice du poète, mais cependant qui le dominent régulièrement pendant tout le cours de la pièce. Dans les premières [1] on rencontre souvent la forme distique qui consistait à se servir de vers alternativement masculins et féminins; de telle façon que les impairs étaient tous de même rime et de même longueur jusqu'à la fin, et ainsi des pairs. Ce qui ne fesait que deux rimes différentes pour toute la pièce [2]. Dans les secondes on

[1] Il est de règle, dans la poésie arabe, que les deux hémistiches du premier vers d'un poème riment ensemble.
(*Grangeret de la Grange.*)

[2] Exemple d'imitation provençale :

Plas mi cavalier Frances
E la dona Catalana
E l'onraz del Ginoes
E la court de Castelana

trouvait des jeux de poésie variés à l'infini, comme les provençaux les ont imités dans la *Sixtine* et la *Retroensa*.

Chez les poètes des deux nations voisines, mêmes qualités, mêmes pensées, mêmes défauts; et nous pourrions appliquer mot pour mot à nos troubadours cette critique d'un savant orientaliste [1] :

« La poésie des Arabes n'ayant pu s'en-
» richir d'aucune espèce de fictions et, par
» là, se trouvant privée d'un ressort si
» nécessaire pour plaire et attacher, il
» fallut que ceux qui avaient du talent
» pour les vers s'étudiassent à ouvrir d'au-

Lou cantaz provençales
E la dansa trevizana
E lou corps aragones
E la perla juliana
La mans e kara d'angles
E lou donzel de Toscana.

(*Vers de Frédéric Ier, de* 1154.)

[1] Antologie arabe de Grangeret de Lagrange.

» tres sources d'intérêt et d'agrément. Ils
» ont cru qu'il leur suffisait, pour atteindre
» ce but, de déployer les richesses de leur
» langue, et de faire jouer leur esprit dans
» tous les sens. De là il est arrivé que
» quelques-uns ont voulu donner à leur
» pensée un air de grandeur et de déli-
» catesse en les retournant, en les repro-
» duisant sous toutes les formes imaginables;
» que d'autres ont affecté de rendre presque
» imperceptible la liaison des idées et de se
» servir des expressions les plus inconnues
» du vulgaire; que d'autres encore ont
» semé avec profusion dans leur style
» les antithèses, les métaphores, les or-
» nemens les plus étudiés, et se sont
» appliqués à produire, par une combi-
» naison adroite de mots opposés rimant
» ensemble et se heurtant pour ainsi dire
» les uns contre les autres, une harmonie
» qui flatte l'oreille, mais qui ne fait sou-
» vent que suppléer au vide des pensées
» et des beautés solides. »

Cette critique s'applique surtout aux œuvres d'imagination, aux poésies d'amour, aux chants religieux; mais le poète, chez l'un et l'autre peuple, lorsqu'il abandonne les douces méditations du spiritualisme ou les idées contemplatives pour se porter sur un champ de bataille, trouve aussitôt des paroles énergiques autant qu'harmonieuses. Le style, alors marche esclave sous la pensée; ce n'est plus de lui dont on s'occupe. Le poète raconte avec les impressions qui l'animent; et son récit, qui devient un poème, grandit, pour ainsi dire, en proportion de son indifférence pour le soin de la langue. Cependant, elle y gagne à son insu; car les belles expressions et les grandes règles naissent des images soudainement enfantées par les inspirations du génie.

M. Reinaud, qui nous a donné un si excellent ouvrage sur les invasions des Sarrasins en France, commet pourtant une erreur considérable en assurant, p. 307,

que les monumens de la littérature romane qui nous sont parvenus, sont tous postérieurs à la première moitié du 10e siècle. Cette erreur le conduit naturellement à conclure que l'occupation d'une partie du royaume par les Sarrasins n'eut d'autre effet que d'entraver le développement d'une civilisation qui tendait à se communiquer à toute la société chrétienne de cette époque.

Or, ces conclusions nous paraissent injustes. Nous avons vu en effet que le serment de 842 est en langue romane ; mais n'eussions-nous pas ce vieux monument, nous trouverions encore, dans la première moitié du 9e siècle, une légende provençale composée sur la fondation de l'abbaye de Conques, dans le Rouergue [1].

[1] Extrait des leçons de M. *Fauriel*, publiées dans la Revue des deux mondes, année 1832, t. XIV, série octobre à décembre.

Sans rechercher jusqu'à quel point reculé on pourrait remonter pour découvrir des manuscrits romans ou provençaux antérieurs au 10e siècle, ce qui ne serait pas un témoignage bien puissant, voyons plus tôt quelles pensées inspirent nos premiers poètes méridionaux, quels sujets ils choisissent pour leurs chants, quels sont les héros favoris de leurs poèmes.

La légende sur l'abbaye de Conques est une fiction toute poétique qui repose entièrement sur l'hypothèse d'une guerre entre les Arabes et les Montagnards du Rouergue. — M. Fauriel cite encore une chronique de 1010, d'un chevalier toulousain, dans laquelle on fait allusion à des faits de l'histoire des Arabes d'Espagne [1]. — Ce savant

[1] Tout ce que l'on sait de cette fiction autorise à supposer qu'elle était assez développée, très-populaire et que l'intérêt en reposait en grande partie sur la curiosité et l'admiration qu'inspiraient alors aux populations du midi

professeur nous dit ailleurs que le mouvement de la première croisade une fois ralenti, les seigneurs du midi continuèrent à intervenir, comme c'était leur usage, dans les expéditions des princes chrétiens de la Péninsule contre les Arabes ou les Maures; et que ces expéditions restèrent un thème favori de la poésie narrative des chants épiques provençaux[1].

A l'appui de cette assertion nous pourrions recourir aux chants des troubadours dont un si grand nombre évoquent encore le souvenir de leurs premiers maîtres.

les Arabes d'Espagne, dont la culture et la grandeur n'étaient point encore déchues.

(*Revue des deux mondes*, t. XIV, série 1, etc.)

[1] Ainsi, par exemple, Guillaume VI, seigneur de Montpellier, ayant marché, en 1146, au secours d'Alphonse VII, roi de Castille, l'aida à prendre sur les Arabes la ville d'Almérie, et se distingua fort dans le long siége que soutint cette ville. Ces exploits, en cette occasion, furent célébrés dans un poëme provençal dont Gariel, le plus

En parlant de la légende de *Raymond du Bousquet*, qui repose principalement sur l'admiration et la curiosité qu'inspiraient alors les Arabes d'Espagne aux peuples du midi de la France, M. Fauriel dit : « Je » n'hésite point à citer cette fiction comme » une nouvelle preuve de l'influence que » les Arabes andalousins exercèrent directement ou indirectement sur l'imagination des Français méridionaux[1]. »

Il doit donc demeurer constant que la civilisation, la langue et la littérature méridionales, loin de trouver dans le voisinage des Maures d'Espagne une entrave à leur développement, durent tous leurs progrès à un contact, d'abord funeste sans doute, mais ensuite généreux. — Ils ne nous ont pas

ancien historien municipal de la ville de Montpellier, qui avait eu ce poème sous ses yeux, a seul parlé.

(*Fauriel.*)

[1] *Fauriel* (Revue des Deux-Mondes, t. XIV, série 1),

laissé leur langue, ils ont rendu la nôtre harmonieuse; s'ils ne sont pas les pères de notre poésie, du moins ils l'ont richement fécondée.

Ce sont eux qui, en se retirant de notre terre, y ont laissé ce germe inspirateur que les troubadours trouvèrent à leur berceau.



DEUXIÈME PARTIE.

Littérature.

CHAPITRE SIXIÈME.

Les Troubadours.

Nous admirons les poètes dont l'Italie se vante avec un juste orgueil, et nous ignorons même le nom des compatriotes qui furent leurs maîtres... Pourtant les grands génies qui ont éclairé le moyen-

âge avaient leurs œuvres constamment sous les yeux quand ils écrivaient ; la preuve, nous la trouvons dans chaque page des poésies du Dante, du Tasse, de l'Arioste, de Pétrarque. — C'est que l'Italie fut pour nos vieux troubadours une patrie d'adoption. Ils fuyaient, pour ainsi dire, le pays natal, comme les oiseaux quittent leur nid dès que leurs ailes commencent à croître. Ils regardaient le ciel, et, dès qu'un vent peu favorable soufflait du nord, ils partaient s'abandonnant à la fortune.

Aussi, ne cherchons pas dans nos archives de France les livres qu'ils écrivirent ; nous ne les trouverions pas. Ils appartiennent à cette Italie, riche héritière de tous les trésors du monde. Ce qui ferait notre gloire et que nous conserverions avec honneur, est enfoui dans les poudreuses bibliothèques du Vatican, de Saibante, de Barberini, de l'Ambroisienne de Milan, de S. Laurent et de Riccardi de Florence, de Modène, etc.

De quel droit pourrions-nous envier ce que nous n'avons pu conserver ? La France était-elle hospitalière aux poètes comme l'Italie ? Avait-elle cet amour passionné des arts, ce soleil qui les inspire, cette générosité qui les féconde ?—D'un côté, un ciel froid, une terre humide couverte de ruines sans noms, de sombres manoirs toujours menaçans et quelques sillons tracés par des esclaves ; de l'autre, encore debout, tous les splendides souvenirs de l'antique civilisation, toutes les traces impériales de la puissance universelle; et sous ce ciel doré, sur cette terre couverte de chefs-d'œuvre épars, les poètes voyageurs étaient attendus comme chez eux. On les appelait, pour les garder, à la cour du marquis de Montferrat, à Florence, à Modène, à Milan, à Venise, à Mantoue, à Gênes, où florissaient leurs illustres confrères Malaspina, Giorgi, Calvo, Cigala, Doria, Sordel, etc.

Ce serait une étude intéressante que de remonter aux sources où les maîtres furent

puiser leurs sublimes inspirations. Que de noms obscurs, que de manuscrits jetés dans l'ombre des bibliothèques apparaîtraient tout-à-coup comme modèles !

Pétrarque écrit :

Pace non truovo, e non ho da far guerra
E t'emo, e spero, e dardo, e son un ghiaccio,
E volo soprà 'l ciel 'e giauvo in terra,
E nulla stringo e tristo il mondo abbraccio,
Edho in odio me stesso ed amo altrui
S'amor non è che dunque è quel que sento ?

Mais, avant Pétrarque, Jordy de San-Jordy, poète valencien, avait dit :

E no he pace, e no tenetz qu' i m' guerreig
Vol sopr' el cel, e non movi de terra;
E no strenehs res, e tot lo mon ab ras,
Oy he mi, e vulh altres gran be;
Si no es amor, donchs azo che sera ?

Est-ce là l'effet du hasard ? N'est-on pas obligé de reconnaître plus qu'une imitation

de la part du divin poète? Je pourrais citer cent exemples de cette nature[1].

GUILLAUME, *comte de Poitiers.*

L'histoire de nos poètes méridionaux s'ouvre vers la fin du 11e siècle, en 1071, à Guillaume, comte de Poitou, duc d'Aquitaine. S'il faut en croire les chroniqueurs Orderic Vital, Guillaume de Malmesbury et le prieur de Vigeois, ce prince était le plus beau, le plus passionné, mais le plus dissolu de son temps. En vain Bessi, dans son Histoire des comtes de Poitou, et

[1] Nos provençaux frayèrent la route aux Italiens, leur fournirent et les modèles à imiter et l'instrument à mettre en œuvre. Mais la destinée de ceux-ci était de servir eux-mêmes de modèles dans la carrière poétique, après que d'autres leur auraient appris à y faire le premier pas; et rien n'est plus glorieux aux troubadours que d'avoir eu de tels disciples, qui cependant devaient bientôt les surpasser.

MILLOT (*Discours prélim.*, t. 1, p. lxxiij).

Geoffroy de Vendôme, cherchent à le justifier; il est à jamais flétri par ses violences et ses injustices. Au mépris de toutes les lois, Guillaume épouse Malberge, femme du vicomte de Castelleraut, et veut faire bénir par l'évêque de Poitiers cette adultère union. Le prélat se refuse à un tel sacrilège, et le jour où le comte paraît à l'église, l'évêque prononce devant le peuple assemblé la formule sacramentelle de l'excommunication. Guillaume met l'épée à la main et va frapper le téméraire s'il ne l'absout; celui-ci tombe aux pieds de son seigneur, et pour avoir un instant de répit laisse croire à sa frayeur; mais bientôt il se relève, la tête haute, les yeux étincelans; puis finit à haute voix la malédiction commencée. « Frappe maintenant si tu » le veux; frappe, je suis prêt à paraître » devant Dieu. — Non, dit le prince, tu » ne mourras pas. Je ne t'aime point assez » pour t'envoyer en paradis. Quitte sur- » le-champ mes états, et prie le ciel que

» je ne te retrouve jamais devant mes yeux.»

Sur neuf pièces qui nous restent de ce troubadour, huit sont licencieuses ou galantes, et peignent les mœurs de ce prince qui un jour, pour distraire ses honteux loisirs, établit à Niort une maison où, sous les apparences d'une vie monastique et d'une règle sévère, quelques filles infâmes avaient métier de se prostituer aux jeunes débauchés qui venaient en la compagnie de leur seigneur.

Cependant, les vers du comte de Poitiers sont faciles; le style correct indique que quoique ce soient les premiers qui nous aient été transmis, depuis long-temps la poésie provençale était cultivée dans l'Aquitaine.

Bertram de Born.

De tous les troubadours chevaliers, Bertram de Born est le type historique le plus intéressant. Sa vie n'a pas un instant

de repos; toujours la lance au poing, toujours sur ses grands chevaux de guerre. Cependant, il trouve des larmes pour pleurer un ami, de tristes paroles pour se plaindre de la belle Maez de Montagnac qui le désespère; et alors, tendre poète, ses vers sont doux, son imagination pleine de mélancolie. Au contraire, ardent guerrier, court-il sur les champs de bataille une torche incendiaire à la main? aussitôt sa poésie s'allume de colère et vole avec lui au milieu du carnage.

Richard et Henry, duc de Guyenne, se liguent contre leur père le roi d'Angleterre. Bertram épouse la cause du jeune duc son ami, et porte à son service l'épée du chevalier et la plume du poète. — Henry succombe dans le combat; le vieux roi s'avance pour ravager les domaines de Bertram. Il l'assiége dans son château, le fait prisonnier; mais en souvenir de la tendre amitié qui unissait son fils au troubadour, il lui rend ses biens et sa liberté.

Bertram éteint sa colère dans ses pleurs, jette un crêpe sur ses armes et chante cette triste élégie sur la tombe de son ami :

« S'il était possible de réunir tous les
» deuils, toutes les larmes, tous les regrets,
» tous les chagrins, outes les pertes, tous
» les malheurs d'un siècle entier, cette
» désolation serait encore trop légère pour
» pleurer le jeune roi anglais dont la mort
» afflige le courage et l'honneur, couvre d'un
» voile noir l'univers désespéré et remplit
» le cœur de colère et de tristesse.

» Les braves soldats sont demeurés dans
» la consternation, les troubadours et les
» jongleurs n'ont pu chanter; cette perte
» fatale est pour eux une mortelle ennemie,
» car elle leur enlève le jeune roi anglais
» près de qui les plus généreux semblent
» avares. Non, jamais pour un aussi grand
» malheur, jamais il ne sera assez de pleurs
» et de tristesse.

» Cruelle mort, mère du désespoir, tu
» peux bien te vanter, tu viens d'enlever au

» monde le plus brave chevalier qui fût
» jamais. Il n'est aucun mérite qui ne se
» trouve dans le jeune roi anglais ; et si
» Dieu l'eût laissé vivre, il surpasserait
» encore tous ces jaloux qui ne font que
» mal et tristesse.

» Si l'amour ne nous reste, il ne sera
» plus de joie possible dans ce siècle ; car
» chaque jour tout devient triste. Aujour-
» d'hui vaut moins qu'hier. Que chacun
» se regarde dans ce pauvre jeune roi an-
» glais, le plus vaillant des hommes ; son
» gentil cœur, si aimant, s'est envolé.
» Autour de nous, maintenant, il n'est
» plus que vide et tristesse.

» Au Dieu qui daigna, à cause de notre
» commune affliction, venir au monde
» pour nous secourir, qui reçut la mort
» pour nous sauver, crions merci, comme
» on le doit à un maître juste et bon,
» afin qu'il pardonne au jeune roi anglais
» et le fasse arriver, avec nobles compa-
» gnons, dans un lieu où il n'y a jamais
» deuil ni tristesse.

Geoffroy Rudel.

Parmi les passions éteintes que notre siècle ne peut ni comprendre ni rallumer et qui étaient alors dans les mœurs plus que dans la nature des hommes, ne faut-il pas citer le fol amour de Geoffroy Rudel pour une inconnue, pour une belle princesse qu'il n'avait jamais vu et qui pourtant fut cause de sa mort?.....

Tous ceux qui revenaient de Palestine célébraient l'admirable beauté de la comtesse de Tripoli, et parlaient d'elle comme de la créature la plus parfaite du monde. Geoffroy, prince de Blaye, au récit de tant de perfections, se sentit transporté d'un violent amour. — Déjà il aime, il adore cette femme; c'est elle qu'il cherche, qu'il rêve dans ses nuits de poète. Il s'est couvert de la robe de voyageur, s'est mis en marche pour la Terre-Sainte; et dans ce pélerinage, qu'un amour étrange fait en-

treprendre, il n'est pas de souffrances que le troubadour ne supporte.

Cependant, l'espérance le soutient, il chante encore :

« Celle que j'aime me verra avec un
» bourdon de pélerin et un habit de toile.
» Si, quand je serai arrivé, elle veut
» m'accorder l'hospitalité dans son palais,
» quel sera mon bonheur!.. Non, il suffira,
» pour me rendre heureux, d'être pri-
» sonnier chez les Sarrasins; car je serai
» près des lieux qui la possèdent. O mon
» Dieu!... faites du moins que je la
« voie!... »

Enfin, au terme du voyage, quand il est arrivé, il tombe de lassitude et de maladie. Ses compagnons, qui le croient mort, l'abandonnent et s'en vont raconter à la princesse le dévouement du chevalier: Touchée de tant d'amour, celle-ci veut voir l'amant qui s'est ainsi sacrifié pour elle. Elle accourt et trouve Geoffroy respirant encore. Alors, elle se précipite dans ses

bras, l'embrasse et reçoit sa dernière parole avec son dernier soupir.

Pons de Capdeuil.

Tous les troubadours ne s'en vont pas portant pour unique bagage la mandore amoureuse ou les grelots de la folie; il en est un grand nombre, et c'est de ceux-là surtout que nous rechercherons les ouvrages, qui, toujours fidèles au culte chevaleresque de l'amour et de la beauté, surent trouver des chants plus nobles, plus puissans, plus dignes de l'histoire. La passion de la gloire les anime, la religion les inspire et, nouveaux Tyrtée, ils courent une lyre à la main réveiller les peuples endormis. Les nations enthousiasmées les suivent, répétant leurs pieux cantiques, et tous, comme en un jour de fête, s'en vont au-delà des mers combattre les infidèles.

La poésie alors était vraiment une puissance; le troubadour avait une haute mission, celle d'aider par l'influence de son génie à ce grand mouvement social qui devait révolutionner la terre.

Pons de Capdeuil, le poète le plus tendre et le plus chaste, vient de perdre son amante adorée; il cherche la solitude, mais la solitude le fait plus malheureux encore. Et cependant son cœur ne peut rester libre, aujourd'hui qu'Azalaïs n'est plus et qu'un autre amour ne peut la faire oublier, le poète se voue à l'œuvre apostolique. Soldat infatigable de la foi, il abandonne son château, ses beaux habits, les fêtes joyeuses où il brillait naguère, prend un cilice, se couvre de fer et, saisi d'un saint enthousiasme, va se faire tuer sur la terre étrangère.

Lui, dont la voix était si douce quand il chantait sous la tourelle de Madame de Polignac, comme il a changé de langage,

comme sa parole est menaçante quand il s'écrie :

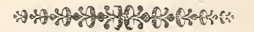
« Qu'il n'espère pas être compté au » nombre des preux le chevalier qui ne » prendra pas la croix et qui ne marchera » pas aussitôt à la délivrance du saint » sépulcre!.. Aujourd'hui les armes, les » combats, l'honneur, la chevalerie, tout » ce que le monde a de beau et de » séduisant nous peuvent procurer la » gloire et le bonheur du céleste séjour.... » Sans doute il est excusable le malheureux » que la vieillesse et les infirmités retiennent » sur nos bords; mais alors il doit prodiguer » ses richesses à ceux qui partent. C'est » bien fait d'envoyer quand on ne peut » aller, pourvu qu'on ne demeure point » par lâcheté ou par indifférence.

» Que répondront au jour du jugement » ceux qui seront restés malgré leur » devoir, quand Dieu leur dira : Faux et » lâches chrétiens ! c'est pour vous que je » fus cruellement battu des verges; c'est

» pour vous que je souffris la mort.... ah!
» le juste lui-même tressaillera d'épou-
» vante [1]. »

Les troubadours que nous venons de citer peuvent représenter à peu près tout le système poétique du moyen-âge.—Nous aurions dû ajouter encore Pierre Cardinal, le juvénal le plus sévère et le plus spirituel de son temps; celui-ci personnifie aussi complètement la satyre de mœurs, que Capdeuil le sirvente religieux; Rudel, l'amour chevaleresque; Bertram de Born, la triste mélancolie et l'ardeur farouche du guerrier; Guillaume, le cynisme de la féodalité brutale.

[1] *Raynouard* (Choix de poésie, T. IV).



CHAPITRE SEPTIÈME.

SUITE DU MÊME SUJET.

Les jongleurs et les comédiens au midi et au nord.

Histoire du Théâtre en France.

Il faudrait remonter bien haut pour découvrir en France l'origine précise des bateleurs et des comédiens. Nombre

d'auteurs se sont livrés à de scrupuleuses recherches, et tous diffèrent sur la date. Nous ne pensons pas, en effet, qu'on puisse en assigner à une profession qui doit être aussi ancienne que les sociétés. Chaque historien veut cependant déterminer une époque. Mais qu'en faut-il conclure?..... Qu'*alors* il existait des bateleurs On en connaissait avant Charlemagne, puisque, par une ordonnance de 799, cet empereur les supprima; ils reparurent bientôt, et en plus grand nombre, sous d'autres noms, avec certaines modifications dans leurs jeux peut-être, mais qu'importe; ce qui pour nous est constant, c'est que cette filiation d'histrions qui de tout temps ont amusé le populaire ne fut jamais interrompue. Qu'ils s'appellent druides et que, dépositaires égoïstes des lettres et des sciences, ils s'en servent pour tromper la crédule multitude; que pauvres et dégradés ils s'établissent aux coins des carrefours et

achètent une aumône en s'appelant danseurs, farceurs, ou jongleurs; qu'Eudes de Sully soit obligé, en 1198, de lancer contre des bateleurs des mandemens parce qu'ils vont s'établir dans le temple pour s'y livrer aux plus ridicules bouffonneries; la question n'est pas là : l'esprit est le même, la lettre seule est changée.

Ce qu'il faut admettre, c'est que l'art de recréer un peuple et le goût des spectacles ne se développent largement que lorsque les travaux utiles sont achevés chez ce peuple. Quand Rome fut devenue la capitale du monde, que les sciences, les arts lui eurent porté les plus nobles tributs du génie, alors la populace oisive se rua aux portes des amphithéâtres et demanda à grands cris du pain et des jeux. Le pain était noir, mais les spectacles étaient les plus splendides de l'univers.

C'est pour cela que, vers les premiers temps de la monarchie française, temps de lutte et de barbarie, la nation ne

pouvait porter dans ses plaisirs plus de goût et de savoir qu'elle n'en mettait dans tout le reste. Non qu'il faille en conclure que, chez un peuple, tout grandisse dans une même proportion. Il est chez les uns des facultés innées, chez d'autres, au contraire, une absence presque totale de sève pour certains développemens; chez aucun cependant, l'amour, le culte des beaux-arts ne se rencontrent qu'après une civilisation brillante; et en général l'éclat qu'ils répandent sur un pays est le soleil qui, dans un avenir plus ou moins rapproché, doit éclairer sa décadence.

Quand les troubadours se mettaient en chemin pour visiter les cours et les châteaux, s'ils étaient assez riches, ils entretenaient une suite considérable de domestiques, de musiciens et de chanteurs. Souvent il arrivait qu'un grand seigneur, au milieu de son repas, voyait entrer chez lui un de ces poètes nomades qui se mettait aussitôt à improviser des

chants flatteurs; si le châtelain se montrait courtois envers le poète et généreux envers ses gens, alors le troubadour payait cette gracieuse hospitalité par des ballades nouvelles, des chansons, des sirventes qu'il chantait et par des divertissemens qu'exécutaient les hommes à ses gages.

Les musiciens et chanteurs à la suite d'un troubadour prenaient le nom de *jongleurs* du mot latin *joculator*, joueur.

On trouve des jongleurs dès le 9e siècle. En ce temps, leur principal emploi était de façonner des animaux à certains tours de force et d'adresse; ils donnaient avec eux des parades bouffonnes à la manière de ces promeneurs d'ours et de singes qu'on rencontre encore dans les foires de villages.

Le président Fauchet nous a conservé les vingt premiers vers d'une légende provençale sur sainte Foy d'Agen, vierge et martyre, qui constate qu'au 11e siècle

il y avait des jongleurs ambulans qui allaient de ville en ville chantant ces légendes, non-seulement en France, mais au-delà des Pyrénées, en Arragon et en Catalogne.

Un édit de saint Louis, qui règle le droit de péage pour l'entrée dans Paris, porte : « Que tout marchand qui entrera dans la » ville avec un singe, paiera, s'il l'apporte » pour le vendre, la somme de 4 deniers ; » que tout bourgeois le passera gratis s'il » l'a acheté pour son plaisir, et enfin, » que tout jongleur, qui vivra des tours » qu'il lui fait faire, acquittera l'impôt en » le faisant jouer devant le péager. » D'où est venu le proverbe *payer en monnaie de singe.*

Plus tard, la classe des jongleurs se perfectionna considérablement; les uns, sédentaires, restaient attachés à l'exploitation des divertissemens d'une grande ville; les autres, plus aventureux, entraient au service d'un troubadour et le suivaient

partout. Les femmes furent admises à partager l'emploi des premiers, et bientôt leur nombre s'accrut tellement dans Paris, qu'il fallut leur assigner un quartier spécial. C'est là qu'on allait les chercher quand on voulait les avoir pour une fête, ainsi que l'atteste une ordonnance de Guillaume de Clermont, prévôt de Paris, en date du 14 septembre 1395, défendant à tous jongleurs et jongleresses, qui auraient été loués pour venir jouer devant une compagnie, d'en envoyer d'autres à leur place.

Les jongleurs étaient appelés aux bals qui suivaient presque toujours les tournois et les grands festins. — En 1300, pour le mariage de Galéas et de Béatrix d'Este, il en fut convoqué un grand nombre, auxquels on fournitde riches habits pour paraître devant l'assemblée [1]. Du reste, les

[1] Admirabiles nuptiæ Mediolani facta sunt, ad quas

divertissemens des bouffons et des mimes dans les banquets des princes, sont attestés par tous les historiens [1].

La plupart de ceux qui s'attachaient au service d'un troubadour, surtout dans le beau temps des 13[e] et 14[e] siècles, ne recevaient aucun gage et se trouvaient assez richement récompensés par les dons généreux qui leur étaient offerts dans les châteaux où ils accompagnaient leur maître.

Après avoir long-temps chanté les poésies d'un autre, quelquefois le jongleur voulait essayer à son tour de l'indépen-

invitati fuerunt omnes Lombardi, et ibi data fuerunt joculatoribus plus quam septem millia pannorum bonorum.

1 Convenerunt autem vocata ad convivium nuptiale tanta religiosorum numerositas, tanta plebium populositas, tanta histrionum varietas, quod vix eos civitas Londiniorum sinu suo capaci comprehenderet : ornata est igitur civitas tota olosericis et vexillis, coronis et palliis, cereis et lampadibus, et quibusdam prodigiosis ingeniis et portentis...

(Passage de Matthieu Paris, racontant le mariage de Henri III et d'Eléonore de Provence, en 1236).

dance, et demandait à dire les chants de sa composition. Mais il lui était bien difficile de pénétrer dans les féodales demeures. Il lui fallait déjà une certaine célébrité pour obtenir la bienveillante attention de la plus humble châtelaine. Une prévention fatale le précédait, et quelquefois son génie restait ignoré faute de se pouvoir produire. Ce n'était qu'après de longues persistances, souvent d'heureux hasards, comme quelques vers en l'honneur d'une grande dame qui les avait agréés et répandus, qu'on commençait à parler de lui. Les portes des riches manoirs s'ouvraient alors, un prince, un duc, un puissant baron l'appelait à sa cour; et, s'il parvenait à justifier sa renommée, on le comblait de biens, il était fait chevalier et, de droit, pouvait se dire troubadour.

Gaucelm Faidit.

Gaucelm Faidit, fils d'un bourgeois

d'Uzerche (diocèse de Limoges), traîna sa jeunesse dans d'infâmes débauches. Il perdit au jeu, dans l'orgie, une brillante fortune, épousa une prostituée de la ville d'Alais et, réduit bientôt à la plus affreuse misère, se fit jongleur. Il courait de bourgade en bourgade, cherchant à soutenir une triste existence en payant les aumônes publiques par ses chansons que disait sa femme Guillelmette Monja. Heureux encore, dans son indigence, d'avoir une spirituelle et belle compagne qui pût faire valoir des poésies que personne n'aurait écoutées de sa bouche.

Vingt ans il vécut ainsi sans trouver nulle part un accueil favorable, et pourtant aucun poète n'avait plus de grâce, plus d'éclat, plus de noble galanterie.

Enfin, après de cruelles épreuves, il acquit le titre et le crédit des troubadours les plus recherchés. Richard, comte de Poitou, l'appela à sa cour, Marie de Ventadour accepta son hommage, ainsi

que la coquette madame Marguerite, vicomtesse d'Aubusson; et si ces deux femmes se jouèrent de sa folle tendresse, Richard, devenu roi d'Angleterre, le combla de faveurs et sut bien le venger par la fortune des rigueurs de l'amour.

GIRAUD RIQUIER.

Giraud Riquier est sans contredit un des poètes du moyen-âge chez lequel on trouve le plus de naturel et surtout d'historiques détails sur les mœurs de son temps. Plus tard, nous parlerons des charmantes pastourelles composées par ce troubadour et qui l'ont placé au premier rang parmi tous. Ici nous n'avons à nous occuper que d'une pièce fort importante pour notre sujet.

Le poète passe en revue toutes les conditions de la société; il veut que chaque état soit bien distinct et que, jusque dans

les plus modestes professions, il y ait un ordre hiérarchique scrupuleusement observé.

« Il n'est pas convenable, dit-il, de » comprendre tous les jongleurs sous une » même dénomination, puisqu'il y a entre » eux de si grandes différences. Ceux qui » font bien leur état ont le droit de se » plaindre de ce qu'on les confonde avec » de misérables coureurs de rues qui » jouent de quelques instrumens tant bien » que mal, qui chantent au milieu des » carrefours entourés de la plus vile ca- » naille, mendiant leur pain sans pudeur, » n'osant se montrer dans aucune noble » maison et s'en allant ramasser quelques » sous dans de méchantes tavernes. — Est- » il juste d'appeler jongleurs des gens dont » la seule ressource est de faire des tours » en montrant des singes et autres bêtes ?

» La jonglerie a été instituée par des » hommes d'esprit et de savoir dans le but » d'enseigner aux honnêtes gens, à l'aide

» des séductions d'une bonne musique, le
» chemin du plaisir et de l'honneur. Aussi
» les nobles gentilshommes voulurent-ils
» avoir des jongleurs auprès d'eux comme
» en ont encore aujourd'hui à leur cour
» tous nos seigneurs.

» ....Telle était autrefois la jonglerie; et
» la vie était heureuse et belle chez les
» grands; mais depuis long-temps les
» choses sont bien changées!... Il s'est
» élevé une race d'hommes sans talent et
» sans esprit qui se sont tous faits musi-
» ciens, chanteurs et même trouveurs,
» pour enlever le salaire des gens de
» mérite qu'ils s'efforcent de décrier. C'est
» une infamie que de pareils esprits l'em-
» portent sur les bons jongleurs et que
» l'art tombe ainsi dans l'avilissement.

» Je suis désolé que d'habiles trouba-
» dours n'aient pas fait entendre leur voix
» contre de pareils abus et m'aient aban-
» donné ce rôle, à moi qui m'en acquit-
» terai avec bien moins de talent qu'eux-

» mêmes. J'aurais voulu qu'ils réclamas-
» sent, pour que des distictions fussent
» établies dans l'ordre des jongleurs et
» que, comme les bourgeois, ils ne fussent
» pas tous confondus sous le même nom.

» A vous, nobles seigneurs, braves et
» puissans rois; à vous, qui avez toute
» l'autorité, toutes les connaissances, tout
» l'esprit nécessaire pour corriger un
» pareil désordre; à vous, il appartient
» d'agir en grands monarques.

» Vous qui régnez sur la Castille, où la
» jonglerie et la science ont trouvé dans tous
» les temps plus de protection qu'en aucun
» autre royaume; vous, si bien nommé,
» (Alphonse-le-Sage), entreprenez ce que
» je vous demande, vos ordres seront
» suivis. Faites que ceux qui ont la science
» de trouver, de composer de bons vers,
» des chansons et d'autres poésies ingé-
» nieuses, ne soient pas confondus avec
» les ménétriers et autres de cette espèce.
» Désignez-les d'un nom particulier,

» n'importe celui qu'il vous plaira de
» choisir; car, noble roi de Castille, vous
» savez combien ils sont au-dessus des
» histrions et des musiciens. Ceux-ci, tout
» au plus, donnent un plaisir frivole aux
» yeux et aux oreilles, mais les savans
» troubadours laissent une impression
» durable dans les esprits; ils entraînent
» les auditeurs par leur éloquence, et
» même après leur mort, le souvenir de
» leurs belles paroles et de leurs sages
» maximes demeure éternellement dans
» la mémoire des hommes. »

A la suite de cette requête, Giraud Riquier suppose une déclaration du roi Alphonse de Castille en due et bonne forme, ainsi conçue :

Déclaration du roi Alphonse de Castille, sur la requête de Giraud Riquier, AU NOM DES JONGLEURS :

« Au nom de Dieu le Père, et du Fils,
» et du St-Esprit, l'an courant de la na-
» tivité MCCLXXV, le mois de juin finissant,

» ouï la requête ci-dessus, par la grâce
» et au plaisir de Dieu, nous Alphonse,
» roi de Castille, souverain de Tolède, de
» Léon, de Galice, du bon royaume de
» Séville, de Cordoue, de Murcie, etc.,
» faisant droit, etc..., nous trouvons que,
» suivant la propre signification du latin
» *inventores*, *joculatores*, sont venus les
» noms de *jongleur* et *troubadour*.

» Le mot de *jongleur* désignant la pro-
» fession de ceux qui vont courant le
» monde, visitant les cours et châteaux;
» c'est mal à propos qu'on les appelle
» tous de même. En Espagne, on a des
» noms particuliers pour les différentes
» espèces de jongleurs, depuis la plus
» abjecte jusqu'à la plus relevée. Il n'en
» est pas de même en Provence où le
» même mot désigne l'espèce et le genre.
» C'est un grand défaut dans la langue de
» ce pays où l'on fait pourtant plus de
» cas, qu'en aucun autre lieu du monde,
» des compositions des troubadours.

» C'est pourquoi nous sommes d'avis » que le nom de jongleur ne doit être » donné à aucun de ceux qui s'adonnent » à des métiers vils et à des jeux frivoles, » tels que de faire sauter des singes, des » boucs ou des chiens, de contrefaire les » oiseaux, de jouer des instrumens et de » chanter parmi le bas peuple pour y » gagner de l'argent. On ne doit pas » moins refuser le nom de jongleurs à » ces fous qui suivent les cours, qui ne » rougissent jamais, quelqu'avanie qu'ils » reçoivent, et auxquels en Lombardie » on donne le nom de bouffes.

» Mais on doit accorder ce titre à ces » hommes courtois, d'un savoir aimable, » jouant des instrumens, racontant les » nouvelles, chantant les chansons et les » vers que d'autres ont composés, ou » faisant tout autre métier louable. Quand » ils se présentent dans les châteaux, ils » doivent y être bien accueillis; car pour » que la joie et le bonheur puissent régner

» dans les somptueuses demeures, les
» talens y sont nécessaires.

» Quant à ceux qui composent eux-
» mêmes les airs et les paroles, la raison
» seule nous dit le nom qui leur convient;
» ne faut-il pas, en effet, appeler *trou-*
» *badour* celui qui sait agréablement trou-
» ver danses, couplets, ballades, obades et
» sirventes? Le bon sens, lui-même, veut
» qu'on les place au-dessus des jongleurs,
» puisque ceux-ci n'ont que le facile mérite
» de réciter les productions des autres....

» Il faut encore un nom différent pour
» qualifier ceux qui se distinguent entre
» les troubadours, ce nom sera : *Docteur*
» *en l'art de trouver*; on le donnera à ceux
» qui, avec autant d'esprit que de savoir et
» de sagesse, feront des vers, des chan-
» sons, et autres ouvrages utiles ou agréa-
» bles, contenant de grands principes de
» conduite que, les premiers eux-mêmes,
» ils mettront en pratique, etc., etc. »

Giraud de Calanson.

Ce jongleur mérite une attention toute particulière; il ne s'occupe pas, comme Riquier, d'établir de puériles distinctions de mots et de réclamer des droits hiérarchiques. Dans sa profession, le talent seul doit faire ressortir l'artiste ou le poète; aussi, dans les prescriptions qu'il donne à ses confrères, s'occupe-t-il fort peu du nom qu'ils ont à prendre. Toutes ses leçons ont pour but d'enseigner la manière de capter la faveur du public, partant, d'arriver à la fortune et à la renommée.

« Va, dit-il à un jongleur, applique-toi » à bien trouver et rimer; sache proposer » avec grâce un jeu parti; apprends à faire » retentir le tambour et les cymbales; jette » et rattrappe avec adresse des petites » pommes avec des couteaux; imite le » chant des oiseaux; fais des tours avec » des corbeilles; saute à travers quatre

» cerceaux ; joue de la cythare et de la
» mandore ; pince convenablement de la
» manicarde et de la guitare si douces à
» entendre, de la harpe et du psaltérion ;
» garnis la roue (la viel) de dix-sept cordes...
» Va, jongleur, aie neuf instrumens de
» dix cordes, et si tu sais en bien jouer
» ta fortune sera bientôt faite.... Apprends
» comment l'amour court et vole, comment
» on le reconnaît nu ou couvert d'un
» manteau ; comment il sait repousser la
» justice avec des dards aigus et ses deux
» flèches dont l'une d'or éblouit les yeux,
» et l'autre d'acier fait de si profondes
» blessures qu'on ne peut en guérir.
» Apprends de l'amour les priviléges et les
» remèdes, et saches expliquer les divers
» degrés par où il passe. Dis bien d'où il
» part, où il va, ce dont il vit, les cruelles
» tromperies qu'il exerce et comment il
» détruit ses serviteurs.

» Quand tu seras bien instruit de toutes
» ces choses, alors, jongleur, vas trouver

» le jeune roi d'Aragon, car je ne connais
» personne qui soit meilleur juge du
» talent. »

Avec les troubadours durent nécessairement disparaître les jongleurs, du moins ceux à qui ce nom avait été spécialement appliqué et dont parle Giraud Riquier. Restèrent ensuite les jongleurs de Giraud de Calanson, pour la plupart réunis en troupes nomades, implorant plutôt la pitié que provoquant la joie d'une oisive populace.

Cependant, peu à peu ces saltimbanques, car c'est plutôt ainsi qu'il faudrait les nommer, se disciplinèrent et cherchèrent, en variant les talens de chacun d'eux, à jeter quelque attrait sur leurs spectacles; le public prit alors plaisir à les voir et à les entendre. C'est d'eux dont parle le poète :

Fableaus sont or moult en corse
Meint deniers en ont en borse
Cil qui les content et les portent;
Car grant confortement apportent
En envoisiez et as oiseus [1].

Donc, les jongleurs sont en France les pères de la comédie et des comédiens; ce sont eux qui ont composé et exécuté les premiers spectacles : d'abord la pantomime, la danse des animaux, les tours de force et d'adresse; ensuite les compositions d'orchestre, les chants d'amour, de guerre et de politique [2]; plus tard, enfin, les pantomimes parlées, dont les sujets étaient toujours tirés des livres saints et qu'on appela mystères, sans doute, parce que

[1] Fab. Manuscr. du roi. 7615. fol. 208.

[2] Ordonnance de 1395 qui prohibe toute chanson trop licencieuse sous peine d'amende, de prison et de deux mois de pain et d'eau.

les premières qui furent représentées figuraient ces articles fondamentaux du christianisme.

A la longue, le cercle dramatique s'élargit, chaque province eut ses poètes qui lui composèrent une action spéciale puisée dans les chroniques religieuses de la localité; ce qui se perpétua jusque vers la fin du 16e siècle.

Les premiers mystères furent représentés dans les églises.—A la bibliothèque royale, on en conserve un du 11e siècle, provenant de l'abbaye de St-Martial de Limoges, qui a pour titre *les Vierges sages et les Vierges folles;* il est écrit en trois idiomes différens. Dans cette pièce, Jésus-Christ parle en latin, les vierges sages et les marchands en français, les vierges folles en provençal.

Guillaume Herman, poète anglo-normand, qui vivait dans le 12e siècle, composa un mystère sur la rédemption. Etienne de Langtow, évêque de Cantor-

béry en 1207, nous en a aussi laissé un sur le même sujet.

Nous avons encore un mystère sur la résurrection du Sauveur, écrit en vers anglo-normands et dont le texte remonte au 12e siècle; on y trouve le prologue suivant qui fournit quelques détails importans sur la mise en scène :

« Avant de réciter la *sainte résurrection*, » disposons d'abord les lieux et les demeu- » res : — il y aura le crucifix et puis après » le tombeau ; — il devra y avoir aussi une » geôle pour enfermer les prisonniers; — » l'enfer sera d'un côté et les maisons de » l'autre;—puis, le ciel et les étoiles.—Avant » tout, on verra Pilate accompagné de six » ou sept chevaliers et de ses vassaux ; — » Caïphe sera de l'autre côté et avec lui » la nation juive;—puis, Joseph d'Arimathie. » — Au quatrième lieu, on verra don Nico- » dème; — puis les disciples et les trois » Maries.—Le milieu de la place représen- » tera la Galilée et la ville d'Emmaüs où

» Jésus reçut l'hospitalité. — Et, une fois
» que le silence règnera partout, don
» Joseph d'Arimathie viendra à Pilate et
» lui dira [1]....... »

Les prêtres retinrent autant qu'ils le purent le privilége ou plutôt la direction exclusive des mystères et des fêtes religieuses. Chaque fois que les laïques tentaient de la leur ravir, ils obtenaient, sous prétexte d'abus, des ordonnances pour qu'on la leur rendît; aussi trouvons-nous les temples servant de théâtres, pour les représentations les plus absurdes et souvent les plus indécentes. Ne citerions-nous comme exemples que les fêtes burlesques de l'enterrement, de la déposition de l'*alleluia*,

[1] Ce petit drame, malheureusement incomplet, a été publié par M. Achille Jubinal en 1834, chez Téchener.— (Cours de M. Charles Magnin, sur les origines du théâtre en Europe, recueilli par M. Achille Jubinal et inséré dans le monde dramatique, t. II, p. 225).

de l'âne, des fous, les offices farcis, les mystères de sainte Catherine, etc.[1].

On lit à la date de l'an 1258 : *Histrionum ludi non videantur, vel audiantur, vel permittantur fieri coram abbate, vel monasticis.*

Varton nous dit qu'à certains jours de fêtes les ducs de Glocester et les comtes de Chester envoyaient leurs jongleurs dans les abbayes et les prieurés du voisinage, pour divertir les religieux par leurs chants. Ainsi, en 1338, au prieuré de S. Withen de Winchester, ils célébraient, devant l'évêque de cette ville, la défaite du géant

[1] Le clergé avait à son propre compte des histrions et des fous à titre d'office. On lit dans le concile d'Apt, tenu en 1365 : *Ne nostrum aliquis histriones seu mimos habeat nec canes nec aves venatorias.*

Ces jongleurs obtenaient quelquefois des titres de noblesse : Philippe-le-Long accorda à Pierre Toulet, ménestrel, la permission d'acheter et de posséder des fiefs nobles. — Raimbert de Paris, auteur du roman d'Ogier le Danois, prend tout à la fois le titre de jongleur et de gentilhomme (Cours de M. Magnin).

danois Colbran et le triomphe de la reine Emma, dont l'innocence est justifiée par l'épreuve du feu [1].

Lors de la fête qui fut célébrée le jour de la Magdeleine, l'an 1320, à propos du mariage de Louis, plus tard comte de Flandres et de Nevers, avec Marguerite de France, il fut joué ou récité un petit poème dramatique intitulé . *Le dict des douze dames de la fête au comte de Flandres.*

A l'entrée dans Paris de la reine Isabeau de Bavière, en 1389, il se donna une représentation d'une bataille contre les Sarrasins. Nous avons même encore une description épique de cette pantomime chevaleresque [2].

Les jongleurs qui se livraient exclusi-

[1] Cours de M. Magnin (Journal général de l'instruction publique, 5 janvier 1836).

[2] Il y a dans les Manusc. de la Bibliothèque royale, fond Notre-Dame, n. 198, fol. 30, un poème de six cents vers environ, sous ce titre : *Cy commence le pas salhadin.*

vement aux représentations dramatiques formèrent entr'eux une association pour ne plus être confondus avec les autres, dès lors ils leur abandonnèrent le nom patrimonial et prirent pour eux celui de *Confrères de la passion* [1]. — Ce sont les premiers acteurs tragiques.

A l'exemple de cette société disciplinée,

[1] Les confrères de la passion de Paris louèrent une salle à l'hôpital de la Trinité pour représenter les pièces que leur privilége les autorisait à jouer. Cette salle avait vingt-une toises de long sur six de large. Elle était au rez-de-chaussée et soutenue par des arcades. Les confrères y élevèrent un théâtre et y donnèrent les dimanches et fêtes (les fêtes solennelles exceptées) divers spectacles tirés du Nouveau Testament. Ces spectacles plurent tellement au public que les prêtres, pour ne pas voir déserter les églises, furent obligés de changer l'heure des Vêpres et de les avancer.

Bientôt les villes de province voulurent avoir un théâtre à l'instar de la capitale. Rouen, Angers, Le Mans et Metz furent les quatre premières villes qui suivirent l'exemple de Paris.

(*Alex. Dumas*, Monde dramatique, t. 1, p. 58.)

une seconde vint se former, plus complète, plus instruite encore, ce fut celle des *Clercs de la Bazoche*. Elle s'organisa hiérarchiquement. Le chef ne prit rien moins que le titre orgueilleux de roi des Bazochiens, et ses officiers, ceux de maîtres des requêtes, chanceliers, avocats, procureurs généraux, grands référendaires, grands audienciers, secrétaires, greffiers, huissiers. Ce monarque comique, qui présidait aux études et aux jeux de la jeunesse, reçut le droit de porter la toque royale, et ses chanceliers la robe de chancelier de France. Les sceaux, sur lesquels étaient gravées ses armes, étaient d'argent et le blason portait trois écritoires d'or en champ d'azur timbrées de casques.—Cette troupe, aussi gaie que la première était lamentable, ne représentait que des pièces burlesques appelées *sotties*. — Ce sont bien là les premiers acteurs comiques.



CHAPITRE HUITIÈME.

Des différens genres de la Poésie romane.

Les anciennes poésies provençales étaient presque toutes du genre lyrique et se chantaient à une ou plusieurs voix, accompagnées du rébec, de la mandore

et des autres instrumens de l'époque [1]. Cependant quelques ouvrages, par leur nature grave, leur longueur ou la mesure

[1] On appelle les poésies méridionales poésies provençales, tant par ce qu'elles furent principalement en usage dans la province romaine, ou l'ancienne Narbonnaise, qu'à cause que, depuis la fin du 11e siècle jusque vers la fin du 13e, le nom de Provence, pris en général, fut donné aux provinces qu'on avait appelées auparavant du nom général d'Aquitaine, c'est-à-dire, non-seulement à la Provence proprement dite, mais encore à la plus grande partie de l'ancienne Aquitaine, au Languedoc, à la Gascogne et au Dauphiné.

Nous avons divers monumens du 13e siècle qui prouvent que la division de la France, en France proprement dite, et en Provence prise en général, était fondée sur les différens idiomes dont se servaient les peuples de ces deux parties. Exemples :

« . . . Cum vellem claudere portam, homines Gallicâ » linguâ qui erant ex parte comitis, armati igniominiosè » repulerunt me (*Supplique d'Arnault, archevêque de Nar-* » *bonne, au pape Honorius III, en* 1216). »

« Quod quicumque hominis nostri idiomatis, videlicet » de linguâ nostrâ (*Charte de Raymond VI, de l'an* 1220). » — *Dissertation de Fréd. Soulier* (Vicomte de Béziers, » t. 11, p. 400.)

du vers, ne pouvaient que se réciter; ainsi, les poèmes, les épîtres, certains sirventes politiques et quelques *prezicanzas* religieuses.

On lit dans les vies manuscrites que les troubadours, s'il faut en croire les biographes, composaient eux-mêmes leur musique; par exemple, *Pons de Capdeuil*[1], *Pierre Cardinal*[2], etc... Pourtant, en général, ce soin était abandonné aux jongleurs; car parmi eux il s'en trouvait de fort habiles; et comme ils se livraient spécialement à l'étude de l'harmonie, ils savaient mieux faire valoir les poésies de leurs

[1] Pons de Capdueil savait bien composer, bien jouer de la viole et bien chanter. *Sabia ben trabar, e ben viular, e ben cantar.*

(Manusc. roy., 7698, page 205.)

[1] Pierre Cardinal sut bien lire et bien chanter; il trouvait aussi de beaux sujets et de beaux airs. *Saup ben lezer e chantar..... e molt trobet de bellas razos e de bels chantz.*

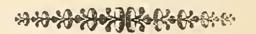
(Manusc. roy. 7225, page 164.)

maîtres par une belle voix et d'heureux accompagnemens.

Souvent une pièce de vers était terminée par une espèce d'hommage ou envoi. C'était à la dame de ses pensées, au puissant baron qui daignait le protéger, à ses vers eux-mêmes, au jongleur qui devait les chanter, que le poète adressait son ouvrage. Ces sortes de dédicaces prenaient le nom de *tornadas*.

La poésie provençale est loin d'être coupable de cette monotonie que certains auteurs lui reprochent si injustement; il est au contraire merveilleux de voir une langue si jeune, si peu instruite des ressources secrètes de l'art, les inventer, pour ainsi dire et, dès son début, moduler dans des tons si variés.

Voici quels furent les principaux genres des poésies romanes.



LE POÈME ET LE ROMAN.

M. Fauriel pose et résout nettement cette question littéraire : les quels, des romans provençaux ou français, étaient les originaux, les quels étaient les copies?

D'un avis bien différent et bien plus savamment éclairé que celui de M. Legrand d'Aussy, M. Fauriel se range, sans hésiter, en faveur de la prééminence méridionale ; et c'est par de nombreux exemples qu'il justifie cette opinion.

Les populations de langue provençale, dit-il, ayant toujours été plus directement intéressées que les Français aux guerres avec les Arabes, y ayant toujours joué un plus grand rôle, devaient être naturellement les plus jalouses de prendre ces guerres pour thême de leurs poésies.— Elles célébrèrent la première expédition chrétienne contre les Musulmans de la Syrie et eurent dans leur langue une infinité

de compositions romanesques, dans des temps où l'on ne voit encore chez les Français rien qui puisse passer pour l'ombre, pour le germe d'une littérature.

A l'époque à laquelle appartiennent les romans du cycle carlovingien, les Français avaient pris des provençaux tout le système de leur poésie lyrique; ils en avaient adopté les formes, le langage et les idées......... Cela reconnu, ajoute M. Fauriel, quel parti est le plus historique, le plus rationnel : de supposer que celui des deux peuples qui avait devancé l'autre dans la carrière de la poésie, qui lui avait transmis les modèles lyriques, lui en donnât de même les types épiques; ou, de croire que les Provençaux, originaux et maîtres en un genre, furent dans l'autre, copistes et imitateurs serviles?

Il suffit de parcourir les fragmens transcrits par M. de Ste-Palaye pour se convaincre des nombreuses compositions épi-

ques, œuvres de nos poètes méridionaux. La plupart sans doute disparurent à jamais dans l'invasion brutale, mais leur existence se trouve pleinement démontrée par les citations qu'en font les troubadours eux-mêmes, et il s'en compte plus de dix encore indiquées comme plus populaires, plus célèbres que les autres.

Cependant, voici comment s'exprimait M. Legrand, dans la préface de ses *Contes des* 12 *et* 13e *siècles* :

« On vante tant l'imagination de ces
» provinces favorisées du ciel et elles n'ont
» pas produit un seul roman de féerie !...
» Quoi ! l'histoire nous parle sans cesse
» de leur galanterie, et cette galanterie
» aboutit à des chansons !... Pas un seul
» roman d'amour, pas un seul de cheva-
» lerie, surtout dans des siècles où toutes
» les imaginations exaltées par les con-
» quêtes d'Angleterre, de Sicile, de Cons-
» tantinople, de Jérusalem, par les spec-
» tacles guerriers des tournois, par les

» fêtes des cours plénières, ne respiraient
» que le fanatisme des grandes actions... »

Que peuvent prouver de semblables accusations, sinon que M. Legrand n'a jamais lu ni connu ces poètes dont il fait une si amère critique? En citant *Philumena*, *Girard de Roussillon*[1], *Guillaume au court*

[1] *Girard de Roussillon.*— Tableau poétique de l'une de ces grandes rébellions qui amenèrent la dissolution de la monarchie française.— Girard, qui vivait sous Louis-le-Débonnaire, prit le parti de ce prince contre ses deux fils rebelles, et c'est en reconnaissance de ce service que Louis lui donna le comté de Paris. Après la mort de l'empereur le comte se déclara pour Lothaire; mais Lothaire ayant été vaincu à la bataille de Fontanet, Girard fut dépouillé de son comté par Charles-le-Chauve: cependant, après la paix, Lothaire le fit comte de Bourgogne.

A la mort de Lothaire, la Provence fut érigée en royaume pour Charles, son jeune fils; Girard fut nommé son tuteur, et, comme l'enfant était stupide, il gouverna à sa place. Charles-le-Chauve, qui convoitait cette province pour la réunir à ses états, ne tarda pas à déclarer la guerre au comte. Cette guerre, *qui fait le sujet du roman*, fut longue et sanglante. Enfin, l'empereur victorieux envahit la Provence en 869, et Girard se réfugia en Bourgogne, dans son château de Roussillon où il mourut vers 878.

nez[1], *Honorat de Lerins*, il s'accuse lui-même ; mais il n'eut pas été besoin de bien longues et de bien pénibles recherches pour connaître encore, sans parler de la *légende de Raymond du Bousquet* ni de l'*histoire du chevalier toulousain*, précédemment citées, les *vies amoureuses de Landric et d'Aca*, de *la belle d'Avignon*, de *Seguin* et *de Valence*, celles du mélancolique *Andrieu*[2], de *Jaufre*,

1 Le roman de *Guillaume au court nez* comprend tous les romans qui ont pour sujet les guerres des Sarrasins d'Espagne et des chrétiens du Midi de la France, sous la conduite d'Aimeri de Narbonne et de ses descendans, dont *Guillaume au court nez* est le plus illustre.—C'est un immense roman de près de 80,000 vers, divisé en quinze parties qui se suivent dans l'ordre chronologique des événemens et des personnes...—Aimeri de Narbonne, Arnaud de Berlande et surtout Guillaume au court nez, furent, pour tout le Midi, des héros presque aussi populaires que Roland lui-même.

(*Fauriel*, Epopées Provençales, Revue des Deux Mondes, 1832, t. XIV, octobre et décembre).

2 Voici à quel sujet, s'il faut en croire le très-peu véridique Jean de Nostradamus, qui dans cette circonstance invoque le témoignage du moine des îles d'Or et de Saint-Cæsari, *Pons de Capdeuil* composa ce poème :

fils de Dovon[1], d'*Enimie*, de *St-Alexis*, de *St-Trophime*, l'*Evangile de Nicodème*, le *Livre de Sénèque*, le *Bréviaire d'amour*, les romans de *Fierabras de Flamença*, de *Blandin de Cornouailles* et de *Guilhot Ardit de Miramar*, enfin ce long poème sur *la guerre des Albigeois*, publié par M. Fauriel.

Pons ayant perdu son amante Elis, femme d'Ozil de Mercœur, chercha, mais en vain, à distraire sa douleur. Ne pouvant plus habiter la terre qu'avait embelli celle qu'il pleurait, il prit les armes et courut chercher la mort en Palestine. Ce fut dans ces contrées lointaines, d'où le poète ne revint jamais, qu'il composa l'histoire de sa malheureuse vie. Il voulut retracer sous des noms empruntés ses amours, ses plaisirs, ses chagrins, et lors, il écrivit *las amors en rabyadas de Andrieu de Fransa.*

[1] Les populations, les classes auxquelles s'adressaient les pièces de poésies qui contiennent ces allusions, n'avaient, aux époques dont il s'agit, aucune connaissance du Français, ni le moindre motif de le savoir. Ce serait un fait inouï, inconcevable, que des allusions si fréquentes, si familières, se reportassent à des compositions en une autre langue et d'une autre littérature que celles mêmes auxquelles appartenaient les chants lyriques où elles se rencontrent et où elles figurent comme un accessoire, comme un ornement convenu. (*Fauriel.*)

LE VERS.

Le *vers* s'appliquait également aux ouvrages chantés et déclamés. La mesure était déterminée par le caractère de la pièce dans laquelle il était employé ou par le caprice gracieux du poète. Il n'y avait point de règles absolues à ce sujet ; seulement, si le poème se divisait en strophes, ces strophes devaient se reproduire successivement coupées d'une manière conforme, quant à la longueur et à la rime des vers.

Exemple :

Rossinhol, en son repaire
M'iras ma domna vezer,
E ilh diguas lo mieu afaire,
E ilh digua t del sieu ver,
Que mant sai
Com l'estai.
Mas de mi 'lh sovenha,
Que ges lai,

Per nuilh plai,
Ab si no t retenha.

Que tost no m tornes retraire
Son estar, son captener,
Qu'ieu non ai amic ni fraire
Don tant ho vueilh ha saber.
—Ar s'en vai
L'auzel guai
Ab gaug, on que venha
Ab essai,
Ses esglai,
Tro que trop l'ensenha[1].....

(Peire d'Auvergne.)

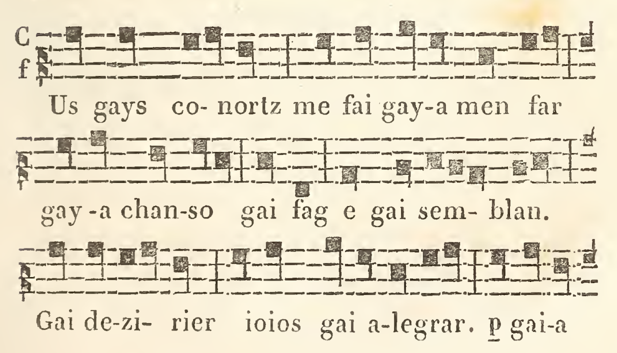
[1] TRADUCTION.—Rossignol, va trouver dans sa maison la beauté que j'adore, raconte lui mes émotions et qu'elle te raconte les siennes. Qu'elle te charge de me dire qu'elle ne m'oublie pas. Ne te laisse pas retenir. Reviens à moi, bien vite, pour me rapporter ce que tu auras entendu; car je n'ai personne au monde, ni parens, ni amis, dont je souhaite autant d'avoir des nouvelles.

Or, il est parti l'oiseau joli, il va gaiement s'informant partout jusqu'à ce qu'il trouve ma belle.

LA CHANSON.

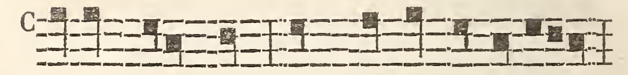
La *chanson* était une pièce de vers divisée en couplets égaux. Son nom indique assez qu'elle se chantait. L'air, composé ordinairement par l'auteur des paroles, quelquefois même par son jongleur, était noté sur une feuille de vélin enrichie d'arabesques et de miniatures, et se présentait ainsi au grand seigneur ou à la dame qui daignait en accepter l'hommage. — Souvent le poète se servait de la musique d'une chanson connue; mais cet emprunt restait surtout familier aux jongleurs ambulans.

Exemples :



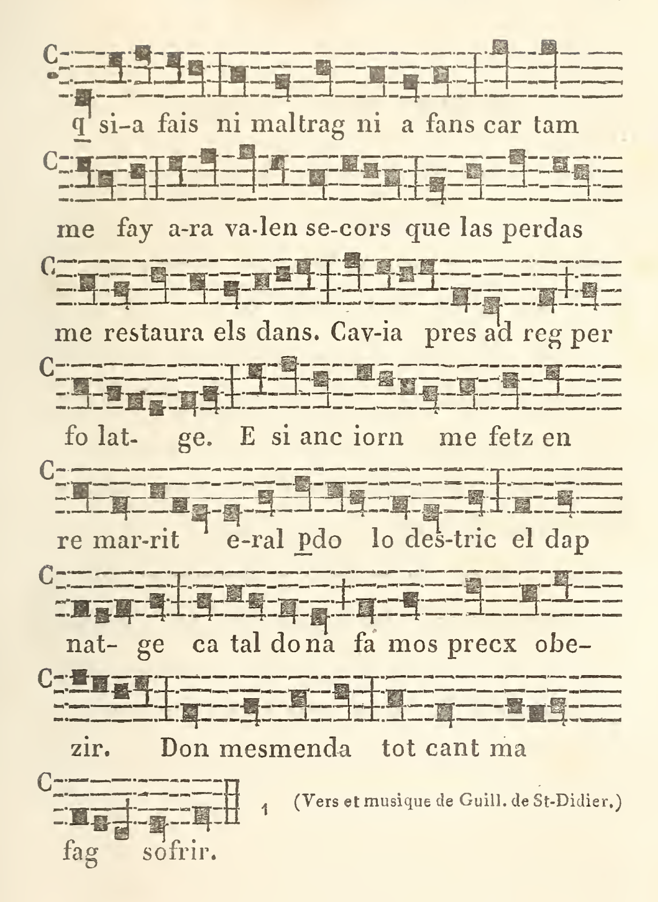


AUTRE.



Jamays nulh tems nom poiretz far amors

[1] Une espérance gaie, lui fait chanter gaiement une chanson gaie, pour une dame gaie dont l'amour le tient gai (Ce mot gai est répété vingt-deux fois).



(Vers et musique de Guill. de St-Didier.)

[1] Il ne se rebutera jamais des maux de l'amour, puisqu'il a si bien réparé ceux qu'il avait soufferts par sa folie et qu'il a su fléchir par ses prières une dame qui lui fit ou-

LE CHANT. — LE SON. — LE SONNET.

Le *chant*, quelquefois se prenait comme synonyme de chanson et avait la même acception; d'autres fois au contraire, il avait un sens beaucoup plus général et pouvait exprimer toute poésie susceptible d'être chantée. Il arrivait aussi que ce mot était pris comme synonyme de poème. — Son nom vient évidemment du latin *cantare*. Certains auteurs prétendent qu'il fut introduit dans la langue provençale par le troubadour *Giraud de Borneil*, et, qu'avant lui, toutes sortes de poésies étaient comprises sous le nom générique de vers.

blier tous ses malheurs. — Il n'a plus songé qu'il y eut d'autre dame dans le monde depuis le jour que l'amour le conduisit tout tremblant auprès de celle dont les doux regards s'insinuèrent dans son cœur et en effacèrent le souvenir de toutes les autres femmes, etc.

(Ste-Palaye, manusc. G (346). Manusc. d'Urfé, 37.)

Le *son* désigne une chanson plus légère, plus suave, plus aérienne, si l'on peut parler ainsi. C'est un mot plein de coquetterie, inventé par les troubadours pour exprimer que de la chanson il ne reste que la partie harmonieuse. Ils enlèvent la syllabe qui représente le poème pour ne conserver que la quintescence, la pensée sans sa forme matérielle.

Le *sonnet* est un de ces diminutifs charmans introduits dans la grammaire par nos poètes. Les italiens les ont conservés dans leur langue, cependant ils n'existent plus dans la nôtre aujourd'hui. Le sonnet veut exprimer quelque chose de plus court, de plus léger encore que le son. Du reste, il n'y a aucun rapport entre cette poésie romane et celle qui porte ce nom maintenant.

LE PLANH OU COMPLAINTE.

La *complainte* était une longue et triste

chanson dans laquelle les troubadours déploraient la perte douloureuse d'une amante, d'un bienfaiteur, d'une bataille. On voit par là que ce genre de pièce avait jadis le même sens que nous lui avons conservé et que, comme maintenant, il servait à raconter lamentablement au peuple les calamités publiques ou les malheurs privés.

Les troubadours nous ont laissé de bien touchantes complaintes, on peut même dire que c'est dans ces sortes de poésie qu'ils excellaient.

On lira toujours avec émotion les vers du jongleur Gaucelm Faidit sur la mort de son puissant protecteur le roi Richard. Nous avons vu les regrets de Bertram de Born sur la tombe du prince anglais, son ami; ceux de Lanfranc Cigala, pleurant sa bien-aimée Berlanda, ne sont pas moins attendrissans.

La complainte, presque toujours composée de vers de dix ou de douze syllabes,

était, comme la chanson, coupée en strophes égales.

Exemple :

De totz Caitius sui ieu aisselh que plus
Ai gran dolor — e suefre greu turmen ;
Per qu'ieu volgra murir!.. E fora m gen
Qui m'aucizes, pois tan sui esperdutz,
Que viures m'es marrimens et esglais,
Pus morta es ma dona n' Azalaïs ;
Greu sofrir fai l'ira ni 'l dol' ni 'l dan.
Mortz trahiritz!.. be vos puesc en ver dire
Que non poguetz el mon melhor aucire.

Ai!.. cum fora gueritz et ereubutz,
S 'a Dieu plagues qu'ieu fos primieramen
Mortz ; las!.. Caitius no vuelh mais longamen
Viuv' apres lieis ; reis perdona 'l Jhesus,
Dieus poderos, dreituriers e verais,
Salvaire Christ, nomnatz sobre totz gais,
L 'n ren l'arma sanh Peire, sanh Joan
Que totz los bes y son qu'om puesca dire,
E de totz mals la 'n pot hom escondire, etc. [1]

(Pons de Capdeuil.)

[1] De tous les mortels, je suis bien le plus malheureux et

Ce genre dégénéra beaucoup et devint peu à peu la poésie favorite des jongleurs ambulans. Il était plus facile à retenir et à chanter, puis il excitait un plus grand intérêt dans les masses de populaire qui venaient y chercher une action dramatique. Nous pourrions prendre une idée assez exacte de ce que c'était alors quand les jours de foire nous rencontrons dans un village certains bateleurs avinés, huchés sur des tréteaux, devant une grande toile peinte où un enfant Jésus encadré dans une armoire, et chantant à la populace ébahie quelque lugubre procès-verbal de cour d'assises. — C'est pour l'ordinaire, aujour-

celui qui souffre davantage; aussi voudrais-je mourir! et celui qui m'arracherait la vie me rendrait un service, etc.

Une observation curieuse et fort importante à faire, c'est que dans tout le courant de cette pièce le septième vers de chaque strophe finit par la même consonnance et ne rime avec aucun autre. — Ces jeux de poésie sont fort communs dans les ouvrages de nos troubadours.

d'hui comme autrefois, un vieillard en haillons qui psalmodie à tue-tête sa piteuse histoire, le corps à moitié penché sur une espèce de viole dont il fait grincer la corde unique en manière d'accompagnement, tandis que son compère ou son épouse, une longue baguette à la main, montre successivement à la foule chacun des couplets retracés dans une des cases de l'énorme toile peinte en échiquier.—Ainsi nous avons vu *Gaucelm Faidit*, *Communal*, jongleur de Garins d'Apchier, *Guillaume Adhémar* et tous ceux auxquels la misère ne laisse pour théâtre que la place publique.

LE COUPLET.

Comme aujourd'hui, la *cobla* désignait un ensemble de vers rimés, mesurés et groupés d'une façon régulière, se reproduisant ensuite dans le même ordre un certain nombre de fois.

Aissi cum es bella cil de cui chan,
E belhs son nom, sa terra e son castelh,
E belhs sieys dig, siey fag e siey semblan,
Vuelh *mas coblas* movon totas en belh [1].

(*Guilh. de St-Didier.*)

LA TENSON.

La *tenson* était une pièce de vers en forme de scène dramatique dans laquelle deux ou plusieurs interlocuteurs défendaient tour-à-tour, par couplets de même mesure et en rimes semblables, des opinions contradictoires sur diverses questions de morale, d'amour, de chevalerie.

Il arrivait souvent, dans une cour d'amour par exemple, qu'un troubadour, sûr de ses forces et fier de son talent,

[1] Comme celle que je chante est une belle personne, que son nom, sa terre, son château sont beaux, que ses paroles, sa conduite et ses manières le sont aussi, je veux faire en sorte que *mes couplets* le deviennent.

provoquait un rival en lui adressant, en manière de défi, un premier couplet sur un sujet quelconque. Si le poète attaqué acceptait la lutte, il relevait le gant et improvisait aussitôt une réplique. Alors la discussion s'engageait, toujours resserrée de part et d'autre dans les limites rigoureuses du couplet, de la rime et de la mesure. A la fin l'assemblée, juge du combat, décernait une couronne au vainqueur. — Rien n'était plus ordinaire dans les grandes fêtes que ces sortes de jeux poétiques. Par là on peut apprécier les richesses et la fécondité de cette langue provençale qui soudainement fournissait pour le développement d'une idée tant de gracieuses ressources.

Cependant la tenson n'était pas toujours improvisée ; un grand nombre avait été convenu à l'avance. D'autres, ce sont celles qui nous sont restées, étaient entièrement de la composition du même auteur. Libre de son argumentation, celui-ci

faisait alors parler les deux adversaires à son gré, se préparait d'ingénieuses répliques et trouvait ainsi le facile moyen de développer son savoir et son esprit.

Quelquefois il arrivait qu'un poète érudit composait une tenson en plusieurs langues.

Exemple :

TENSON DE RAMBAUD DE VASQUEIRAS, ENTRE LUI ET UNE DAME GÊNOISE.

Rambaud parle en provençal et la femme en gênois.

RAMBAUD.

— Domna, tan vos ai pregada,
Sius platz, qu'amao mi voillatz;
Qu'eu sni vostr' endomeniatz,
Quar es pros et enseignada
E totz los pretz autreiatz,
Per que m plai vostr' amistatz.
Quar es en totz faitz corteza,
S'es mos cors en vos fermatz
Plus qu'en nulla Genoesa,
Per qu'er merce si m' amatz :

E pois serai meils pagatz,
Que s' era mia 'l ciutatz
Ab l'aver qu'es ajostatz
Dels Genoes.

LA DAME.

— Juiar, vos no se corteso,
Que me chardei ai de chò
Que niente non farò.
Ance fosse vos a peso
Vostr' amia non serò.
Certa ja v' es carnero,
Provensal mal aqurado;
Tal enoio vos dirò,
Sozo, mozo, escalvado,
Ni ja voi non amarò,
Qu' ech un bello mariò
Que voi no se ben lo sò.
Andai via, frar', en tempo
Meillorado.

RAMBAUD.

— Domna gent' et.... etc. [1]

[1] TRADUCTION. — Madame, je vous ai tant prié qu'il vous

Sous la forme de tenson, le troubadour aborde les hautes questions de morale et de philosophie. Par ce moyen, d'un côté il peut présenter l'objection, de l'autre la réfuter.

L'un met deux peuples en présence pour faire exposer à chacun les avantages de son pays et les vices de la nation rivale [1], l'autre s'entretient avec l'amour [2],

plut de m'aimer; car je suis votre esclave. Vous êtes bonne, bien élevée et remplie de vertus; aussi me suis-je attaché à vous plus qu'à nulle autre Gênoise. Ce sera charité de m'aimer, vous me ferez ainsi plus riche que si l'on me donnait Gênes et tous les trésors qu'elle renferme.

—Juif, vous n'avez aucune courtoisie de venir m'importuner pour savoir ce que je veux faire. Non, jamais je ne serai votre amie, dussé-je vous voir éternellement à mes pieds. Je t'étranglerais plutôt, provençal mal appris; mon mari est plus beau que toi; passe ton chemin et va chercher fortune ailleurs!...

1 Tenson d'*Albertetz el Monge*. Manusc. E de la Bibl. royale, n° 7698, fol. 222. — Ste-Palaye, Manusc. E, chant 386 et manusc. D, page 698.

2 Tenson de Peyrols d'Auvergne et de l'amour (Millot, t. I, p. 331).

celui-ci suppose un rêve dans lequel lui apparaît un grand aigle volant par les airs et faisant fuir tout ce qu'il rencontre sur son passage. — L'aigle signifie l'empereur qui vient par la Lombardie, et un immense vaisseau qui s'avance à travers les terres représente l'armée allemande[1], — celui-là enfin monte en paradis pour avoir une longue conversation avec Dieu.

Exemple :

Tenson entre Dieu et le moine de Montaudon.

L'autrier fui en paradis,
Per qu'ieu sois gai e joios,
Quar me fo tant amoros.
Dieus a cui tot abezis,
Terra, mar, val e montanha,
E m dit :

[1] Tenson de Nicollet et de Jean d'Aubusson (Millot, t. II, p. 207).

DIEU.

Mongc, quand venguis,
Ni com estai montaudos,
Lai on as major companha ?

LE MOINE.

Senher, estat ai in aclis
En castra un an o dos,
Per qu'ai perdut los baros :
Sol quar vos am eus servis
Me fan lor mor estranha.
En randos, cui es paris,
Non fon anc fals ni ginhos;
È cre que mos cors el planha.

DIEU.

Monge, ges ieu, etc.

Mais le plus souvent les tensons étaient des satyres dialoguées entre deux individus qui s'accablaient réciproquement d'ou-

trages, se reprochaient leur lâcheté [1], se prouvaient l'un à l'autre leur ignorance, et terminaient quelquefois par un défi à la manière de Vadius et de Trissotin.

Les troubadours appelèrent aussi la tenson, *partimen*; — du verbe séparer, diviser, pris dans le sens de diviser une question proposée. Ce titre de partimen s'appliquait spécialement aux tensons amoureuses qu'on appelait aussi *jocx partitz*, jeux partis.

Lorsque la tenson avait plus de deux interlocuteurs, elle prenait alors généralement le titre de *torneyamen*, tournoiement, tournois. Ce qui indiquait que chaque individu avait régulièrement la parole à son tour pour défendre son avis et combattre celui de ses adversaires.

[1] Tenson entre *Gui* et *Falco* (Millot, t. I, p. 43); entre *Bertrand de Gordon* et *Pierre Raymond* (Millot, t. II, p. 442); entre *Albert*, *marquis de Malespina*, et *Rambaud de Vaqueiras* (Millot, t. I, p. 335).

LE SIRVENTE.

Le *sirvente* était une pièce satyrique dans laquelle le troubadour critiquait les vices des hommes et des choses de son temps. Ce genre de poésie fut à toutes les époques fort en crédit en France. Il n'est presque pas de poètes des 12e, 13e et 14e siècles qui ne l'ait abordé. Aussi les historiens qui voudront étudier les œuvres de nos troubadours y trouveront-ils des documens pleins d'intérêt et qui attendent encore, mystérieusement cachés sous le rideau, qu'une génération laborieuse vienne les arracher de la nuit.

Il ne faudrait pourtant pas vouloir juger de la vertu du satyrique par l'amertume de ses reproches, par la sévérité de ses leçons et l'autorité de sa morale. Il arrivait souvent que les barons les plus débauchés, que les chevaliers les plus discourtois étaient ceux qui, dans leurs vers, affec-

taient le plus de rigorisme. De tous temps ce fut ainsi, quoique les exceptions soient nombreuses. — *Guillaume IX*, dont nous connaissons les mœurs corrompues, publie cependant un chant pieux sur les croisades; *Robert*, évêque de Clermont, prélat méchant et ambitieux, lance des malédictions et écrit des sirventes contre son frère le comte *Gui* et contre le dauphin d'Auvergne qui à son tour le poursuivit sans pitié; le *moine de Montaudon*, un des poètes les plus libertins du moyen-âge et qui avait jeté le froc pour prendre l'habit de chevalier, écrit contre le relâchement des mœurs monacales; *Folquet de Marseille*, évêque de Toulouse, si célèbre par son cruel fanatisme, nous a pourtant laissé d'amoureuses chansons adressées à madame de Roquemartine.

Les sirventes les plus remarquables et les plus dignes de l'être furent ceux publiés à l'occasion des croisades, pour exciter l'enthousiasme des chrétiens de

France. J'ai déjà eu occasion de faire voir que, dans ces temps de croyance et de chevalerie, la lyre du poète n'était pas seulement comme aujourd'hui un bel instrument de paresse pour nous charmer par ses doux accords et nous reposer doucement le soir de nos travaux du jour; c'était une arme quelquefois plus meurtrière que la lance et l'épée.—Quand il était encore enfant, le seigneur en apprenait l'usage; plus tard, devenu suzerain, il l'employait souvent avec succès pour se faire des alliés et déconsidérer son ennemi. Nous avons cité les noms de Bertram de Born et de Capdeuil, nous pourrions encore ajouter ceux du comte d'Empurias, de Raymond de Tor, de Guillaume de Saint-Didier, de Boniface de Castellane, de Sordel, de Cigala, de Hugues de Saint-Cyr, de Pierre Cardinal, le roi du sirvente, le Juvénal du moyen-âge français. Aucun ne mania le sarcasme, ne poursuivit le vice avec une verve plus implacable. Soldat tou-

jours armé, sa vie, la plus longue que puisse espérer un homme, est un combat sans repos contre les méchans de son siècle. Le clergé, la noblesse, les grands et le peuple subissent tour-à-tour ses attaques. Il n'épargne personne; aussi fut-il persécuté. C'est sans doute dans un jour de colère et d'abandon qu'il composa la fable suivante, qui peut servir d'exemple pour le sujet que nous traitons.

Ayssi comensa la Gesta de fra P. Cardinal.

Cilz motz homes fan vers,
Jeu voly esser divers,
Que vuelh far una versa :
Lo mon es tant revers
Que fa del drech evers [1].

[1] Puisque beaucoup d'hommes font des vers, — Je ne veux pas être différent — Et je vais faire une poésie. — Le monde est si pervers — Qu'il fait de l'endroit l'envers. —Tout ce que je vois est en désordre;—Le père vend le fils — Et ils se dévorent l'un l'autre ; — Le plus gros blé est du

Tot cant veg es gorbilh,
Que lo payre ven lo filh
E l'un l'autre devora ;
Lo plus gros blat es milh,
Lo camel es conilh;
Lo mon dins e defora
Es plus amar que thora

Lo papa veg falhir,
Car vol ric enriquesir
E'ls paubres no vol veyre;
Lo aver vol reculhîr ,
E fay se gent servir ;
En draps dauratz vol seyre ,
E a'ls bos mercadiers
Que dona per deniers
Aves quatz eymanada ;
Tramet nos ranatiers ,

millet; — Le chameau est un lapin; — Le monde du dedans et celui du dehors — Est plus amer que le fiel.

Je vois le pape faillir,—Car il est riche et veut encore s'enrichir ;— Il ne veut pas voir les pauvres.—Il veut ramasser des biens ; — Il se fait très-bien servir — Il veut s'asseoir sur des tapis dorés ;—Et il vend à des marchands, — Pour quelques deniers, — Les évêchés et leurs ouailles;

Quistans am lors letriers
Que dono perdo per blada,
Que fan poiezada.

Los cardenals ondratz
Estan apparelhatz
Tota la nuog e' l dia
Per tost fan 1 mercat :
Si voletz avescat,
O voletz abadia,
Si lor datz gran aver
Els vos faran aver
Capel vermelh o crossa.
Am fort pauc de saber,
A tort o a dever,
Vos auretz renda grossa.
May q pauc dar no y noza.

—Il nous envoie des usuriers—Qui, quêtant de leurs chaires, — Donnent le pardon pour du blé; — Et ils en ramassent de grands tas.

Les cardinaux honorés sont préparés — Toute la nuit et le jour — A faire un marché de tout; — Si vous voulez un évêché — Ou une abbaye, — Donnez-leur de grands biens; — Ils vous feront avoir — Chapeau rouge et crosse. — Avec fort peu de savoir, — A tort ou à raison — Vous aurez de fortes rentes; — Mais si vous donnez peu, cela vous nuira.

Dels avesques m' es bel,
Car escorjon la pel
Als cappelas q an renda;
Els vendo lor sagel,
En 1 pauc de cartel,
Dieu sap sey cal emeda
E fan trop may de mal
Que a 1 menestayral
Fan per deniers tonsura;
Tot es mal cominal
A la cort temporal,
Que y pert sa drechura
E la glieyza ne pejura!

Ades seran trop may
Clergues, pestres, so say,

C'est moins beau chez les évêques; — Car ils écorchent la peau — Aux prêtres qui ont des revenus. — Ils vendent leur sceau— Sur un peu de papier, — Dieu sait s'il leur faut des gratifications! — Et ils font tellement de mal, — Qu'à un simple métayer — Ils donnent la tonsure pour de l'argent.— Le mal est le même — Dans leur cour temporelle; — Elle y perd sa droiture — Et l'église en devient plus affligée.

Maintenant il y aura beaucoup plus — De clercs pasteurs,

Que no so boayralha;
Cascus son par decay,
Ben so letratz, so say,
Ja dire no m'o calha;
Casus son defalhens,
Que vendo sagramens
Et may q may las messas;
Cant coffesso las gens
Laygas, non malmerens,
Donan lor grans destressas,
Non pas a preveyressas.....

Il est certains sirventes que les troubadours dédaignaient de chanter eux-mêmes, soit qu'ils poursuivissent des passions de trop bas étage, soit qu'ils blâmassent des lâchetés si honteuses, que pour leur

dit-on, — Qu'il n'y a de brebis. — Chacun trompe les siennes. — On assure qu'ils sont bien lettrés, — Je ne puis jamais l'avouer. — Tous sont en faute, — Puisqu'ils vendent les sacremens — Et de plus en plus les messes. — Quand ils confessent les gens — Laïques qui n'ont pas fait du mal, — Ils leur infligent de grandes pénitences — Qu'on ne saurait prévoir.

témoigner plus de mépris ils les fesaient chanter par les jongleurs, d'où est venu à cette espèce particulière le nom de *sirvente joglaresc.*

LA PASTOURELLE.

Les *pastourelles*, quelquefois appelées vachères (vaqueyras), étaient des espèces de poésies pastorales, d'églogues dialoguées entre le troubadour et un berger ou une bergère. Toutes celles que renferment nos manuscrits datent du 13e siècle. Les plus remarquables sont celles de *Giraud Riquier,* de *Jean Estève* de Béziers et de *Paulet* de Marseille.

Exemple :

Pastourelle de Jean Estève (1283).

El dous temps quan la flor s'espan
Sus 'el verjan ab la verdor,
M' anava totz sols delechan

Del joi pessan que m ven d'amor
En un deves anhels garan
Ieu vi denan ab un pastor
Gaia pastorella,
Covinent e bella,
Que vesti gonella
D'un drap velat belh,
E' l pastorelh[1].

Pres d'elh me mis en loc rescos,
Que nulh de dos no m posc vezer,
E' l pastora moc sas razos
Com gai 'e pros; e dis : Per vër,
Gui mon paire m vol dar espos
Vielh, raïnos, e ric d'aver.—

1 Traduction.—Pendant cet heureux temps, où les fleurs se mêlent à la verdure, je m'en allais un jour tout seul me laissant aller aux joyeuses pensées que fait naître l'amour, lorsque tout-à-coup j'aperçus, vers un endroit écarté, un berger et une vive pastourelle, jeune et belle, ils étaient beaux et bien mis l'un et l'autre.

Je me cachai près d'eux de manière à ce que ni l'un ni l'autre ne pût me voir. La jeune fille parla première, et dit : Vraiment, Gui, mon père veut me donner un mari vieux et cassé; mais riche. — Ce sera un mauvais parti,

— Mal 'er la chauzida ,
Dis Gui, sius marida ,
N a flors, eus oblida
Selh que per marit
Avetz chauzit.

—En Gui, mos cors vos es volvens,
Quar paupramens vos vei estar,
— Na flors paupre jov' es manens,
Quan vin jauzens, pus ses duptar
Que 'l vielh ric qu 'es tot l'an dolens;
Qu'aur ni argens no l pot joi dar.
—En Gui, que queus aia
Dig, amor veraia
Vos port, nous desplaia;
Que fin cor verai,
Amics, vos ai.

dit Gui, si vous vous décidez à l'épouser, dame Flore, et si vous oubliez celui sur qui était tombé votre choix.— Las! Gui, depuis que je vous vois pauvre j'ai changé de pensée. — Dame Flore, un jeune homme pauvre est riche quand il est heureux, et bien plus riche encore que ce vieux opulent qui toute l'année ne fait que se plaindre; son or et son argent ne pourraient lui donner le bonheur, à lui.—Ne vous chagrinez pas, mon cher Gui, et malgré

Del loc don los agui scotatz
Vengui empatz tro alhs ses brui,
Baizan los trobiei abrassatz,
D'amor nafratz, joi entr' amdui
Saludiei los, mas ver sapchatz
Que saludatz per elhs no fui;
E' l pastora blonda
Dis non jauzionda :
« Senher, Dieus cofonda
» Qui joc jaüzion
» Tolh al bel blon. »

— Na flors, per queus desplatz de mi
Mas quez à 'n gui quar aissè so?
— Senher, vos nostres noms cossi
Sabetz aissi? ans me sap bo.

ce que je viens de vous dire je vous porte un véritable amour. Ami, mon cœur vous est tendre et fidèle.

— De l'endroit où j'écoutais, je m'avançai doucement près d'eux et les trouvai enlacés dans les bras l'un de l'autre s'embrassant, navrés d'amour et de joie. En me montrant je les saluai; mais sachez qu'ils ne me rendirent même pas mon salut. La blonde bergère me dit d'un air de fort mauvaise humeur : « Que Dieu confonde, Monsieur, » ceux qui viennent ainsi troubler les plaisirs de jeune

— Na flors, tan pres era d'aissi
Que 'ls noms auzi e la tenso.
— Senher, noi fo facha
Falor ni atracha.
Toza, qui s'en gacha
De ben fai atrag
Qu' a tos temps fag.

Ma razo retracha,
Ses tota empacha
Parti m de lur pacha.
Non lur fi empag;
Pus m retrag. —
En Guillem a facha
De lodeva gacha
De valor antracha,
Per qu'ieu s'onor gach,
Bel rai, be fach.

» jouvenceau. » — Mais, dis-je, pourquoi donc, dame Flore, êtes-vous plus irritée contre moi que Gui lui-même? — Comment donc savez-vous ainsi nos noms, Monsieur? — Eh! mon Dieu, Madame, parce que j'étais ici près et que je les ai entendus ainsi que votre conversation. — Monsieur, nous ne sommes coupables ni de folie ni de trahison! — Bergère qui se tient sur ses gardes s'en trouve toujours bien. — Je dis et me retirai sans vouloir troubler plus long-temps leur doux accord.

LA SIXTINE.

Le troubadour Arnaud Daniel passe pour être le premier qui ait composé de ces sortes de pièces, en général fort mauvaises. On conçoit qu'il ne pouvait en être autrement, puisque l'arrangement des mots et des vers est obligé de subir une torture continuelle.

En effet, la *sixtine* se composait de six couplets, chaque couplet de six vers ne rimant pas entr'eux. Les bouts rimés du premier couplet étaient répétés à la fin de tous les couplets suivans dans un ordre régulier. Quoique très-compliqués, les bouts rimés du second couplet se composaient de ceux du premier, en prenant alternativement le dernier, puis le premier et successivement de bas en haut et de haut en bas, jusqu'à ce que toutes les rimes fussent employées.

Le même ordre de retour avait lieu

pour chaque couplet suivant qui se combinait d'une manière semblable avec le couplet précédent.

Enfin, la pièce était terminée par un envoi dans lequel tous ces bouts rimés se trouvaient répétés.

On conçoit qu'un pareil genre de composition n'était qu'un tour de force, qu'un jeu dont nous ne saurions faire le moindre cas aujourd'hui.

LE DESCORT.

Descort signifie discordance. Ce mot fut appliqué aux pièces irrégulières qui n'avaient pas à chaque couplet, comme c'était l'ordinaire dans presque toutes les poésies des troubadours, des rimes semblables, un même nombre de vers ou une mesure égale.

C'est le poète Garins d'Apchier qui, dit-on, fut l'inventeur de ce genre de

poésie, ou plutôt, le premier qui leur donna ce nom.

L'AUBADE ET LA SÉRÉNADE.

L'*alba* ou *aubade* était un chant d'amour dans lequel le poète retraçait tout le bonheur d'une heureuse nuit et se désespérait de voir sitôt venir le jour.

Dans la *séréna* ou *sérénade*, le poète amoureux gémissait au contraire de ce que la journée finissait si promptement. Il était triste d'être obligé de quitter sa belle.—Le troubadour, avec sa mandore en sautoir et deux ou trois jongleurs musiciens à sa suite, venait, la nuit tombant, chanter de tendres romances sous la tourelle de quelque châtelaine adorée.

BALLADE. — DANSE. — RONDE.

Etaient des espèces de chansons consa-

crées, comme les mots l'indiquent, à embellir et à animer les fêtes. Quelques-unes venaient en intermèdes, d'autres au contraire servaient directement d'orchestre; et tandis que le troubadour ou ses jongleurs les chantaient, la compagnie dansait.—*La ballade* était généralement une anecdote puisée dans quelque vieille tradition merveilleuse. Elle était écrite en forme de chanson, c'est-à-dire qu'elle avait des couplets et presque toujours un refrain; mais elle était beaucoup plus longue que les chansons ordinaires et ses vers en étaient plus courts, plus pressés, plus rapides.

ÉPITRE. — CONTE. — NOUVELLE.

L'*épître* était une poésie qui ne se chantait pas. Les vers en étaient réguliers et ne se divisaient pas en couplets comme dans les chansons. — Les sujets ordinaires de ces sortes de lettres poétiques étaient de res-

pectueuses supplications adressées à quelque grand seigneur, des témoignages de reconnaissance, des remercîmens pour quelque service rendu, des instructions à un jongleur auquel on envoyait une pièce.

Le *conte* et la *nouvelle* rentrent dans la classe des romans.

Tels furent les principaux genres dont les troubadours firent usage dans leurs poésies. Toutes les autres espèces reviennent à celles que nous venons de citer; car ce n'est pas évidemment parce qu'il aura pu convenir à quelque capricieux poète de donner, par exemple, le nom de *vaqueras* à une pastourelle qu'il aura pour cela composé une chose nouvelle.

Cependant, outre son nom générique de sirvente, de chanson, etc., chaque pièce prenait une dénomination particulière suivant l'usage auquel on la destinait; ainsi :

Un escondig était une chanson dans laquelle un amant demandait grâce à sa maîtresse.

Un comjat, une pièce d'adieu ; lorsque, trompé par une perfide, un troubadour lui signifiait qu'il allait ailleurs porter son hommage.

Un devinalh, espèce d'énigme, de jeu de mots, de vers allégoriques cachant un sens mystérieux.

La prezicansa, sermon en vers comme nous en a laissé plusieurs P. Cardinal.

L'estampida, chanson à mettre sur un air déjà connu.

Torney ou *Garlambey* (tournoi-joute), chant destiné à célébrer quelque brillante fête dans laquelle un chevalier s'était illustré par un beau fait d'armes.

Un carros (chariot), allégorie dans laquelle l'auteur employait des termes de guerre, pour mieux faire ressortir les vertus de sa maîtresse qu'il

comparait à une forteresse assiégée par la jalousie et la méchanceté de toutes les autres femmes.

La retroensa, pièce à refrain, ordinairement composée de cinq couplets tous à rimes différentes.



CHAPITRE NEUVIÈME.

Décadence et destruction de la langue provençale.

Quelques années de cruelles persécutions ont suffi pour dissiper l'œuvre de plusieurs siècles d'études et pour cacher

sous un linceuil éternel une littérature jeune, brillante et qui donnait encore de si belles espérances ! Les croisades sanglantes contre les pauvres Albigeois[1] détruisirent à jamais dans tout le midi de

[1] Les hérétiques qu'on nommait plus communément *Cathares*, *Poplicains*, *Bulgares*, *Ariens*, *Bonshommes*, dans le XIIe siècle, furent nommés quelquefois alors par un nom particulier : Toulousains, Albigeois, Agénois, du nom des pays particuliers qu'ils habitaient jusqu'à la fin du même siècle, ou au commencement du suivant, qu'on les nomma, par une dénomination générale, *Hérétiques provençaux* ou *de Provence*, à cause que les provinces méridionales du royaume, qu'ils avaient infectées de leurs mœurs, faisaient partie de la Provence, prise en général, laquelle comprenait tout le pays où on parlait la langue provençale ou romaine; de même que la France, qui était l'autre partie du royaume, renfermait toutes les provinces où l'on parlait français. Les peuples qui se croisèrent en 1208 contre les hérétiques, leur donnèrent alors le nom d'Albigeois, à cause qu'ils combattirent d'abord contre ceux de ces sectaires qui étaient établis dans les diocèses de Béziers, Carcassonne et Albi, et dans les domaines de Raymond-Roger, vicomte d'Albi, de Béziers, de Carcassonne et de Rasez, pays qu'ils comprenaient sous

la France cette langue provençale déjà si riche en poètes. Semblable à un champ jadis couvert d'une moisson fertile que tout-à-coup la guerre ou l'orage ont ravagé, la France méridionale nous présente les débris épars de ses temples, de ses lois, de sa poésie; et comme l'indigent qui vient glaner les épis échappés au carnage, nous recueillons avec soin ce que le temps et la colère n'ont point encore détruit.

Les troubadours qui avaient été les apôtres les plus ardens, les missionnaires les plus infatigables de ces guerres loin-

le nom général de partie d'Albigeois, parce que l'Albigeois proprement dit était le plus étendu des pays soumis. En sorte que le nom d'Albigeois, qui fut d'abord particulier aux hérétiques qui habitaient dans les domaines du même vicomte, fut donné bientôt après, généralement par les étrangers, à tous ceux qui étaient dans les états de Raymond VI, comte de Toulouse, dans le reste de la province et dans les pays voisins.

(*Note du vicomte de Béziers*, t. II, p. 412.)

taines entreprises par l'ambitieux génie des papes, en devinrent les plus malheureuses victimes. Qui l'aurait pensé, lorsque Urbain II vint prêcher en France sa première croisade, et qu'à sa voix accouraient du fond de leurs riches et pieuses provinces Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; Isarn, comte de Die; Rambaud, comte d'Orange; Guillaume, comte de Forez; Guillaume, comte de Clermont, fils de Robert, comte d'Auvergne; Gérard, fils de Guillalbert, comte de Roussillon; Gaston, vicomte de Turenne; Raymond, vicomte de Castillon et tant d'autres nobles seigneurs; qui l'aurait pensé, que les enfans de ces héros seraient à leur tour massacrés par les troupes pontificales armées contr'eux?....

Cependant il en fut ainsi; car ces magnifiques expéditions qui annonçaient tant de fortune, tant de bonheur, ne donnèrent que le martyre. Les peuples, abusés par la voix du Chef de l'Eglise et par les pro-

messes de leurs seigneurs, se révoltèrent, las enfin de joindre l'impôt du sang à toutes les charges qui les écrasaient déjà. Ils pensèrent, ils osèrent dire hautement que le pape n'était point infaillible comme on ne cessait de le leur répéter, puisque, malgré sa parole, il était vaincu par les infidèles; que leurs seigneurs n'avaient ni la force ni le courage qui donnent la victoire, puisque, loin de les enrichir, eux-mêmes revenaient dépouillés et mourans dans leurs tristes manoirs.....

Le troubadour Raymond de Castelnau, parent et ennemi d'un persécuteur fanatique, s'écrie :

Clerzia vol cascun jorn per engal
Ab cobeitat, ben caussar, e vestir,
Els grans prelatz volon tant enantir
Que sans razos alargan lor deital.
E, si tenet del lor un onrat fieu,
Volran l'aver, mas nol cobraretz leu
Si non lor datz una soma d'argen
O no lor faitz pus estrey covinen.

Si monges ners vol dieus que sian ses par,
Per trop manjar ni per femnas tenir,
Ni monges blancs per bolas à mentir,
Ni per erguelh temple ni espitàl,
Ni canorgues por prestar a renieu;
Ben tenc per fol sant Peyre, sant Andrieu,
Que sofriron per Dieu tan de tnrmen,
Sais i venon ais 'els a salvamen [1].

Le mécontentement politique et religieux augmentait chaque jour davantage, et loin de calmer les populations par de douces paroles, on les exaspérait en les menaçant

[1] Le clergé, chaque jour veut, par quelque tromperie et selon sa convoitise, se bien chausser et se bien vêtir. Les grands prélats veulent tant s'avancer, que sans motifs ils élargissent leur diocèse; et, si vous tenez d'eux un fief honorable, ils voudront l'avoir, à moins que pour recouvrer la possession allodiale, vous ne donniez une somme d'argent, ou mieux encore. Si Dieu trouve bon que les moines noirs n'aient pas leurs pareils pour bien manger et vivre avec des femmes, les moines blancs pour mentir, les templiers et les hospitaliers pour s'enorgueillir, les chanoines pour faire l'usure; alors je tiens pour fous saint Pierre et saint André qui souffrirent tant de tourmens, puisque, comme eux, les autres sont aussi sauvés.

de punitions en ce monde suivies d'une damnation éternelle, après les avoir exposés déjà à de si cruelles souffrances pour la cause de l'Eglise. — Telle fut l'origine de toutes ces sectes qui se formèrent dans le midi de la France sous les noms de Manichéens, Vaudois, Albigeois, etc., et qui dûrent les persécutions qu'on leur fit souffrir plus encore aux sarcasmes qu'ils lancèrent contre le clergé qu'à leurs erreurs.

Au premier mot de dissidence religieuse, les légats du pape Innocent III partent de Rome et s'en vont dans les provinces accusant, excommuniant quiconque ne fléchit pas, rempli de crainte, devant la souveraine volonté pontificale. Ce n'est plus contre les peuples infidèles de l'Asie que se prêche une nouvelle croisade, c'est contre les princes de Toulouse dont l'humble soumission ne peut obtenir grâce; car la cour de Rome a besoin de se faire avec leurs dépouilles une principauté au sein de la France.

Je ne parle pas des fureurs du moine Pierre Castelnau, nourri dans l'austérité des cloîtres. Il pouvait de bonne foi obéir à l'ascendant d'une aveugle superstition ; mais que dire de l'aimable, du frivole Folquet de Marseille qui, de galant troubadour, se fait inquisiteur, passe de l'abbaye de Cîteaux à l'évêché de Toulouse, et par de faux sermens trahit deux fois les peuples de son diocèse ? Que dire de l'ambitieux Simon de Montfort, soldat brutal qui frappe sans pitié les femmes et les enfans, qui fait le sac de Béziers, de Carcassonne et de Toulouse, et livre tout à un affreux carnage [1] ? Que dire

[1] *Dins la villa de Beziers sont intrats, ou fouc fait lo plus grant murtre de gens que jamas fossa fait en tout lo monde. Car aqui non era sparniat vieil ni jove ; non pas los enfans que popavans ; los toavan et murtrisian, la quella causa vesen por los dits de la villa, se retireguen los que poudian dins la grant gleysa de san Nazary, tant homes que femes. La ont los capelas de aquella se retireguen, fazen tirar las campanas, quand tout le monde fossa mort. Mais*

surtout de ces prêtres, ministres de miséricorde et de paix, qui courent en désordre, se mettent à la tête des troupes un poignard d'une main, une torche de l'autre, qui crient vengeance, guerre, pillage, qui animent la férocité des soldats, qui bénissent le crime, maudissent la pitié, qui, enfin, lorque les victimes expirantes demandent grâce ou que les bras se fatiguent de frapper, s'écrient avec colère : *Tuez, tuez-les tous, Dieu reconnaîtra les siens*[1] *!*

non y aguet son ni campana, ni capela revestit, ni clerc, que tout non passis per lo trinchet de l'espaia, que ung tant solament non scapet, que non fossen morts et tuaz; que fouc la plus grant pietat que jamay despey se sie ausida et facha. Et la villa pilliada, metequen lo foc per tota la villa, talamen que touta es pillada et arsa, ainsin que encaras de presan, et que non y demoret causa viventa al mondo, que fouc una cruela vengança, vist que lo dit viscomte non era eretge, ni de lor cepte.

(Preuves de l'Hist. du Languedoc, t. III, pag. 11.)

[1] Paroles prononcées par Arnold, abbé de Cîteaux.

Isarn,

inquisiteur, missionnaire dominicain.

Employé à convertir les Albigeois, Isarn nous a laissé une pièce d'environ huit cents vers alexandrins, dans laquelle on peut voir quelle était la doctrine attribuée à ces hérétiques, de quelle manière on s'y prenait pour les persuader, et surtout avec quelle absurdité on renforçait les argumens par la terreur des supplices.—Isarn se met en scène et suppose une discussion avec un théologien albigeois.

Il commence : « Dis-moi, hérétique, » parle un peu avec moi. Tu ne le feras » point si tu n'y es forcé. Selon ce que j'en» tends dire, tu te moques de Dieu, tu n'as » souci d'avoir renié ta foi et ton baptême, » pour croire que le diable t'a créé et » qu'un tel monstre peut te sauver[1].

[1] Ils supposaient que Dieu avait produit Lucifer avec

» Tu n'as garde de prêcher ta doctrine » dans les églises ni dans les places; tu » vas la débiter dans les bois où sont les » dames Domergua, Renaud, Bernard, » Garsens, belles fileuses de quenouille. » Tandis que les unes filent et que les » autres font leur toile, alors tu expliques » l'Evangile, tu récites tes sermons. Vit- » on jamais pareille assemblée de gens » qui ne savent ni lire, ni écrire, pré- » tendre dépouiller Dieu de ses droits [1]?

» . . . . . Tu ne crois pas que Dieu » ait créé le ciel et la terre, ni rien de » ce qui existe. Tu en as menti, puisque » saint Jean, qui a vu toute la gloire, dit

ses anges; que Lucifer s'était révolté contre Dieu; qu'il avait été chassé du ciel avec toute sa cohorte, et que, banni du ciel, il avait produit le monde visible, sur lequel il régnait (*L'abbé Pluquet*, *Dictionnaire des hérésies*).

1 On sait que les novateurs prétendirent toujours triompher par les livres saints. L'inquisition défendait de les lire en langue vulgaire, comme si elle eut craint leur autorité. Ses rigueurs forçaient les Albigeois à tenir leurs

» dans son Evangile : *Omnia per ipsum facta*
» *sunt et sine ipso factum est nihil.* Ce que
» confirment ces paroles de saint Paul :
» *Et in principio terram fundasti.* Ces
» auteurs méritent plus de confiance que
» *Pierre Capella*, que les autres hérétiques
» vaudois, et que toi qui ne veux pas recon-
» naître la confession. Voilà des écrivains
» remplis du Saint-Esprit et de la Vérité ;
» si tu refuses de les croire, le *feu qui*
» *brûle tes compagnons est tout prêt à te*
» *consumer aussi*[1].

» Je veux qu'en un ou deux mots tu me
» répondes. Ou tu seras jeté dans le feu,

assemblées dans le désert : précautions qui retenaient les catholiques dans l'ignorance la plus profonde.

(*Millot.*)

[1] Les *Vaudois*, proprement dits, n'étaient pas Manichéens de l'aveu de l'abbé Pluquet; cependant Isarn les suppose infectés de cette hérésie. Etait-ce ignorance ou fausseté de sa part? Etait-ce que les Vaudois, ayant pénétré en Languedoc, étaient confondus avec les hérétiques du pays? (*Millot.*)

» ou tu te rangeras de notre côté, du côté
» de ceux qui ont la foi pure avec ses sept
» échelons.

» . . . . . Avant qu'on te jette dans les
» flammes, je veux cependant te donner
» congé sur une autre dispute; il s'agit de la
» résurrection de l'homme et de la femme
» à quoi tu ne crois pas, non plus qu'au
» jugement universel.—La parole de Dieu
« à ce sujet est infaillible et invariable;
» de sorte que, si la tête d'un homme
» était par delà les mers, un de ses pieds
» à Alexandrie, l'autre au mont Calvaire,
» une de ses mains en France, l'autre à
» Haut-Villar, et que le tronc fut porté
» en Espagne; enfin, que toutes ces parties,
» brûlées et mises en cendres, fussent
» jetées au vent, elles reprendraient au
» jour du jugement la forme qu'elles
» avaient au baptême...... Tout pays, toute
» terre où ta perfide doctrine a été semée
» et répandue devraient être engloutis. Si
» tu avais la foi et la religion de B. de

» Montaigu, de R. de Villar ou de B. Payat,
» tu te serais confessé. Mais si tu ne le
» fais pas au plutôt, le feu est déjà allumé,
» on te proclame à son de trompe par la
» ville, et le peuple s'assemble pour te voir
» brûler[1]. »

Cette controverse est suivie de la conversion de l'hérétique. Isarn le fait parler lui-même, lui fait dévoiler les délations et les perfidies auxquelles les Albigeois étaient exposés, le fait publiquement confesser des crimes dont on accusait les sectaires pour les perdre. — Il dit :

« Isarn, assurez-moi que je ne serai pas
» brûlé, ni enfermé, ni maltraité; alors je
» me soumets à toutes les autres peines
» qu'il vous plaira de m'infliger. Si je

1 Ce refrain barbare, ces menaces continuelles du feu, peignent dans la plus grande vérité la manière dont on traitait les novateurs. Crois comme nous, où tu seras brûlé vif. C'était le grand argument.

(*Millot*, t. II, p. 53.)

» puis compter que vous ne m'abandon-
» nerez point, que vous ménagerez mon
» honneur et ne me ferez aucune violence,
» je vous révélerai tous les secrets de nos
» croyans..... J'ai un grand nombre d'amis
» fort riches qui s'estiment heureux de
» me procurer l'argent que je désire ;
» aussi ai-je tous les dépôts des gens de
» notre religion qui sont à leur aise.
» J'ai grande quantité d'habits, de che-
» mises, de chausses, de draps bien
» lessivés et bien blancs, de couvertures,
» beaucoup de nappes et de serviettes pour
» mes amis, quand je leur donne un
» banquet. Je fais bonne chère; souvent je
» mange des mets exquis, des sauces et
» de bonnes pâtisseries. Poisson vaut bien
» mauvaise viande ; bonne eau de girofle
» vaut bien vin de buffet; pain bluté vaut
» mieux que miche de cloître. Tandis
» que vous autres vous passez les nuits
» au vent et à la pluie et que vous
» revenez mouillés, je suis à couvert

» et bien en repos avec mes confrères,
» à boire quand il me plaît et à faire tout
» ce qui me convient soit avec mon cou-
» sin, soit avec ma cousine; car je suis
» le maître de m'en donner après cela
» toutes les absolutions que je veux, et il
» n'y a point de péché avec lequel je ne
» puisse me sauver ou par moi-même ou
» par le premier diacre venu...... Telle est
» l'heureuse vie que je mène. Si j'y renonce
» en avouant qu'elle est criminelle pour
» embrasser la foi de Rome, sachez-m'en
» gré, et traitez-moi comme un homme
» d'honneur. »

L'hérétique termine ainsi :

« Je suis prêt à croire ce que vous
» m'annoncerez, si vous avez d'aussi bonnes
» autorités que celles que j'ai entendues. Je
» veux être baptisé, pleinement convaincu
» que je suis de la religion que vous m'avez
» enseignée, ainsi que frère Ferrier. Et
» si l'on vous demande qui est ce nou-
» veau baptisé, vous pouvez dire : C'est

» Sicard de Figueiras, fils de Ermengaud » de Figueiras, qui a abjuré ses erreurs, » et qui, autant il a été l'ennemi de l'église » romaine, autant il deviendra le *persé-* » *cuteur* des hérétiques et des infidèles, » sans avoir ni paix, ni trève avec eux. » Si jamais il eut des complaisances pour » *Pierre Capella* et pour les chefs de son » parti, s'il fut ami et camarade de *Jean* » *de Colet*, il sera désormais leur ennemi » déclaré; et à moins qu'ils ne se conver- » tissent avant le mois de février, il les » fera tous prendre par nos écuyers et » archers. *Bérite, Razols et Ricard le por-* » *tier*[1], sauront bien les chemins détour- » nés, les enclos, les cavernes, les paysages,

[1] Voici le commencement de cette pièce :

Aiso fou las novas del Héretic.

Diguas me, tu heretic, parlap me un petit,
Que tu non parlaras gaire, que ja t' sia grazit,
Si per força not ve, segon i aveuz auzit,
Segon lo mien veraire, ben at Dieu escarnit,

» les sentiers et les caves où ils cachent
» leur argent ...., »

Par cette pièce, dont nous n'avons pu donner que quelques faibles extraits, on se fera une idée de la manière dont procédaient alors les missionnaires convertisseurs. Isarn ne craint pas de mettre dans la bouche de son interlocuteur les louanges les plus ridicules de sa science et de son talent en poésie; il lui arrache les aveux les moins vrais et suppose un repentir, fruit tout autant de ses menaces que de sa persuasive éloquence.

Cependant, une chose qu'il importe essentiellement de remarquer ici, c'est le

Tau fe e ton baptisme renegat e guerpit,
Car crezes que diable t'a format et bastit,
E tan mal a obrat, e tan mal a ordit
Por dar salvatio; falsamen as mentit,
Et de malvais escola as aspris e auzit
E ton crestianisme as falsat et delit.....

[1] Extrait des Manuscrits de Sainte-Palaye et de Millot, pag. 72 et suivantes, t. II.

nom de *Figueiras*, qui figure dans cette pièce. Le dominicain avait-il réellement triomphé de ce chef vaudois? ou plutôt, ce qui nous paraît bien plus vraisemblable, n'était-ce point une satyre injurieuse contre l'illustre troubadour qui portait ce nom et dont on n'avait pu adoucir la violente colère?

Cette hypothèse me semble plus admissible. En effet : en affichant ainsi le nom d'un ennemi, un inquisiteur n'avait rien à craindre et s'assurait parmi les siens un renom de courage. L'abbé Millot, arrêté par le prénom que donne Isarn à son converti, le croit seulement de la même famille que le troubadour, parce que celui-ci s'appelle Guillaume et l'autre Sicard. Pour nous, nous ne voyons dans cette différence qu'une erreur ou plutôt qu'une réserve du dominicain; mais il est incontestable par la pièce suivante, composée à la même époque par Guillaume, que c'est de lui dont on parle.

« Je ne doute pas, dit-il, qu'on ne me » veuille du mal de ce que je fais un sir- » vente contre cette gent fausse et mal » apprise de Rome, qui est la source de » toute décadence ; mais je ne saurais » différer plus long-temps. Moi, je ne » m'étonne point de ce que le monde soit » dans l'erreur ; c'est vous, trompeuse » Rome, qui semez le trouble et la guerre. » Votre cupidité vous aveugle, et vous ton- » dez de trop près la laine de vos brebis.

» Si le Saint-Esprit qui devint homme » exauce mes voeux, je ferai taire ta voix, » Rome, en qui toute la perfidie des grecs » est réunie..... Rome, tu entraînes après » toi les aveugles dans le précipice, tu » franchis les bornes que Dieu t'a assi- » gnées ; car tu absous les péchés à prix » d'argent..... Sache-bien que tes indignes » trafics et tes folies sont cause de la perte » de Damiette[1]. Dieu te confonde, Rome,

[1] Cette ville fut rendue au soudan d'Egypte en 1122,

» qui règnes avec tant de méchanceté. » Rome, de mauvaises mœurs et de mau- » vaise foi, je sais que par l'amorce de » tes faux pardons tu livres à la persé- » cution la noblesse française. C'est toi qui » as éloigné de Paris le bon roi Louis VIII » et qui es cause de sa mort[1].

» Rome, tu fais peu de mal aux Sarra- » sins; mais en revanche tu fais un affreux » carnage des grecs et des latins. Tu as » établi ton siége au fond de l'abîme de la » perdition. Que Dieu jamais ne te pardonne » le pélerinage que tu entrepris à Avignon » sans sujet[2], et qui causa la mort à un

par l'obstination impérieuse du légat Pélage, qui ne voulut jamais consentir à un traité dont les croisés étaient contens.
(*Millot*, t. II, pag. 450.)

[1] C'est le pape Honorius III qui engagea ce prince à faire le siége d'Avignon, où il mourut, selon quelques auteurs; selon l'opinion la plus probable, il mourut quelques mois après. (*Idem.*)

[2] Entreprise de croisade, sous prétexte de l'hérésie des Albigeois. (*Idem.*)

» peuple innombrable. — Tu prends des » routes tortueuses ; et mal se conduit » qui suit tes traces. Que les démons » puissent t'emporter aux feux de l'enfer!...

» Rome, tu te fais un jeu d'envoyer les » chrétiens au martyre ; mais dans quel » livre as-tu donc lu que tu devais ainsi » exterminer les chrétiens?... Comme une » bête enragée, tu as dévoré les grands et » les petits. Que le brave comte Raymond » vive encore deux ans, il fera repentir » la France de s'être livrée à tes impos- » tures.

» Tes crimes sont montés si haut, que » tu méprises Dieu et ses saints. Ta ty- » rannie éclate par l'injustice que tu fais » au comte Raymond. Que Dieu l'assiste » et lui donne la force de tondre, d'écor- » cher les Français, et de faire un pont » de leurs cadavres en les combattant[1].

[1] Les foudres du pape et les armes françaises l'emportèrent sur tous les droits de Raymond VII.

« Rome, je me console dans l'espérance
« qu'avant peu tu auras une mauvaise fin.
» Si le loyal empereur Frédéric II se con-
» duit bien et fait ce qu'il doit, je t'assure
» que nous verrons bientôt tomber ta puis-
» sance..... Si ton pouvoir n'est détruit, le
» monde ne tardera pas à être renversé.

» Rome, c'est à tes cardinaux qu'on
» doit imputer tes crimes; ils ne songent
» qu'à vendre Dieu et ses amis. La faus-
» seté, l'opprobre règnent dans ton sein.
» Tes pasteurs sont faux et trompeurs, et
» ceux qui les écoutent ont perdu l'esprit.

» Rome, tu emploies mal tes peines,
» en disputant à l'empereur les droits de sa
» couronne, en le frappant d'anathème,
» en accordant des pardons à ses ennemis.
» De tels pardons contre l'équité sont
» vains et honteux[1].

» Rome, vous avez un mauvais esprit,

[1] Ils ne laissèrent pas que de nuire beaucoup à Frédéric.

» aussi bien que l'ordre de Cîteaux, d'avoir
» commandé à Béziers une tuerie si ef-
» froyable.... Sous les dehors d'un agneau,
» avec un regard simple et modeste, vous
» êtes au-dedans un loup ravisseur, un
» serpent couronné [1]. »

Ces sirventes ne faisaient qu'irriter davantage.—Partout des tribunaux d'inquisition sont créés dans les villes : les flammes du bûcher, les tortures, les empoisonnemens ont bientôt fait justice des rebelles; et c'est dans ce pays, si long-temps heureux, dans cette cour élégante des nobles Raymond, sous ce ciel poétique de la Provence que toutes ces cruautés se passent [2]! Il ne sera plus possible désormais

1 Le sac de Béziers par les croisés, qu'animait un moine de Cîteaux, est célèbre dans l'histoire des Albigeois.

2 Dans les lettres que donne Philippe-le-Bel, pour confirmer et renouveler les ordonnances, coutumes et statuts donnés par Simon de Montfort, comte de Toulouse, à ses nouveaux sujets de son comté de Toulouse, on trouve :

(1212) Chaque maison des terres acquises sur les Albi-

de cueillir des fleurs dans ces sillons arrosés par le sang ; les poètes se couronneront de cyprès et n'auront plus que des pleurs !

La langue, la poésie, la littérature entière de ce pays sont frappées de pros-

geois paiera, chaque année, trois deniers melgorois de cens au pape, en mémoire de ce qu'il a banni l'hérésie de leur pays.

Chaque particulier viendra à l'église paroissiale les dimanches et fêtes.

Quiconque souffrira un hérétique sur ses terres, les perdra.

Aucune personne crue hérétique ne sera établie bailli, juge, témoin ou avocat.

Quiconque mènera des vivres aux hérétiques, ses biens seront confisqués, et quelques-uns même seront jugés dignes de mort.

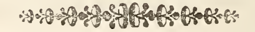
Même peine pour qui aura pu prendre un hérétique et ne l'aura pas fait.

Aucune dame du pays ne pourra de dix ans épouser un homme du pays sans la permission du comte, mais bien un français.

(Extrait du vol. 59 du la *Collection de Decamps.*)

cription. Pour empêcher de lire les livres hétérodoxes relatifs à l'hérésie albigeoise, le pape Honorius IV institue une université à Toulouse, et, dans sa bulle, ordonne l'abandon de la langue vulgaire qu'il maudit....

Dès lors l'autorité pontificale prit un large développement dans le midi; aidée surtout par la domination française, bientôt elle eut proscrit le bel idiome des troubadours. Les hautes classes s'empressèrent servilement d'adopter la langue du vainqueur, de la répandre de tous leurs efforts; et le provençal cessa d'être cultivé. Chassé des tribunaux, des églises, des riches salons, défendu dans les livres, même dans les contrats publics des citoyens, il resta dans les bouches rustiques pour se corrompre et se dénaturer.



CHAPITRE DIXIÈME.

Des principaux Dialectes ou Patois de la France méridionale.

Poètes au moyen-âge.

Une langue ne saurait échapper au mouvement général ; chaque jour elle est irrésistiblement modifiée par les idées, les

besoins des époques par lesquelles elle passe. Comparée à ce que, quelques siècles auparavant, elle était elle-même, on est souvent tout surpris de ne pouvoir la reconnaître. — A Rome, par exemple, on parla d'abord le vieux salien, puis le latin des douze tables, ensuite celui de Caton-le-Censeur, enfin la belle langue de Cicéron, de César et de Salluste.—Après arriva la décadence, mère de nos idiomes vulgaires.

Cependant, pour étudier le français nous n'aurions pas les mêmes moyens que s'il s'agissait du latin. En effet, observe fort judicieusement Pasquier dans ses laborieuses recherches [1] :

« Anciennement nous n'eûmes pas une
» langue particulièrement courtisane, à
» laquelle les bons esprits voulussent atta-
» cher leurs plumes. Et voici pourquoi.—
» Encore que nos rois tinssent la supé-
» riorité sur tous autres princes, si est-
» ce que nôtre royaume estoit eschan-

» tillonné en pièce, et y avoit presque
» autant de cours que de provinces. — La
» cour du comte de Provence, celle du
» comte de Toulouse, celle du comte de
» Flandre, celle du comte de Champagne
» et autres princes et seigneurs qui tous
» tenoient leurs rangs et grandeurs à part,
» ores que la plus part d'eux recogneussent
» nos rois pour leurs souverains. De là
» vient que ceux qui avoient quelque asseu-
» rance de leurs esprits, escrivoient au
» vulgaire de la cour de leurs maîtres,
» qui en Picard, qui en Champenois, qui
» en Provençal, qui en Tholozan; tout
» ainsi que ceux qui estoient à la suite de
» nos rois escrivoient le langage de leur
» cour. »

A cette première difficulté nous devons immédiatement en joindre deux autres qui, depuis la croisade et les sanglantes proscriptions, n'ont fait qu'augmenter; je veux parler de l'orthographe et de la prononciation des différens dialectes.—Le même

mot dans la bouche et sous la plume d'un Marseillais, d'un Auvergnat, d'un Poitevin ou d'un Bourguignon, souvent n'a plus le même son ni la même forme.

Comme tous les patois vivent isolés, à l'aventure, sans règles et sans préoccupations littéraires, ils deviennent chaque jour plus étrangers les uns aux autres; et plus le travail, dont aujourd'hui nous n'essayons qu'une faible esquisse, tardera à s'exécuter, plus il deviendra pénible, obscur, contestable. — C'est donc une chose utile que de suivre, la carte à la main, chacune de nos provinces méridionales et de constater les permutations progressives d'un idiome à mesure qu'il s'approche ou s'éloigne du foyer générateur.

Nous supposerons une ligne qui divisera la France actuelle en deux parties à peu près égales d'après le cours irrégulier de la Loire. Elle partira des montagnes du Velay, ira se terminer à Paimbœuf, en passant par Le Puy, Feurs,

Roanne, Digoin, Nevers, la Charité, Gien, Orléans, Blois, Tours, Saumur, Angers, Nantes et la mer; ou mieux encore, au lieu de remonter la Loire et d'arrêter la ligne par Digoin, Roanne, etc., nous la ferons se poursuivre, à partir de Nevers, le long du 47e degré, de telle sorte que la partie méridionale *est* de la France se trouvera comprise avec le reste dans la division que nous cherchons à établir.

Sur cette ligne, se présentent d'abord le *Poitou*, le *Berri*, le *Nivernais*, la *Bourgogne* et la *Franche-Comté*.—En nous avançant au midi, parallèlement d'un degré, nous trouvons au 46e la *Saintonge*, le *pays d'Aunis*, l'*Angoumois*, la *Marche*, le *Bourbonnais* et le *Lyonnais*.—Entre le 46e et le 45e, le *Limousin*, l'*Auvergne*, le *Dauphiné*;—plus bas encore, la *Guyenne*, la *Gascogne*, le *Languedoc* et la *Provence*.—Enfin, au-dessous du 43e, le *Roussillon*.

En 1807, il fut entrepris au ministère de l'intérieur un travail statistique, ayant

pour but de réunir une collection d'un même texte, traduit dans les différens idiomes parlés en France [1]. C'était une sage pensée, quoique tardive; quelques années encore et peut-être n'eût-il plus été possible de la réaliser.

Cependant, assembler pour les opposer les patois du dernier temps, n'était qu'une partie de l'œuvre conservatrice, et ne pouvait servir que très-incomplètement à l'étude. En effet, dans un seul pays l'idiome subit de telles révolutions que souvent, comparé à lui-même à plusieurs siècles de distance, il présente moins de rapport que deux idiomes de contrées différentes pris à la même époque; car l'un l'autre purent se modifier réciproquement et simultanément.

Il eût été, ce nous semble, plus utile de

[1] Le bureau de Statistique commença ce travail qui fut continué par la Societé des Antiquaires de France, et se trouve consigné dans le 6e vol. de ses mémoires, p. 432.

réunir sur chaque localité une suite généalogique de pièces, afin que, remontant par degrés de la dernière à la plus ancienne, on put étudier l'histoire de la langue sur tel point donné en même temps que sa marche progressive, depuis les limites vers lesquelles elle se perd dans le roman wallon, jusqu'aux contrées où, pendant plusieurs siècles, elle fut en honneur.

Nous n'avons point ici la prétention de suppléer à ce travail qui, pour être exact, demanderait de nombreuses et intelligentes collaborations ; nous voulons seulement l'indiquer et, autant qu'il dépend de nous, en démontrer l'importance.

POITOU ET VENDÉE.

Deux-Sèvres. — Vendée. — Vienne.

En adoptant dans sa plus grande rigueur le principe posé, que l'ancienne France

littéraire était divisée par la Loire, c'est-à-dire, que la langue d'oil s'étendait jusqu'à sa rive droite, tandis qu'immédiatement à sa rive gauche commençait la langue d'oc; il faudrait alors conclure que le Poitou parlait le provençal aussi correctement qu'Arles et Toulouse, ce qui évidemment ne fut jamais. Cette limite nous a servi pour déterminer d'une manière générale, mais non pour circonscrire d'une façon absolue. —Il est certain que, plus de part et d'autre on s'éloigne des foyers, plus les deux idiomes perdent de pureté; que, par conséquent, aux deux points extrêmes à l'endroit où ils se joignent, ils doivent se confondre et s'altérer réciproquement.

Nous n'imiterons donc pas M. Dreux-du-Radier[1], qui s'efforce de démontrer que l'espagnol et l'italien doivent leur origine au Poitevin et que le Poitevin ne leur doit

[1] *Journal de Verdun*, février 1758, tome 93, page 123.

rien.—Cette proposition est matériellement trop absurde pour qu'elle vaille même la peine d'une attention sérieuse; elle est contraire à l'histoire comme à la plus simple raison. Nous éviterons aussi d'approuver trop exclusivement M. Révélhère-Lepeaux [1], lorsque, pour combattre le journal de Verdun, il embrasse la cause contraire. — En effet, il commence par admettre qu'un grand nombre de mots ainsi que la manière de les prononcer en Vendée et en Poitou, sont absolument les mêmes que dans l'italien actuel; ce qui est vrai. D'où il conclut, avec raison, que l'influence méridionale est incontestable dans ces contrées. Mais, poursuivant sa démonstration, il soutient que cette influence disparaît sensiblement dans la prononciation lourde, traînante et monotone du poitevin. Or, le défaut qu'il reproche ici n'est-il pas plus particulièrement

[1] Mémoires de l'Académie celtique, tome III, page 267.

remarquable dans le midi, et ne se développe-t-il pas davantage lorsqu'on s'avance de ce côte, tandis qu'au contraire il s'efface en descendant vers Paris?

Il y a une importante distinction à faire entre le langage du haut et celui du bas pays. —Celui-ci se ressent visiblement du voisinage de la Bretagne; l'accent de celui-là est plus doux, les formes provençales plus correctes.—Le *Bas-Poitou*, dit fort judicieusement M. Dupin, borné par une côte peu commerçante, par des marais insalubres, par d'immenses bruyères, isolé du reste de la France par le manque absolu de routes et de canaux, avait conservé sans interruption et sans mélange ses antiques usages, ses mœurs patriarchales. Jusqu'aux guerres de la Vendée, son seul contact avait été avec la Bretagne.—Tandis que le *Haut-Poitou*, ouvert à toutes les communications, rappelle encore qu'il fut gouverné par le plus ancien troubadour dont s'honore la littérature romane.

Quoi qu'il en soit, par la citation de quelques mots pris dans le Vocabulaire poitevin, on pourra plus facilement juger si les poésies du comte Guillaume IX furent entièrement écrites dans une langue étrangère où, ce qui nous paraît plus probable, si à cette époque le provençal n'était pas l'idiome adopté par la cour, la noblesse et la bourgeosie instruite du Poitou.

Cette dernière opinion nous paraît la seule admissible; car elle seule peut expliquer le procédé par lequel une langue s'introduit dans une contrée et en chasse l'ancienne. Ainsi maintenant, par un travail semblable, le Français à son tour dépossède tous nos vieux idiomes provençaux et se met à leur place.

Il est trop tard aujourd'hui et l'usurpation trop avancée pour que nous puissions espérer de retrouver dans ce qui nous reste la *lingua rustica*, *provincialis*, des XI, XII, XII siècles ; cependant, si l'on veut se rappeler qu'un mouvement de décomposition

contre le provençal s'opère depuis la croisade des Albigeois, on pourra se faire une idée de ce qu'était le poitevin par ce qu'il est encore.

(*Prononciation*).—La prononciation du poitevin ainsi que celle du vendéen, est généralement lente, monotone et très-accentuée. — Voici quelques exemples des plus ordinaires :

L'*o* prend plusieurs sons suivant le mot. — Homme fait *houme ;* non, *naon*... etc.

Le *t*, dans un grand nombre de localités, se fait sentir à la fin des mots. — Sitôt se prononce *sitote.* Cette manière d'accentuer commune dans les provinces du midi est, au contraire, scrupuleusement évitée dans le nord.

Les *k* et *q* commençant un mot font *tch;*—*kiau* (celui-ci), fait *thiau*, comme en italien.

Le *gli* s'élide aussi de la même façon qu'en Italie. —Ainsi un gland ou un gliand se prononce *liand*, en laissant le *g* presque insensible et en mouillant l'*l* avec force.

Eau, à la fin d'un mot, fait souvent *à* ou *eâ* et s'appuie longuement. — Chapeau, *chapéâ*; couteau, *coutéâ*, etc.

Er, à l'infinitif d'un verbe, se prononce souvent *aé*. — Aimer, *aimâer*; souffler, *bouffaer*.

Oui fait *oïl* ou *oïe*, et ce mot a même prévalu sur le *oc* dans une grande partie du midi.

Podium (Puy), se traduit comme dans le Velay, *Peui*; *Brolium*, Breuïl, etc.

a eu se dit *at ogu*.

Ces quelques observations suffiront pour donner une idée de l'accent; si maintenant on parcourt au hasard un Vocabulaire poitevin on reconnaîtra promptement combien de mots dérivent des sources méridionales. —Exemples :

Ajudhaer, aider; *badaer*, prendre garde; *bagoulaer*, babiller; *boutre*, mettre, placer; *buffaer*, souffler; *casse* ou *quasse*, petite casserole; *jau*, coq; *jarloux*, pot; *mitan*, milieu; *méjor*, midi, milieu du jour; *ou avez?...* avez-vous? *sègre*, suivre, etc..

Chanson vendéenne[1].

In jor in hobant de Nuville,
I ni en vindis de vers *Poitâe*.
Glie disant que dans Kiae Cartâe
Ol y at ine tant belle ville.
I n'ai-jà vu la ville mâe,
Les maisâons m'ou avont empéchâé [2]

I avisis in houmm' de piarre
Tôt au mitan d'in grand kieréa
Glie disant qu'ol' tait n'tre râ
Kiau qui faisait si bâe la ghiarre [3]
I gli aotis bâé mon chapéà,
Gli ne m' aharsit srement jà [4].

1 Consignée dans les Mémoires de l'Académie celtique, tome III, page 371.

2 Un jour en partant de Neuville—je m'en vins de vers Poitiers.—Ils disent que dans ces quartiers—il y a une si belle ville.—Je n'ai point vu la ville, moi,—les maisons m'en ont empêché.

3 La statue de Louis XIV.

4 J'aperçus un homme de pierre—tout au milieu d'un grand carrefour.—Ils disent que c'était notre roi,—celui

I vis qu'ol y avait grand prâèsse
Dan ine eglise où i entris;
Glie se mirant baé neu oi dis
A débagoulâer la grand-mâesse.
Y craïas qu'o srait bâe tout féet;
D'au diablie si kieu finisset [1] !

In d'oux avouet su sâes orailles
Cme ine espèce de souffliâe.
O semblait à kielâe bornâe
Là où; boutâons naus aboglies.
D'auquins de gli se moquiant,
A tot moment le découéffiânt [2].

Glie aviant pendus pré daux ficelles,
Cme daux réchanx qui fumiant.
Kieu que dan in ptiot bot preniant,

qui faisait si bien la guerre.—Je lui ôtai bien mon chapeau, —lui ne me regarda seulement pas.

1 Je vis qu'il y avait grand presse—Dans une église où j'entrai.—Ils se mirent bien neuf ou dix—A réciter la grand'messe.—Je croyais que ce serait bientôt fait;—Du diable si cela finissait.

2 L'un d'eux avait sur ses oreilles—Comme une espèce de soufflet;—Cela ressemblait à ces ruches—Où nous mettons nos abeilles.—Quelques-uns se moquaient de lui, —A tout moment le décoiffaient.

Au fasait fumaer dè pus belle.
Glie gli auriant bae pocquâé prè le nâé,
Se glie n'eut jà pris garde à sâé [1].

Glie aviant d'aux paès d'ancheque à la tâète,
Daux mantéas d'or qui tréleusiant;
Et les autres aviant ensrement,
In chaquin la pea d'ine bâéte.
Ol y avait in grand cabinet
Qu'atait tot pliâe de fliagcoléet [2].

Glie fasiant tot pliâé de mines.
Torsiant la goul', trépiant d'aux pâés.
Pre la coue, in grand enrageâe
Mordait ine grousse vrenime.
Daux macréas taondus cme daux œus,
Chantiant menu cme daux cheveux [3].

[1] Ils avaient suspendu par des ficelles,—Comme des réchauds qui fumaient;—Ce que dans un petit sabot ils prenaient,—Les faisait fumer de plus belle.—Ils le lui auraient bien appliqué par le nez,—S'il n'eût pas pris garde à lui.

[2] Ils avaient, des pieds jusqu'à la tête,—Des manteaux d'or qui brillaient;—Et les autres avaient seulement—Un chacun la peau d'une bête.—Il y avait une grande armoire—Qui était toute pleine de flageolets.

[3] Ils faisaient tout plein de mines,—Tordaient la bouche,

Glie bragliant à pliene taéte,
Cme daux chaés qui se batiant.
I caas, mâé, que glie se mordiant.
I en d'oux avoueet ine baguette;
Gli'eux fasait seign' qu'glie s'tésissiant,
Mais glie au fasait, mais glie braigliant.

Parabole de l'Enfant prodigue.

HAUT-POITOU (St-Maixent).	BAS-POITOU (Bressuire).
In houme avet doux infons, dant le pu june digit à san père : man père, dounè-me quieu qu'i espoire avay de voutre ben; et le père lou fagit le prétage de san ben.	In houme gl' ava dû gâ, din lo pu june digit à s' père ; mon père, douné-me vo gl' poquet de bè qui dè m'allè o mè; et chapoquet et gl' eux douni.

trépignaient des pieds,—Par la queue, un grand enragé —Mordait une grosse couleuvre;—Des enfans tondus comme des œufs,—Chantaient fin comme des cheveux.

1 Ils criaient à pleine tête—Comme des chiens qui se battraient.—Je croyais, moi, qu'ils se mordaient!—Un d'eux avait une baguette (le chef d'orchestre).—Il leur faisait signe qu'ils se tussent.—Plus il le faisait, plus ils criaient.

Poi de jou apray, le pu june de quié doux enfons, oyont assaré tout quieu que gl' avet, s'n onguit dons in pay itronge, voure gle mingit tout san ben dansla débauche.	O gl' advindgit que le dre de quié dû gâ prongil tot que gl' avet et s'n ongit dan in pae bé nélougni ou gle mingit tot sou bé in ribote et in fechetain.
Dray que gl' ogiut tout mingé, o survingitune gronde femene dons quio pay, etgle qu' moincit à meinquay de tout.	Pré que gl' eut tot déponsi, gl' arrivi ine gronde femine in quio pae et gle qu' micait be a être bé piâtre.
Gle s'n onguit et se mettit vâlet d'in dos jons do pay, qu' l'envoygit dons les chons pré garday les gorets.	Gle s'in fut in sarvice quié l'in de bourget do pé qui l'envouya à san chatiâ pré gardé do gourons.
Gl' eut été bn' aise de rimply san vontre do charriâ qu' les goretz mingiant, ma personne gli en baillet... etc.	Gl' eut bè végu mongé do pliaces dé qué lé gourons se souliant, pretant presoune gli en baillet... etc.

Au nombre des troubadours poitevins dont l'ancien provençal s'honore, il faut placer en première ligne le *comte Guil-*

laume IX [1], *Savari de Mauléon*, qu'on appelait le maître des braves, le chef de toute courtoisie [2], et *Macabres* [3].—Nous avons un recueil de poésies patoises intitulé : *La gente poitevine* dont il existait déjà plusieurs éditions vers la fin du 16e siècle. A partir de cette époque, un certain *Jean Drouet*, apothicaire à Saint-Maixent, composa (1651) une charmante comédie appelée la *Mizaille à Tauny* (la gageure d'Antoine). — Postérieurement encore, il a été imprimé à Poitiers et à Niort un *recueil de Noëls* ou *grande Bible de Noëls vieulx et nouveaux*. —En joignant à ces ouvrages, de dates différentes, quelques pièces en langue indigène et antérieures de plusieurs siècles [4], il serait

[1] MILLOT, Histoire des Troubadours, vol. I, page I.

[2] Id. . . . . vol. II, page 99.

[3] Id. . . . . vol. II, page 250.

[4] Chroniques, — chartes, — publications, — ordonnances municipales.... qui se trouvent dans les principales archives de la province.

facile de composer une suite qui pourrait établir un monument assez complet de l'histoire de la langue depuis l'époque provençale, la plus correcte, jusqu'à nos jours [1].

SAINTONGE. — AUNIS. — ANGOUMOIS.

Charente. — Charente-Inférieure.

Le langage de ces trois pays enlevés par Charles V aux Anglais peut être considéré comme une variété du poitevin, fruit de la

[1] A l'est du pays occupé par le *patois poitevin*, se trouve le *Berri*, qui n'a pas de patois particulier.—Mais au-delà, commence (dans le département de l'Yonne et celui de la Nièvre), le *patois bourguignon*, en usage chez les peuples de l'ancien *duché de Bourgogne*; comme le *franc-comtois* l'est dans les départemens qui composaient l'ancien *comté de Bourgogne*, ainsi que dans le Montbelliard et probablement aussi dans la principauté de Neuchâtel.—Au nord du franc-comtois est le *lorrain* (Austrasien). — Au nord du lorrain est le *picard* et le *wallon*.

(Géographie historique de Malte-Brun.)

même conquête. Il porte dans presque tout son ancien vocabulaire l'empreinte de la domination provençale, quoique, par son accent plus que par sa grammaire, il semble parfois s'en éloigner [1].—Il est du reste facile d'en juger par la lecture des deux fragmens qui suivent.

CHARTE ÉCRITE EN 1382.

Ordonnance de Louise de Mastas, pour lever un droit de taille sur les sujets de ses terres de Saintonge.

Sapchen toz qui aquestas presens litteras veyran in oziran, que com nos Loysa de Mastas, comtessa de Peregors, dona de Mastas, de Mornas, de Roya et d'Arnert, per alcunas essertanas causas, evam

[1] Un fait digne de remarque, c'est que dans des pays essentiellement de langue romane, se trouve une enclave de *patois saintongeois*, faisant partie des arrondissemens de Libourne, de la Réole et de Marmande.—Cette enclave, connue vulgairement sous le nom de *Gavacherie*, est habitée par les descendans des colons qui, aux XVe et XVIe siècles, y furent attirés de la Saintonge; quoiqu'entourés de toutes parts d'une population gasconne, ils ont conservé jusqu'à présent leur ancien langage (Malte-Brun, Géographie).

ordenanda una talha de sertana soma d'argen, à nos pagnadoyra et rededoyra per los habitans de nostras vilas et chastelenias [1], etc.

Parabole de l'Enfant prodigue,

En patois de l'arrondissement de Barbezieux (1807).

« Un houmé avés doué enfans,—et le pus jaunè d'au doué dissé à soun père : moun père, dounas me ce que deu me revenir de vôtre bè, et le père lu partagea soü bè.

« Peu de jiours après, kiau jiun houmè, ayant amassa tout ce qu'iou avet resogu, surte de la maïson et s'en engaï dins un pays fort éloigna, etc. »

En comparant cette seconde pièce à la première, on est aussitôt frappé de l'envahissement du wallon. Ce n'est plus aujourd'hui que par quelques mots échappés, pour ainsi dire, à l'invasion septentrionale qu'on peut encore rattacher l'idiome actuel

[1] *Fableaux et contes* par BARBAZAN (page 18, tome 1).

de ces contrées à celui qu'elles parlaient aux XIV et XVe siècles, et c'est à peine si, dans les poésies vulgaires de ces provinces, on retrouve un souvenir de la langue harmonieuse de *Richard Barbézieux*, le gentil troubadour.

LIMOUSIN.

Corrèze. — Haute-Vienne.

Dans cette province, comme dans les précédentes, on reconnaît évidemment le celtique latinisé par la conquête, d'où fut engendré l'idiome roman, à son tour altéré par l'invasion française. Cependant plus nous avançons et moins cette dernière influence se laisse apercevoir. Aussi, dans son histoire de Limoges, M. *Barny de Romanet* s'efforce-t-il de nous démontrer que tous les mots qui ne sont pas dérivés du grec ou du latin se trouvent dans le diction-

naire celtique. Cette proposition était loin d'être exacte au temps où écrivait l'auteur et par conséquent l'est bien moins encore aujourd'hui; toutefois, il dit avec raison que la langue de ce pays n'est autre que l'ancienne romance, très-corrompue, et dans laquelle on rencontre même des phrases entières de basse latinité.—Les verbes auxiliaires et les articles y sont employés avec des terminaisons méridionales.—L'absence des *e* muets, le grand concours de voyelles qui terminent presque tous les mots, rendent ce patois sonore, harmonieux et très-facile à chanter.

Dans toutes les villes du Limousin, le peuple s'habitue au français, mais conserve en le parlant l'accent rustique; dans certaines campagnes, c'est à peine s'il peut le comprendre.—Cette extrême difficulté démontre que précisément, plus on pénètre dans les contrées méridionales, plus l'idiome originaire subsiste distinctement, indépendamment de l'autre; plus il est

ancien, national, familier aux besoins de tous, plus on a de peine à s'en défaire.

PROVERBES LIMOUSINS (*de Tulle*).

Lo pu mo-ouvaso tsovillo de lo tsoreto es aquelo que fa-i lou may de brut [1].

Oco n'es pas onb'un tombour que l'an ropello un tsoval estsopa [2].

Parabole de l'Enfant prodigue [3].

Un haumé oguet dous droleis (avio doué éfan). Lo pus jauné dé iis disset au paï (à soun païré) : paï,

[1] La plus mauvaise cheville de la charrette est celle qui fait le plus de bruit.

[2] Ce n'est pas avec un tambour qu'on rappelle un cheval échappé.

[3] Le Limousin succède vers le N. E. au Périgourdin. Ce patois est usité dans le département de la Corrèze, dans la presque totalité des départemens de la Haute-Vienne, de la Creuse et dans quelques portions de ceux de la Vienne, de la Charente et de la Dordogne, voisines de l'ancienne province du Limousin (Malte-Brun, Géographie).

boillas mè lo part de denado qué me revet, et au partiguet su bèsugno entre iis (moun païre, baillâ me la porcié de ne bé qu'i podé préteindré; e l'é païré lourr partaget soun bé).

Et pau de temps après lou pûs jauné drôlé, après vei assembla sous omis, s'en onet dis lous poïs étranger s, et aqui aú m inget so dénado tout en vivent en dessolu (quauquaïs jourr aprey, quand v' agué asseinblêt tou quo què li revenio, le pûs jouné s'ein annet dint eun pay bien louein, aint hu fricasset tou soun bé ein menan la vito d'eun cheti et d'eun fumélié), etc.

Le Limousin compte un grand nombre de troubadours, parmi lesquels nous citerons : *Gaucelm Faidit*, dont la vie aventureuse n'est pas moins intéressante à connaître que ses écrits[1]; *Bernard de Ventadour*, dont Pétrarque fait un si gracieux éloge[2]; *Giraud de Borneuil*, cité maintes fois par le Dante lui-même, et qui mérite

1 *Millot*, Hist. des Troubadours, t. 1, pag. 354.

2 Idem, page 18.

(*Pétrarque*, Triomphe d'amour, c. 4.)

plus d'admiration que ne lui en accorde ce prince de la poésie [1]; *Jean d'Aubusson* [2], *Aubert* [3], *Gui d'Uisel* [4], etc.

AUVERGNE.

Puy-de-Dôme. — Cantal. — Haute-Loire.

Il fut un temps où l'Auvergne [5] étendait sa domination jusqu'au territoire de Marseille et de Narbonne, et n'était limitée que par le Rhin, l'Océan et les Pyrénées. Depuis lors, jusqu'en 1789, cette province subit de si nombreux fractionnemens, qu'à moins de déterminer une époque précise,

1 *Millot*, tome II, pag. 1.
2 Idem, id. 207.
3 Idem, id. 384.
4 Idem, tome III, page 407.
5 STRABON (Géographie, liv. IV).

il serait impossible de rechercher avec utilité l'histoire de tous ses idiomes et quel lien les unissait entr'eux.

On comptait en Auvergne plus de coutumes locales qu'il n'y en avait dans la France entière [1]. Or, nous l'avons dit, la langue se forme, se modifie selon les besoins, les habitudes, les rapports de chaque localité; et, en général, on peut compter autant de dialectes que de coutumes particulières.

On divisait l'Auvergne en *haute* et *basse*. *La Haute-Auvergne*, qui comprend aujourd'hui le Cantal et une portion de la Haute-Loire, a conservé sa vieille langue rustique avec plus de scrupule que le reste de la province. Nous avons donné ailleurs les motifs de cette persévérance des traditions dans les pays de montagne, et il sera facile de la constater par quelques

[1] Voir la Coutume d'Auvergne, par CHABROL.

rapprochemens. — La *Basse-Auvergne* a tellement francisé son langage sur presque tous ses points, qu'aujourd'hui les traces originaires s'effacent visiblement. Mais la transition qui s'opère est lente, pénible; de telle sorte que les idiomes populaires, en se décomposant, se dépouillent de cette sève native, de cette originalité, de cette couleur qui font leur plus grand prix.

Au reste, quoique les patois des deux pays présentent, pour ceux qui en ont fait une étude, des différences très-sensibles, ces différences portent moins sur la racine des mots que sur la prononciation. La manière d'articuler établit à l'oreille une nuance plus grande qu'elle n'existe en réalité; cependant certaines règles sont encore restées communes à toute la province; — ainsi, l'*e* muet qui, en français, caractérise les terminaisons féminines, est universellement rendu en patois par un *a* bref et sourd. — Exemple: *Fein-na*, femme; *fi-llia*, fille. Au pluriel, au contraire, la terminaison

est plus accusée, surtout dans la Basse-Auvergne : *las fennas*, *las fillias*. — Pour les verbes, la règle est la même : *parla*, *marcha*, bref à l'impératif, long à l'infinitif.

Les mots qui, en français, commencent par *ch*, se changent le plus souvent en *ts*, *tsch*.—Exemple : *tsanta*, chante; *tsalour*, chaleur; *tschi*, chien; *tsascun*, chacun, etc.

Le *j* se prononce généralement *dz*, *dj*.— Exemple : *Un dzou*, un jour; *di-djau*, jeudi.

Mais ce qui principalement distingue la langue d'Auvergne, c'est la manière toute particulière dont elle mouille certaines syllabes en *i*, et qui a donné lieu au vieux dicton :

Di, mi, ti, fi, gi, ni [1].
Sic dicunt Arverni.

[1] *Di*, se prononce comme *gui* dans guitare; dites-moi, fait guites-moi.

Mi, est plus difficile à exprimer. Le *mi* se mouille et prend presque le son de *mgni*.

Ni, souvent sonne comme *gni* dans magnifique; de telle sorte que le mot ministre fait migne-gnistre.

Ti, a souvent le son de qui. Tirer fait quirer.... etc.

Plus on s'avance dans la partie méridionale de l'Auvergne, et plus les idiomes se rapprochent par la prononciation, par la tournure et par l'arrangement des mots, des idiomes générateurs. Ainsi les augmentatifs et les diminutifs, qui donnent au langage tant de couleur, tant d'harmonie, deviennent familiers et suivent dans leur composition une forme régulière.—Exemples : — Chapeau, *tsapé;* grand chapeau; *tsapelass;* petit chapeau, *tsapelou;* chien, *tschi*, *tschinass*, *tschinou*. Homme, *omë*, *omenass*, *omenou*. Femme, *feinna*, *feinass*, *feinnou*, *feinetta*, *feinnouna*. Tête, *testa*, *teistass*, *teistou*, *teistouna*, *teisteita*. Bouche, *gordza*, *gordzass*, *gordzeithou*, *gordzouna*, etc.

Les verbes patois peuvent se ranger en trois grandes classes : l'une renfermant toutes les terminaisons en *a*, correspondant aux françaises en *er*, l'autre toutes celles en *i*, pour les terminaisons en *ir*, la troisième en *ë*, pour les finales sourdes en *re*.—Exemples : *tsanta*, *pati*, chanter,

souffrir; *faerë*, *neissë*, *mouzë*, faire, naître, moudre... etc.

Parmi les mots de la langue d'Auvergne dont la racine a peu ou point d'analogue avec le français, voici ceux qui sont le plus en usage:

Adzuda, aider; du latin *adjutum*.—*Sao-ma*, ânesse; de l'allemand *saum*, fardeau (d'où est dérivé le mot français, bête de somme). —*S'aca-la*, s'appaiser. *Lou vein s'aca-la*, le vent s'appaise; d'où dériva plus tard le mot de caler doux.—*Espeita*, attendre; du latin *expecto*.—*Chivada*, avoine; de l'italien et de l'espagnol *civada*. — *Potas*, lèvres; *poutou*, baiser.—*Lignia*, branche; du latin *lignum*. —*Louda*, boue; du latin *lutum*. —*Puzët*, bouton; du latin *pusula*.—*Lugi*, briller; du latin *lucesco*.—*Muda*, changer; du latin *mutare*.—*Piaus*, cheveux; du latin *pilus*. — *Brayas*, culottes; du latin *braccæ*. —*Fora*, dehors; du latin *foras*.—*Medza*, demie; de l'italien *mezzo*.—*Aëga*, eau; du latin *aqua*.—*Impeita*, embarrassé; du latin *impeditus*.—*Ega*, jument; du latin *equa*, etc.

Serment de Robert, évêque de Clermont, de l'an 1198[1].

Eu Rotberz, per la gratia de Deu, evesques de Clarmont, promete a bona fe et a totz los omes et a totas las femnas de Clarmont a aquels que i ssont aoras o que i sserant, que eu non penrai ni farai penre lor cors ni lor maysos ni lor chausas; ni sufrirai que sia fait, se non era per homicidi, o per adulteri, o per murtre. Per que li persona de l'ome et de la femna et sa chausa sont emma marce; dels layronicis sera segunt las bonas costumas de Montferant. Se clams es faict d'ome o de femna, dara nos fiansa o segurtat avinent si pot, o iurara que no puscha. E sobre las chausas que aura en la ciptat, iutgarai l'ome o la femna a bona fe.... etc.

Parabole de l'Enfant prodigue.

En omè aviot dous garçous.—Lou pè dzouïne diguet

[1] Notice sur la cathédrale de Clermont, par *B. Gonod*, bibliothécaire de la ville.

à soun païre, douna mè la part dè l'iéritadge què mè reveit? Lou païre lour partadzed sa fourteuna.

Quasques dzours après, lou dzouïne garçou ramassé soun bè, é partiguét per voudiadza diens un païs éstrandgé, é dissipèt ati tout ço qu'aviot en dèbaoutza.

Après qu'aguèt tout mandza, la famina se faguet senti per tout aquèr païs, et zer couminquet â counuesè lou bèzon.

S'enanet d'ati, se loudzet à un ritge bourdzouais que l'envoudiet diens ena boria per garda lous coutzous... etc.

L'Auvergne a servi de berceau à un grand nombre de troubadours. Parmi les plus illustres se trouvent : *Pierre Rogiers* [1], qui vivait dans les premières années du douzième siècle.—*Le Dauphin* et *l'Evêque de Clermont* [2], célèbres tous les deux par leur génie satirique et turbulent. Quelques biographes représentent le premier comme le prince le plus courtois, le plus accompli

1 Hist. des Troubadours, par *Millot*, tome 1, page 18.
2 Id. Id. 303.

de son temps. Ils vantent son esprit, sa magnificence et son courage; tandis que d'autres, au contraire, parlent de sa rapacité, de son avarice, dans les termes les plus amers.—*Peyrols* [1], dont il nous reste vingt-quatre chants d'amour et quelques sirventes militaires en faveur des Croisades. Il passa sa jeunesse dans les folles intrigues; puis, comme presque tous les chevaliers de ce temps-là, épousa les querelles religieuses avec exaltation et partit pour la Terre-Sainte.—*Castelloza* [2], femme du seigneur Truanus de Mairona. C'était une noble dame célèbre par ses gracieuses poésies.—*Pierre d'Auvergne* [3], celui dont nous avons déjà cité de si charmans couplets.—*Le moine de Montaudon* [4], poète licencieux qui s'échappa du cloître pour

[1] Hist. des Troubadours, par *Millot*, tome I, pag. 322.
[2] Id. tome II, 464.
[3] Id. Id. 15.
[4] Id. tome III, 156.

courir le monde et chercher les amoureuses aventures.

Il a été écrit en langue d'Auvergne une quantité innombrable de chansons et de noëls; il nous reste aussi quelques comédies et plusieurs contes ou nouvelles, remarquables par la candeur des pensées, par la grâce naïve des expressions.—Nous citerons plus particulièrement *la Henriade travestie*;—*le conte des deux perdrix*, de Faucon; et un petit poème de M. Roy de Gelles, ayant pour titre: *Le Tirage*[1].

DAUPHINÉ.—BRESSE.

Hautes-Alpes.—Drôme.—Isère.—Ain.

Le Dauphiné, qui comprend les *Baronnies*,

[1] *Clermont-Ferrand* (1836),—publié par les soins de M. Gonod, bibliothécaire de la ville, sur les manuscrits de l'auteur.

le *Gapençais*, l'*Embrunais*, le *Briançonnais*, le *Grésivaudan*, le *Royannès*, le *Tricastin*, le *Valentinois*, le *Diois* et le *Viennois*, fut cédé à Philippe de Valois en 1349, à la condition que le fils aîné de France porterait le titre de Dauphin et que le pays formerait une souveraineté particulière.— La langue romane, plus ou moins pure, était celle de presque toutes ces provinces; et y fut désignée sous le nom de *Materna*[1].

Il est facile de reconnaître que la romane provençale domina long-temps dans ces contrées, soit en consultant les idiomes parlés encore aujourd'hui dans les campagnes du Grésivaudan, soit en lisant les

[1] Dans un volume de recherches sur les idiomes vulgaires de la France, et en particulier sur ceux du département de l'Isère, M. *J. J. Champollion-Figeac*, cite le testament (15 janvier 1277), d'un certain Guillaume de Beauvoir :—Testamentum fuit lectum de verbo ad verbum coram ipso domino de Bellovidere, et *materna lingua expositum*.

poésies patoises du Dauphiné.—Toutefois, le français fit invasion de très-bonne heure et parut même être devenu à certaines classes plus familier que le latin et que les idiomes vulgaires. En effet : dans le XIVe siècle, un certain frère Thomas Benoist traduisit les règles de l'ordre de St-Augustin pour l'usage de son couvent. — S'adressant à ses frères, il leur dit:

« Or, sçai-je que plusieurs de vous n'entendent pas » bien le latin, auquel il fut chose nécessaire de la » rieule entendre. Si, ai ladite rieule translatée en » français au mieux que j'ai pu et sçu. »

M. Champollion, qui cite cet exemple dans son ouvrage, rapporte encore à l'appui de ce système plusieurs actes de 1297, redigés en français et publiés dans le Dauphiné à cette époque.

Le patois des Hautes-Alpes a de grands rapports avec le Provençal et le Languedocien; et les plus grandes différences portent sur la prononciation.—On trouve dans l'*Annuaire* de ce département, publié par

M. Farnaud, une observation importante, qu'il est utile de consigner ici; c'est que l'idiome parlé dans les Hautes-Alpes se retrouve presque identiquement à plus de cent lieues de distance, surtout dans les pays de montagne (le Velay par exemple); tandis qu'à une journée de Gap, dans l'Isère, le peuple des deux départemens ne s'entend plus [1].

PROCLAMATION DE LA *Sarre-Taverne*,
Faite à Romans par le chapitre de Saint-Bernard,
le 24 *avril* 1390 [2].

L'Enchera : Monseignou san Bernard fait a saver, de par la cort, à touta manera de gens de quelqua

[1] Quelques militaires prisonniers en Autriche, ont trouvé dans certains cantons des états d'Allemagne le patois des Hautes-Alpes dans toute sa pureté; ce qui peut être attribué aux émigrations successives, lors de la révocation de l'édit de Nantes.

(Annuaire du département des Hautes-Alpes, pour 1806, par Farnaud).

[2] Mémoires sur la ville de Romans, par *Dochier*.

condition que sia, que no sian si hardy de vendre lou vin d'al ban de l'iglesa de san Bernard, et sous la penne de cent sols apliqua à la cort, et de prendre lou vin et la bossa en que sera : del qual vin et de la bossa ly meyta sy donesa per l'amour de Deu, et ly autra meyta se apliqua san Bernard.

Par cet exemple, qui du reste vient à l'appui de notre observation à propos de la traduction du frère de Saint-Augustin, on voit combien, dès cette époque, la langue septentrionale avait fait des progrès dans les provinces au-delà de la Loire. —Cependant, il est juste de dire que les expressions que l'on trouve dans les pièces d'une certaine nature ne peuvent servir à déterminer positivement l'état du langage indigène de telle ou telle localité; car les sévères ordonnances qui frappaient le provençal devaient nécessairement l'exclure de tout ouvrage ayant un caractère officiel.

M. Champollion-Figeac cite un fragment de l'idiome de la Bresse, écrit vers le

milieu du XIIe siècle [1], qui constaterait que plus de cent ans avant la proclamation du chapitre de St-Bernard, quelques années à peine après la conquête Albigeoise, déjà le français s'était innoculé dans le roman provençal. Il est vrai que la Bresse est au nord du Dauphiné et devait subir avant lui l'impulsion de la conquête; mais par la comparaison, on peut facilement apprécier le véritable état de la langue de ce pays à cette époque.

[1] Chapitre premier.—*Des visions de la bienheureuse Marguerite.*

Oy me semblo que you vos ay huy dire que quant avez huy racontar acuna graci que nostre Sires a fayt à acuns de sous amis, que vos valés men grant temps et perço que yo desivro vostra salvament assi como yo foy lo meis, jo vos diroy al plus briament que porroi una grant corsesi que nostres sires a fayt a una persona que yo coneisso non a pas mout de temps; et perçoque illi vos tort a plus grant profit. Yo vos direy la reyson proque crey que Deus las ly a fayt.......

(Idiome de la Bresse, entre Bourg et Lyon) écrit vers le milieu du XIIIe siècle, par Marguerite, prieure de la Chartreuse de sainte Marie de Poleteins de Mionnay.

Le patois dauphinois ne manque ni de grâce, ni d'harmonie; et, comme son Vocabulaire est riche en expressions pittoresques, imitatives, ses vers rendent avec beaucoup de charme les pastorales et toutes les poésies de style naïf.—Exemple :

Picho couquin de parpayoun,
Vole, vole..... te prindraï proun!...
Et, poudre d'or sus ses alete
De mille coulours bigara,
Un parpayoun sus la viooulete,
Et pieï sus la margaridete,
Voulestrejave dins un pra.

Un enfant pouli coume un angé,
Gaoute rounde coume un arangé,
Mita-nus, voulave après eou;
Et pan!... manquave, et pieï la bise
Que bouffave din sa camise
Fasié veïre soun picho quieu......
Picho couquin de parpayoun, etc.... [1]

Le Dauphiné a servi de berceau à un

[1] *Colomb de Batines* (Bibliograph. du patois du Dauphiné).

grand nombre de troubadours.—Parmi les plus connus se trouvent : *Ogier*, qui vivait vers la fin du XIIe siècle ; *Folquet de Romans* et *Guillaume Magret*, bons jongleurs du Viennois ; *Raymond Jordan*, vicomte de St-Antoni, duquel l'historien provençal a laissé ce portrait flatteur : homme de belle figure, généreux, vaillant en armes, faisant bien les vers et l'amour ; *Albert de Sisteron* (du Gapençais), fils du jongleur *Nazur*; plus habile musicien que grand poète—Les compositions patoises qui méritent d'être signalées, sont : la *Pastorale* et *tragi-comédie* de *Janin*, la *Pastorale de la constance de Philin et Margoton*, la *Bourgeoise de Grenoble*, comédie en cinq actes et en vers ; ouvrages de J. MILLET, publiés de 1633 à 1635 [1]. 2° Un *Recueil de Poésies en langue*

[1] Chanson contre les femmes, par J. Millet, 1665.

Lè fenes de Grenoblo
Sont de mau contenta
Faut avey bona boursa
Et la fare tinta.

de Grenoble, par les plus beaux esprits de ce temps là, publié en 1662; 3° *lo dialogo de le quatro comare;* 4° *Grenoblo Malherou*, par Blanc, dit Lagoutte.

GUYENNE ET GASCOGNE.

Gironde, Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne, Aveyron. — Hautes-Pyrénées, Gers, Landes, partie des Basses-Pyrénées, de la Haute-Garonne, du Lot-et-Garonne.

C'est surtout dans ces provinces que l'histoire de la langue serait longue et difficile à suivre. Composées aujourd'hui, la

Quand lour chambe sont (lasse
Lou poud lour faut gratta;
Quand la son les attaqua
Faut vite chuchuta.

Quand lo jour lé reveille
D'œus frais lou faut porta,
A la moda nouvella
Le faut attifesta.

Per dina faut attendre
Qu'elle ayont bigotta,
Et qu'après lour serventa
Ley ayont tempesta... etc.
(Bibl. royale, n° 7, 6191).

première de cinq départemens, la seconde de sept, jadis elles se divisaient bien davantage encore, puisque la Guyenne, proprement dite, comprenait le *Périgord*, le *Quercy*, l'*Agenois*, le *Rouergue*, partie du *Bordelais* et du *Bazadais*; tandis que la Gascogne s'étendait sur les *Landes*, le *Condomois*, l'*Armagnac*, la *Chalosse*, le *pays des Basques*, le *Bigorre*, le *Comminges* et le *Couserans* [1].

Cependant, le guide le plus sûr de toutes les recherches est suffisamment indiqué dans la direction du foyer provençal. En effet, par la comparaison des idiomes, plus on s'avance de ce côté, et plus, en général, on retrouve dans les patois

[1] Les Landes, la Chalosse, le Tursan, le Marsan, le Bigorre, le Comminges, l'Armagnac, le Couserans, le Gabardan, la Lomagne, l'Astarac, la rive Verdun, le Nébousan, le pays d'Albert, le Condomois, partie du Bazadais et du Bordelais.

l'harmonie, la correction, la grâce de l'ancienne romane des XIIe et XIIIe siècles. — Toutefois, cette marche n'est pas tellement régulière que parfois elle ne se trouve interrompue par l'interposition opaque d'une langue étrangère qui, colonisée sur un point à la suite de quelque peuplade émigrée, s'y est implantée, y a vécu dans un isolement complet sans rien céder ni rien prendre aux idiomes environnans. — On voit que nous voulons parler ici de la langue basque, que les uns disent être du Carthaginois, d'autres, celle des anciens Cantabres....

Quoi qu'il en soit, pour que d'un coup d'œil on puisse juger de la totale différence qui existe entre le Basque et les idiomes romans qui le circonscrivent, il nous suffira de rapporter ici l'*Oraison dominicale* telle qu'elle est écrite dans les livres de prières des habitans du pays.

» Gure Aita, Ceruetan çarena, erabil bedi sain-
» duki çure icena; ethor bedi çure erresuma; eguin

» bedi çure borondatea, Ceruan beçala Lurrean
» ere, iguçu egun gure eguneco oguia ;] barkha ça-
» gutçu gure, çorrac, guc gureganat çordun direnei
» barkatcen dioztegun beçala; eta ez gaitçatçula utz
» tentamendutan erortcerat; bainan beguira gaitçatçu
» gaitcetic. Halabiz. »

A peine s'éloigne-t-on de ce pays qu'on rentre bientôt dans le langage commun; cependant on retrouve encore en plusieurs finales les dures consonnes qu'on remarque très-fréquentes dans le basque.—Exemple :

Parabole de l'Enfant prodigue, à Auch.

Un home qu'aougouc dus hils.—Lou cadet qu'eou digoüc: pay ballatz me la pourtioun qui'em rebencq s'eou ben : é lou pay eous partatgec lou ben.

Quaouques jours aprés, é aprés aoüe ramassat tout soun deque, aquet maynat que partiscouc, é s'en angouc louy-louy, deguens un païs oun s'aougouc leou, tout couhounut en bioue dins lou dérégloment.

Quand n'aougouc pas mes arre, iio gran'famino que se boutec en aquet païs, é lou maynat que coumencec à senti lou besouy...... etc.

—En remontant dans le Rouergue, la prononciation s'adoucit et passe par une foule de nuances.—Dans certains cantons, l'expression est harmonieuse et délicate, dans d'autres elle est brusque et grossière. A Rodez, en faisant une politesse on semble dire des injures ; à Villefranche, on adresse un mauvais compliment du ton le plus doucereux du monde.

On lit dans les *Mémoires pour servir à l'Histoire du Rouergue*[1], que les XIe et XIIe siècles furent remarquables par le changement qui s'opéra dans certains usages de la province et particulièrement dans le langage, le nom des familles et la manière de rédiger les actes publics. « La romane,
» ajoute l'auteur, si l'on en excepte un petit
» nombre d'expressions un peu altérées, est
» la même que l'idiome vulgaire usité encore
» dans nos provinces. » Dans le Rouergue,

[1] Par *Bosc*, tome 1, page 131.

plusieurs Tabellions publics, soit parce qu'ils n'avaient aucune connaissance du latin, soit parce que le français était encore peu répandu, employèrent le roman dans leurs actes pendant plusieurs siècles. —En voici un de l'an 1135.

» *In nomine Domini, breve quæ fecit facere Hugo*
» *comes*, de plaig que fez ab Frotard de Brochier.
» Lo vescomte Frotard li recognog lo castel d'Eysena
» qu'el tenia de lui, ab mai feus qu'en deu aver;
» et eu coms li do lo castel d'Eysena à feu, els
» altres feus qu'el vescoms d'Eysena deu aver del
» comte de Rodez ouradement. Et si Frotard le
» vescoms juret lo castel ad Hugo per aquest mots
» c'aisi audiretz [1]..........

Patois actuel de Rodez (parabole).

Un ouome obio dous effons.—Dount lou pus choube diguet à son pèro : moun pèro, dounarme lou bé qua iou dube obure per mo part; é el lour fosquet lou partache de soun bé.

[1] Par *Bosc*, tome III, page 203.

Qualques chours oprès lo pus choube prenguen omb'el tout ce qu'obio, s'en onet bouyocha dins un poys elouêgnat oun despenset tout soun be en debaouchos.

Oprès qu'ochèt tout ocobat, subenquet uno grando fomino dins oquel poï sé el fousquet talomen desperbesit de tout....... etc.

—Si nous descendons du côté de Montauban, nous nous rapprochons en même temps et d'Auch et du Languedoc; aussi, allons-nous sentir la double influence des deux langages. Le premier se retrouve encore, quoique bien affaibli, dans quelques mots et certaines finales en *c;* le second, au contraire, fait disparaître les rudes consonnances et déjà prépare l'oreille aux sons harmonieux des contrées méridionales.

Patois de Montauban (parabole).

Un ôme abio dous fils. Lou pu joube d'elis digue al païre : moun païre, dounas me la pourciou de bé que me reben. Lou païre lour partagec lou bé.

Paou de jours après, lou pu joube fil, b'ajec tout ramassat se mettec en bouyatge per un pays plu eloignat, et aqui dissipec soun deque en biben din la debaoutcho.

Quan b'ajet tout acabat y ajec une grando famina din lou pays e coumancec a parti.

Anguec se louga amb'un bourges d'aquel pays que l'embouyec à sa bordo per garda lous tessous... etc.

Par ces quelques citations on peut déjà reconnaître et suivre les traces de l'ancienne langue des troubadours. On voit que plus on se rapproche de la patrie qui fut leur berceau, et plus leurs poésies deviennent intelligibles; encore ne pouvons-nous traduire ici l'élement le plus décisif, car si la prononciation se rendait comme la lettre, l'histoire du langage, presque impossible, deviendrait au contraire d'une extrême simplicité.

Nulle province n'a peut-être compté plus de poètes pendant le moyen-âge que la Guyenne et la Gascogne. Le nombre de ceux que nous pourrions citer est immense;

nous nous bornerons à signaler ici les troubadours dont les écrits ou l'histoire offrent le plus d'intérêt.—Et d'abord, plaçons en première ligne *Bertrand de Born* [1] et *Geoffroy Rudel* [2], dont nous avons déjà parlé;—ensuite *Arnaud de Marveil* [3], que Pétrarque nomme *il men famoso Arnaldo*, et qui pourtant l'emporte sur son homonyme Arnaud Daniel par l'élégance du style et par la grâce des pensées; — *Bernard Arnaud de Montcuc* [4], dont il ne reste qu'un sirvente, où la satyre se mêle à la plus aimable courtoisie;— *Guillaume* et *Reymond de Durfort* [5]; —*Deudes de Prades* [6], chanoine de Maguellone, dont les poésies galantes, souvent même licencieuses, ne peuvent guère se

[1] Vicomte de Hautefort, en Périgord. *Millot* (Hist. des Troub.), tome I, page 210.

[2] Prince de Blaie, en Bordelais, id., page 85.

[3] Vivant vers 1150, du Périgord, id., 69.

[4] Vivant vers 1110, du Quercy, id., 97.

[5] Originaire du Quercy, id., 255.

[6] Du Rouergue, id., 315.

concilier avec la critique de l'historien provençal qui leur reproche de n'être point encore assez inspirées par l'amour; —*Elyas de Barjols* [1], jongleur qui sut plaire au comte de Provence Alphonse II, et dont il fut comblé de biens;—*Elyas Cairels* [2], d'abord ouvrier ciseleur à Sarlat, ensuite jongleur et troubadour. Les seize pièces qui nous restent de lui ne sont remarquables que par les difficultés vaincues, de mots, de rimes et de mesure;—*Hugues Brunet* [3], qui passa de la cour du roi d'Aragon à celles des comtes de Toulouse, du comte de Rodez, du dauphin d'Auvergne et de Bernard d'Anduse, où il fit admirer tour-à-tour son esprit, sa grâce et son talent; —*Giraud de Calenson* [4], le jongleur par

[1] De l'Agenois, *Millot* (Hist. des Troub.), t. I, p. 347.

[2] Du Périgord, id., 378.

[3] *Hugues Brunet*, né à Rodez. *Millot* (Hist. des Troub.), tome I, page 404.

[4] *Giraud de Calenson*, jongleur de Gascogne, id., t. II, page 28.

excellence;—*Folquet de Lunel* [1], auteur de plusieurs pièces et d'un roman sur la vie mondaine, qu'il termine ainsi : « L'an 1284 » a été fait ce roman à Lunel, par moi, » Folquet, âgé de quarante ans, et qui, » depuis quarante ans, offense Dieu; » —*Guillaume de Latour* [2], qui devint fou par amour. Epris de la femme d'un barbier de Milan, jeune et belle, il l'enleva pour l'emmener à Côme, où elle mourut bientôt après. Guillaume ne pouvait croire que sa maîtresse n'existât plus. Pendant dix jours il resta couché sur son tombeau; tous les soirs il l'ouvrait et en retirait le cadavre, l'appelait des noms les plus tendres, le regardait fixément, l'embrassait avec rage, lui parlait, le suppliait de répondre, puis se mettait à pleurer. Au bout de quelque temps le malheureux mourut de désespoir.

[1] *Folquet de Lunel*, du Rouergue (*Millot*, Histoire des Troubadours), tome 1, page 138.

[2] *Guillaume de Latour*, du Périgord, id., p. 147.

Il nous reste de Guillaume de Latour quelques tensons qui n'offrent rien de bien remarquable. — *Hugues de St-Cyr* [1] est une preuve de l'indépendance des poètes au moyen-âge. Fils d'un pauvre vavasseur du Quercy, il ne craignit pas d'attaquer le comte de Rodez lui-même et de lui dire dans une tenson : « Comte, ne vous » épouvantez pas. Je ne suis point venu » auprès de vous pour vous rien demander ; » j'en ai autant qu'il m'en faut. Je vois que » l'argent vous manque et je vois qu'on ferait » une grande charité de vous en donner. » Le comte répond :— « Je vous ai vu ici nu » et misérable ; j'ai bien du regret de vous » avoir renvoyé opulent. Vous m'avez plus » coûté que deux archers et deux che- » valiers. Cependant si je vous donnais » encore un palefroi, Dieu m'en garde ! » vous seriez homme à le prendre. » —

[1] *Hugues de St-Cyr*, du Quercy (Hist. des Troub.), tome II, page 174.

Mathieu[1]; —*Guibert Amiels*[2], dont les vers se distinguent par leur correction et la sagesse des pensées. « Je suis un trou- « badour, dit-il, non de ceux qui tran- » chent du grand seigneur et cherchent à » se faire entendre au loin. Je veux que » mon chant se borne entre moi et celle » que je veux chanter. Je ne me soucie » point de l'amour des grandes dames. Je » préfère les personnes de ma sorte; je » n'ai ni la fortune ni les qualités qu'il » faut, pour aspirer à ces hautes conquêtes » qui ne me conviennent point, et que je » n'obtiendrais pas si je voulais y prétendre. » J'aime mieux un beau petit oiseau que » je tiens dans la main, que deux ou trois » grues dont le vol se perd dans les cieux, etc. *Aimeri de Beauvoir*[3], — *Aimeri de Sarlat*[4],

1 *Mathieu*, du Quercy *Millot* (Hist. des Troubad.), t. II, pag. 262.

2 *Guibert Amiels*, de Gascogne. Id., t. III, p. 21.

3 *Aimeri de Beauvoir*, du Bordelais. Id., t. II, 331.

4 *Aimeri de Sarlat*, du Périgord. Id., II, 427.

aussi ingénieux dans ses compositions, que galant dans ses amours. Les chansons qui nous restent de lui justifient cet éloge et prouvent qu'il avait de l'esprit et du goût. —*Arnaud Roger*[1], de la maison des comtes de Comminges.—*Bertrand de Gordon*[2], qui servait sous Simon de Montfort au siége de Toulouse, en 1217. Il ne nous reste de lui qu'une tenson très-véhémente.—*Bertrand de Paris*[3].—*Cercamons* (ainsi nommé parce qu'il errait sans cesse)[4], nous a laissé quelques pastourelles assez gracieuses. —*Pierre de Bucignac*[5] a écrit plusieurs sirventes contre les femmes. — *Arnaud Daniel*[6], le troubadour le plus estimé des poètes italiens. Dante en parle plusieurs

1 *Arnaud Roger*, du Comminges. *Millot* (Histoire des Troubadours), t. III, p. 60.

2 *Bertrand de Gordon*, du Quercy. Id., II, 442.

3 *Beetrand de Paris*, du Rouergue. Id., II, 446.

4 *Cercamons*, jongleur de Gascogne. Id., II, 474.

5 *Pierre de Bucignac*, Id., III, 154.

6 *Arnaud Daniel*, du Périgord. Id., II, 479.

fois avec éloge dans son traité de l'éloquence vulgaire; il le cite encore à la fin du 26e chant du Purgatoire et dit que nul poète ne maniait mieux sa langue. Pétrarque le place en tête des écrivains provençaux et l'appelle le *grand maître d'amour;* tandis que le moine de Montaudon, son contemporain, dit que ses chants ne valent pas une aiguille et que personne ne les entend. Les éloges, comme le blâme, semblent exagérés. Sur dix-sept pièces qui nous restent d'Arnaud, on trouve à côté de pensées souvent obscures quelques traits assez poétiques. Il dit: « Le retour » du printemps m'invite à chanter, et » l'émail des prairies, à colorer mes chan- » sons de toutes les nuances que m'offrent » les fleurs. Mais les fleurs que je cueillerai » auront pour fruit l'amour, comme elles » ont la joie pour graine; et leur parfum » surpassera celui que le mois de mai ré- » pand dans les campagnes!... » — *Amanieu*

des Escas[1], dont les poésies sont pleines de curieux renseignemens sur les usages de son époque.—*Bernard de Venzenac*[2], qui nous a laissé quatre sirventes contre les mœurs de son siècle.—*Hugues de Penna*[3], qui se rendit célèbre par la beauté de sa voix. Il était jongleur, et pour gagner sa vie dans les premiers temps, s'en allait de château en château, apprenant aux grands seigneurs la généalogie des plus illustres gentilshommes de la province. Nous n'avons de lui que trois médiocres chansons de galanterie.—*Elias Fonsalada*[4], mauvais poète, mais excellent romancier. —*Giraud de Salagnac*[5], dont nos manuscrits ne disent presque rien.

[1] *Amanieu des Escas*, de la Gascogne. *Millot* (Histoire des Troubadours), t. III, p. 193.

[2] *Bernard de Venzenac*, du Rouergue. III, 225.

[3] *Hugues de Penna*, de Messac (Agenois). III, 309.

[4] *Elias Fonsalada*, de Bergerac (Périgueux). III, 398.

[5] *Giraud de Salagnac*, du Quercy. III, 402.

LANGUEDOC. — PROVENCE.

Ardèche, Aude, Gard, Hérault, Haute-Garonne, Haute-Loire, Lozère, Tarn. — Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var.

Toulouse, ancienne capitale du royaume des Visigots, passa au pouvoir de Clovis l'an 507.—Le pays conquis fut gouverné pendant un espace de cent vingt-trois années par des comtes, au nom des rois français. Ce ne fut qu'en 630 que le royaume de Toulouse et d'Aquitaine se trouva rétabli, jusqu'en 877, époque à laquelle Louis-le-Bègue, qui en était souverain et qui devint roi de France, le joignit à ses nouveaux états.—Les comtes ou ducs de Toulouse, qui depuis Charlemagne n'avaient cessé de gouverner soit en leur nom, soit en celui de leur chef, continuèrent alors à exercer l'autorité jusqu'en 1361. — Cependant dès l'année 1216 la croisade sanglante contre les Albigeois avait brisé cette nationalité toulousaine et proscrit à jamais des états

de Raymond VI la langue des anciens troubadours.

En Provence, il faut distinguer les *rois de Provence*, les *rois d'Arles* et les *comtes de Provence*. — Les premiers commencent en 855 [1]; les seconds prennent à partir de Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane qui réunit la Provence à ses états et prit le nom de roi d'Arles, et se poursuivent jusqu'en 1125; les troisièmes, enfin, que nous commencerons à Boson (premier comte propriétaire), en 926, se terminent à Charles III, en 1481, époque à laquelle cette province devint définitivement française [2].

1 L'an 855, Lothaire, fils de Louis-le-Débonnaire, partagea, quelques jours avant sa mort, ses états entre ses trois fils. *Louis*, le premier, prit le titre d'empereur, et eut le royaume d'Italie; *Lothaire* eut la couronne d'Austrasie (depuis la Lorraine); enfin *Charles*, le dernier fils, vit la Provence érigée pour lui en royaume (pays renfermés entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée et le Rhône, avec le duché de Lyon).

2 Les rois de Provence, à l'exception du premier, avaient

D'après ce rapide exposé chronologique, on voit que la croisade, qui vint frapper les états languedociens dans les premières années du XIII[e] siècle, détermine d'une manière précise le moment où commença la décadence du langage dans tout le sud-ouest de la France méridionale. — Depuis ce temps, la marche est lente, mais continue. Les troubadours, chassés sur un point, ne s'avouent pas vaincus; plus d'un royal asile leur resta ouvert. Ils se réfugient dans la Provence, puisqu'ils chantaient à la cour du bon roi René; ils franchissent les Pyrénées, passent la mer; les princes de Sicile, de Castille et d'Aragon, leurs constans protecteurs, les accueillent

d'abord été comtes ou ducs du pays. Ils en nommèrent d'autres à leur place, lorsqu'ils eurent usurpé la royauté; mais ceux-ci profitant de la faiblesse de leurs maîtres, affectèrent insensiblement l'indépendance, et parvinrent enfin à convertir leur bénéfice en hérédité. On les appelait *comtes d'Arles*, parce que cette ville était la capitale de la Provence (*Art de vérifier les dates*, page 757).

dans leurs royaumes et favorisent longtemps encore leurs chants patriotiques.

Nous l'avons déjà dit : le provençal dénationalisé, le centre des intérêts méridionaux déplacé, les populations virent se briser lentement le lien commun qui jusque-là les avait unies. Dans beaucoup de localités, surtout aux pays pauvres et montagneux, la langue resta long-temps ce qu'elle était ; mais peu à peu les règles disparurent, des solécismes s'introduisirent sans que rien rappelât des principes oubliés, perdus.—Ailleurs, au contraire, dans les grandes cités, un travail de recomposition ne tarda pas à suivre ; et l'on vit renaître le vieil idiome, modifié volontairement, enrichi de tournures, de pensées, d'expressions empruntées au wallon septentrional ; et bientôt, par les soins innovateurs dont il devint incessamment l'objet, perdre tous les jours les traces de son origine.

Le toulousain, cultivé avec tant de

succès, est, sans nul doute, entre les patois modernes, un des plus harmonieux comme un des plus riches en souvenirs; toutefois son vocabulaire, sa prosodie et sa grammaire diffèrent essentiellement de ceux employés au moyen-âge par les troubadours *Raymond*, *Pierre Vidal* et les autres de ce pays.

Malte-Brun considère le languedocien comme un langage particulier qu'il subdivise en variétés distinctes, telles que les idiomes de l'Aude et de l'Hérault, celui de Nîmes, celui des Cévennes, etc. Nous ne saurions admettre rigoureusement cette manière étroite d'envisager une langue qui fut si long-temps universelle dans tout le midi, ou alors il faudrait reconnaître autant d'espèces qu'il y a, pour ainsi dire, de communes dans les provinces de ce côté de la Loire; car il est très-ordinaire de rencontrer, à moins d'une demi-lieue de distance, des hameaux parlant des patois différens les uns des autres. D'ailleurs,

le Limousin, l'Auvergnat, le Dauphinois, le Poitevin, ne sont-ils pas tout aussi bien des variétés de la romane des XIIe et XIIIe siècles, que d'autres qui, grâces aux soins des poètes des âges postérieurs, souvent ressemblent moins à des filles dégénérées du vieux provençal qu'à des idiomes nouveaux et plus riches.

On lit dans une *notice sur Montpellier* [1] une observation, du reste applicable partout; c'est que l'usage du patois du peuple de cette ville se restreint de jour en jour. « Il est, dit l'auteur, non-seulement parlé » par moins de bouches, mais il perd insensiblement sa physionomie et s'assimile de plus en plus au français. — Il » y a à peine un demi-siècle que les » femmes les plus distinguées ne parlaient » guère d'autre langue, au moins dans » l'ordinaire de la vie. — Ce patois est un

[1] *Notice sur Montpellier*, par M. Charles DE BELLEVAL, page 16.

» des dialectes de la *Gasconne*[1], par conséquent son vocabulaire se trouve composé de mots latins, grecs et celtiques. »

Astruc, dans ses Mémoires sur l'histoire naturelle du Languedoc, prétend qu'on n'a, pendant long-temps, enseigné dans la faculté de Montpellier d'autre médecine ni d'autre botanique que celles qu'on puisait dans les auteurs arabes, familiers au moyen-âge dans toute cette portion de la France méridionale.

PATOIS DE TOULOUSE (POÉSIE DU XIV. SIÈCLE).

CANÇON DITTA LA BERTAT,

Fatta sur la guérra d'Espagnia, fatta pel généroso Guesclin, assistat des nobles mundis de Tholosa.

A DONA CLAMENÇA.

Dona Clamença, se bous plats,

[1] M. Court de Gébelin divise la langue gasconne en cinq dialectes : — le *Gascon*, — le *Limousin*, — le *Toulousain*, — le *Provençal*, — le *Nîmois*. C'est, dit-il, ce dernier qui est parlé à Montpellier avec quelques changemens.

Iou bous diré pla las bertats
De la guérra que s'es passada
Entre pey lou rey de Leon,
Henric soun fray, rey d'Aragon,
E d'ab Guesclin soun camarada.
E lous moundis qu'éren anats,
E les que nou tournen jamas,
S'es qu'yeu demande recompença,
Perço que nou meriti pas
D'abe de flous de bostos mas :
Suffis d'abe bost' amistança.

L'an mil tres cens soixante-cinq,
Déu boule déu rey Charles-Quint,
Passéc en aquesta patria
Noble seignou, Bertran-Guesclin,
Baron de la Roquo-Clarin,
Menan amb'et gentdarmaria.
L'honor, la fé, l'amor de déus,
Eron touts lous soulis motéus
Qu'ets portavan d'ana fa guerra
Contra lous cruels Sarrazis [1], etc.

[1] *Jean de Casaveteri* fait mention de cette expédition dans son livre imprimé à Toulouse, en 1544, par Colomiez. —Le manuscrit de ces vers, écrit en lettres fort anciennes, a été tiré du cabinet de M. de Jossé, conseiller du roi au

(POÉSIE DU XVIIe SIÈCLE, PAR GOUDELIN.)

Hier, tant que le caüs, le chot é la cabéco
Tratabon à l'escur de lours menuts afas,
É que la tristo néyt, per moustra sous lugras,
Del grand calel dél cél amagabo la méco,
—Un pastourel disio :—B'é fayt uno grand péco
De douna moun amour à qui nous la bol pas,
A la bélo Liris, de qui l'armo de glas
Bol rendre pauromen ma persuto buféco.
Mentre que soun troupél rodo le communal,
Yeu soun anat cent cops parla-li de moun mal;
Més la cruélo cour à las autros pastouros.
Ah! soulél de mous éls, se jamay sur toun se
Yeu podi fourrupa dous poutets à plaze,
Yeu faré ta gintet, que duraran trés houros! [1]

parlement de Toulouse. Las obros de P. Goudelin (Toulouse, 1811).

[1] Hier, tandis que le chat-huant, le hibou et la chevêche s'entretenaient dans l'ombre de leurs petites affaires, et que la triste nuit cachait la flamme de la grande lampe du ciel pour montrer ses étoiles; — un berger disait : — J'ai fait une grande faute d'avoir donné mon cœur à qui n'en veut pas, à la belle Liris dont l'ame de glace veut rendre pauvrement ma poursuite inutile.

Parabole de l'Enfant prodigue.

Un homé abio dous fils. — Lé pus jouènè diguèc à soun payrè; dounats mè so què me diou rèbèni de bostrè bè, et lè payrè lour fèc lè partatgè de soun bè.

Paouc dè jours aprèp, aquel jouèn homè en abèn amassat tout so què abio sèn anguec dins un pays èstrangé fort éloignat ount èl dissipec tout soun bè en fan excès et in dèbauchos....

PATOIS DU GÉVAUDAN.

Romance de Clotilde.

I.

N'erount tres fraïres (*Bis*).
N'haut qu'une sor à marida (*Bis*).

Pendant que son troupeau paît dans le communal, je suis venu cent fois l'entretenir de mon mal, mais la cruelle s'est enfuie vers les autres bergères.

Hélas! soleil de mes yeux, si jamais je puis prendre sur ton sein deux baisers à mon aise, je ferai si bien qu'ils dureront trois heures.

II.

L'haut maridado
Al pus méchant d'aquel pays.

III.

L'ha tant battudo
Emb'un baston de bert poumia

IV.

Lou san li coula
De la teste jusques ai pes.

V.

Lou li accampoun
Dine une tasse d'argen fi.

VI.

Aco's bilene
Aco's lou bin que tu biouras.

VII.

Sa camisetto
Sembl' à la pél d'un blan moutoun.

VIII.

N'i baï à l'aïguo
Per sa camisetto laba.

IX.

Pendent que l'iero
N'i beï beni tres cabaliès.

X.

— Hôla sirbanto,
Où qu'est la dame du castel?

XI.

— Suis pas sirbento,
Je suis la dame du castel.

XII.

— Ah! ma surette,
Qu'est qui vous a fait tant de mal?

XIII.

— C'est mon chier fraire
Le mari que m'avez baillé.

XIV.

. . . .
A donc lou jouine,
N'i galoppe bes lou castel.

XV.

De cambr' en cambro
Jusqu'à ce que l'o ajut troubat,

XVI.

Qu'à cop d'espase
La teste lo ajut coupat,

PATOIS DU VELAY.

Lambert, chirurgien, vient d'être nommé sixième consul de la ville du Puy, et dans la joie que lui cause sa nouvelle dignité, s'écrie :

SCÈNE I. — Lambert.

A la fi sei counten d'estre couosse dei Peuy!..
Mous dous chis en bé iau veiren toute la neuy
Si pouiren attrapa caucun per les chareyres
Que fache carillou, ou que jiette des peyres.
Iau lous arrestarei; — mais que dise à mous chis:
Pilla lous, barbillaux, aquo soun des couquis.
Perque se sauvon pas?. prendrai lou corps de garde,
Lous quatre halebardiers en bé liour halebarde.
Pouiron pas eschapa, tremblaron de pavour,
Tout de suite dirai, fouté lous à la tour.
Aquo lous apprendro de courre per la ville.
Seront toutes chastia, amai fuguessont mille.
Vouole perdre moun noum, où serai pas Lambert
Que n'auzon gis de brut, pas mai qu'en bun désert.

SCÈNE II.

Lambert, Panoussa (*sa femme.*)

Iau veze que tiu fas des chastés en Espagne;
Rasounès comme un fat, tiu battes la campagne.
Te chau pas ton venta, sias couosse per un on,
Quan l'on sero passa, te ventaras pas ton

Té meilaras de trop, voudras faire un eximple
Tout lou Peuy s'en riro, te prendront per un simple,
Et se tromparon pas. Crei me, fachès pas 'co,
Pouirias, san badina, bien paya toun esco.
Un bouon cop de billou dessoubre ta cervelle
Te fario bé vira ta paoure coucourelle.
Quan serias estendiu dessoubre lou pava,
Certes, Moussu Lambert, vous fazen bien gava.
Aqui ce que diron : amai syayes en place,
Te maïles pas d'aco, tiu sias una bestiasse, etc. [1]

LAMBERT.

[1] Enfin, j'ai le plaisir d'être consul du Puy.—Mes deux chiens et moi veilleront toute la nuit—pour saisir, s'il est possible quelqu'un par les rues—qui fasse du bruit ou qui jette des pierres;—je les arrêterai; et que seulement je dise à mes chiens — courez sus, *barbaillaux*, ce sont des coquins.—Pourquoi ne se sauvent-ils pas? je prendrai le corps-de-garde,—les quatre hallebardiers avec leurs hallebardes. — Ils ne pourront échapper, ils trembleront de peur, — et de suite je dirai : Jetez-les à la tour. — Ça leur apprendra de courir par la ville; — ils seront tous châtiés, fussent-ils mille. — Je veux en perdre mon nom; je ne serai pas Lambert — où il ne se fera pas plus de bruit qu'au milieu d'un désert.

LAMBERT, PANOUSSA (*sa femme.*)

PANOUSSA.

Je vois que tu fais des châteaux en Espagne; — tu rai-

Parabole de l'Enfant prodigue.

Y aviot un homme qu'avio dous garçous. Lou plu djoueine diguet à son païre: Païre, beila me ma part d'aquo que diou me revegnir, et lou païre partadget soun bè à sous efons.

E quaouquoui djours après, lou plu djoueine acampet tout ce qu'avio, per ana dins un pays ilouagnat et lli manjet soun bè en se gala.

Quant aguet atchaba, y aguet una grande tcharestio dins aquei pays et zei aviot fen, etc.

sonnes comme un fat, tu bats la campagne. — Il ne te faut pas tant vanter, tu es consul pour un an; — quand l'an sera passé tu ne te vanteras pas tant. — Tu voudras te mêler de trop de choses, tu voudras faire un exemple; — tout le Puy s'en rira, te prendra pour un simple, — Et il ne se trompera pas; crois-moi, ne fais pas ça, — Tu pourrais, sans badiner, bien payer ton écho. — Un bon coup de bâton sur ta tête—Te ferait bientôt tourner ta pauvre cervelle. — Et quand tu seras étendu sur le pavé,—Certes, M. Lambert, vous serez bien joyeux. — Voilà ce qu'on dira, quoique tu sois en place. — Ne te mêles pas de cela, tu es une bête, etc.

(*Comédie inédite de Lambert* (1757), *par* CLET.

PATOIS DE MONTPELLIER.

Traduction en vers patois de Montpellier de la cantate du Nid d'Amour *de Metastase* [1].

Counoûyssès la bèla Liséta?
Ét bé, fugissè-lâ toujours:
Lou cur d'aquéla bergèyréta
Es ûna nizâda d'amours.
Aqui s'én véy dé toûta ména:
Un tout éscas sort dâou cruvél,
Un âoutre né couménça à péna,
Dé sâoupre bécâ dés per él....

Parabole de l'Enfant prodigue.

Un homé aviés dous enfans, lou pu jouiné diguet à

1 Communiqué par *Paulin Crassous* à M. Charles de Belleval, qui l'a insérée tout entière dans sa notice sur Montpellier.

Il y a un recueil imprimé de poésies patoises de *David Sage*, natif de Montpellier. Elles sont intitulées : *Las Foulièς d'âou sage dé Mounpélié.*

soun pèra : Moun pèra, douna mé lou ben qué mé déou révéni per ma part : è el yé faguet lou partagé dé soun bén. Quaouques jours après, lou .pu jouiné empourtet enb'el tout cé qué aviè é s'en anet vouyagea din un peys estrangè, ounté déspensèt tout soun ben en dèbaousas, etc.

PATOIS DE MARSEILLE.

LA TARGO.

(La targo ou joûte de mer est usitée à la Ciotat, Cassis, Marseille, Martigues, Arles et Tarascon.)

Qu'a gagna la targo?
N'es patroun Cayoou;
De vin de la Marego
Bughen tous un coou;
A-n aque ou targaïré,
Dur coum'un peyrar,
Qu'a munda leï fraïré
Buouré din la mar.

[1] Qui gagne la Targue!—C'est patron Caillou;—De vin de la Malgue — Buvons tous un coup. — Pour lui vidons nos verres,—Lui qui d'un bras de fer—Envoya les frères — Boire dans la mer.

Les troubadours originaires du Languedoc et de la Provence sont plus nombreux encore dans ces provinces que dans aucune autre. Nous citerons :

Pour le Languedoc : —*Garins d'Apchier* qui fut, selon nos manuscrits, savant et brave gentilhomme d'une ancienne famille du Gévaudan, bon troubadour, courageux chevalier, seigneur galant et fort prodigue. C'est à lui qu'on attribue généralement l'invention du descort [1]. —*Pons de Capdeuil*, célèbre par ses chants d'amour et ses sirventes militaires. Le tendre poète passe ses jeunes années à chanter la belle Azalaïs. Son château est le rendez-vous de toute la noblesse du pays. Les joûtes, les tournois, les joyeux banquets, les fêtes magnifiques se succèdent en l'honneur de la reine de ses pensées; mais Azalaïs vient à mourir;

[1] *Garins d'Apchier*, du Gévaudan. *Millot*, t. 1, p 39.

alors Capdeuil désespéré prend un cilice, quitte ses riches habits pour une cuirasse, et court se faire tuer dans les expéditions lointaines [1]. — *Azalaïs de Porcairagues* qui vivait dans le XII[e] siècle, était d'une famille distinguée du pays de Montpellier; elle aimait Gui Guérujat, fils de Guillaume VI, et fit en son honneur plusieurs chansons qui eurent beaucoup de succès [2]. — *Pierre Raymond*, esprit fin et délié, homme sage, poète distingué. Il visita plusieurs cours, entr'autres celles d'Alphonse II, roi d'Aragon, de Raymond V, comte de Toulouse, de Guillaume VIII, seigneur de Montpellier; partout il fut bien accueilli. Il se retira enfin à Pamiers, où il se maria [3]. — *Guillaume de Balaun* et *Pierre de Barjac*, amis inséparables, dont la vie est un roman de

[1] *Pons de Capdeuil*, du Velay. *Millot*, tome 1, p. 43.

[2] *Azalaïs de Porcairagues*, du pays de Montpellier, 110.

[3] *Pierre Raymond*, de Toulouse. *Millot*, tome 1, p. 114.

l'invention sans doute du chroniqueur provençal [1].—*Giraud Leroux*, poète par amour. Ses vers, inspirés par la belle Faidide, fille d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, sont faciles et corrects, quoique les pensées qu'on y rencontre semblent à peu près les mêmes que celles de tous nos troubadours amoureux [2].—*Perdigon*, fils d'un pauvre pêcheur de l'Esperon, sut par l'éclat de son talent sortir de la position la plus humble pour s'élever au rang de chevalier, frère d'armes du dauphin d'Auvergne. Il gagna une fortune considérable et fut successivement recherché par Pierre II, roi d'Aragon, Guillaume de Beaux et Raymond-Beranger [3].—*Nat de Mons*, élevé sans doute dans un cloître où il puisa toutes ses

[1] *Guill. de Balaun et P. Barjac*, du pays de Montpellier. *Millot* (Hist. des Troub.), tome 1, p. 119.

[2] *Giraud Leroux*, de Toulouse. Id. 205.

[3] *Perdigon*, du Gévaudan. Id. 428.

inspirations, car les six pièces qui nous restent de lui sont comme autant de traités de philosophie, hérissés de divisions, de subdivisions pédantesques [1]. — *Durand*, tailleur de Paernas (Pernes). Les sirventes qui nous restent de ce troubadour prouvent une extrême indépendance et offrent à l'histoire d'utiles révélations [2]. —*Aimeri de Peguilain*, qui dut à la poésie et la noblesse et la fortune [3].—*Lombarda*, dame de Toulouse, noble, belle, bien apprise, dit l'historien, et qui savait composer de tendres couplets en faveur de Bernard-Arnaud, frère du comte d'Armagnac [4].—*Pierre Vidal*, le don Quichotte des troubadours. Ses compositions le placent au premier rang de nos poètes mé-

[1] *Nat de Mons*, de Toulouse. *Millot* (Hist. des Troub.), tome II, p. 186.

[2] *Durand*, de Pernes. Id. t. II, p. 226.

[3] *Aimeri de Peguilain*, de Toulouse. Id. II, 232.

[4] *Lombarda*, id. Id. II, 248.

ridionaux, et ses aventures romanesques en font un des plus intéressans héros de la chronique provençale. Obligé de quitter sa patrie, il dit: « Je trouve délicieux l'air qui vient de la Provence; j'aime tant ce « pays! Lorsque j'en entends parler, je » me sens toujours joyeux, et pour un » mot qu'on m'en dit, mon cœur en » voudrait cent. Mon amour est tout en- » tier pour cette aimable nation, car c'est » à elle à qui je dois ce que j'ai d'esprit, » de savoir, de bonheur et de talent[1]. » —*Guillaume Figueira*, célèbre par la violence de ses sirventes contre la cour de Rome et les abus du clergé [2].—*Arnaud de Carcassès*, dont il ne nous reste qu'une assez longue nouvelle d'un goût singulier et d'une morale plus qu'équivoque [3].

[1] *Pierre Vidal*, de Toulouse. *Millot* (Hist. des Troub.), t. II, p. 266.

[2] *Guillaume Figueira*, de Toulouse. t. II, p. 448.

[3] *Arnaud*, de Carcassone. II, 390.

Raymond de Miravals, poète très-recherché de son temps. Pierre II, roi d'Aragon, le vicomte de Béziers, Bertrand de Seissac et les premiers barons du pays, en firent grand cas, dit l'historien provençal. Le comte de Toulouse, Raymond VII, le chérit particulièrement; il lui donna des armes, des chevaux, des terres, des habits, et l'honora comme son maître en poésie [1]. —*Austan Dorlhac*, qui n'est connu que par une pièce contre les croisades [2]. — *Guillaume de St-Didier*, troubadour vellavien dont il nous reste plusieurs sirventes militaires et un charmant recueil de chansons d'amour en l'honneur de la vicomtesse de Polignac. La chronique assure que le mari de la dame ayant acquis la certitude de sa trahison, l'enferma dans une tour et l'y pendit avec des chaînes de fer [3].—*Pierre*

[1] *Raymond de Miravals*, de Carcassone. *Millot* (Hist. des Troub.), t. II, p. 396.

[2] *Austan Dorlhac*, du Velay. Id. t. II, p. 430.

[3] *Guill. de St-Didier*, id. Id. III, 119.

Cardinal, surnommé le Juvénal de son siècle. Nul poète ne mania le sarcasme avec plus d'amertume, de philosophie et de talent[1].—*Pons de Montlaur*, dont il ne nous reste qu'une tenson amoureuse[2]. —*Bernard Sicart de Marvéjols*, qui nous a conservé une pièce historique sur les ravages de l'armée française en Languedoc pendant la guerre contre les Albigeois[3].—*Clara d'Anduse*, femme et poète tendre, distinguée, vive autant que spirituelle[4], etc.

Pour la PROVENCE, nous citerons : —*Folquet de Marseille*, évêque de Toulouse. Jeune homme, il écrivit les vers les plus passionnés en l'honneur de la belle Azalaïs de Roquemartine et de bien d'autres encore; plus tard, il reparut sur la scène en prêtre fanatique, prêchant les persé-

Pierre Cardinal. *Millot* (Hist. des Tr.), t. III, p. 236.
2 *Pons de Montlaur*, du Vivarais. Id. III, 326.
3 *Bernard Sicart*, du Gévaudan. Id. t. III, p. 394.
Clara d'Anduse, id. Id. t. II, p. 477.

cutions et les supplices contre les Albigeois. Sa vie et ses écrits appartiennent trop intimément à l'histoire de ces temps malheureux pour ne pas être étudiés avec intérêt[1]. —*Bertrand d'Alamanon*, gentilhomme du diocèse d'Aix, est surtout remarquable par ses satires contre Charles d'Anjou, roi de Naples, contre le pape Boniface VIII, contre Henri VII et contre l'archevêque d'Arles. Nostradamus, seul biographe de ce troubadour, prétend qu'il est auteur d'un traité en rimes provençales intitulé *les Guerres intestines*, et, d'après le moine des îles d'or, le représente aussi distingué par son courage, par son habileté en affaires, que par son talent poétique[2]. —*Blacas* et *Blacasset* son fils, furent deux gentilshommes illustres par la noblesse de leur maison et la supériorité de leur es-

[1] *Folquet de Marseille. Millot* (Hist. des Troub)., t. 1, p. 390.

[2] *Bertrand d'Alamanon* (diocèse d'Aix). Id. t. 1, 179.

prit. S'il faut en croire l'historien provençal, Blacas fut le héros le plus accompli de son temps. Le poète Sordel a laissé une complainte sur sa mort qui justifie tous les éloges [1].—*Boniface III de Castellane* fut un des plus violens satiriques du XIIIe siècle. D'après Nostradamus, le moine des îles d'or cite plusieurs de ses chansons, ayant toutes pour refrain : *Bocca, qu'as dich?* (bouche, qu'as-tu dit?) comme pour se reprocher la hardiesse de ses paroles [2]. —*Granet*, poète provençal qui vivait du temps de saint Louis, à en juger par une pièce contre Charles d'Anjou, frère de ce prince et qui se trouve consignée dans l'ouvrage de Crescimbeni [3]. — *Raymond Beranger V*, comte de Provence, mis au rang des troubadours par Nostradamus et

[1] *Blacas et Blacasset* (diocèse d'Aix). *Millot* (Hist. des Troub)., t. I, p. 447.

[2] *Boniface de Castellane*, Id. id. t. II, p. 34.

[3] *Granet*, Id. id. t. II, p. 133.

le moine de Montmajour. [1]—*La comtesse de Provence*, sans doute femme du précédent, et qui ne nous est connue que par un fragment très-court [2].—*Richard de Noves*, dont il nous reste dix-huit pièces, presque toutes historiques [3].—*Bertrand Carbonel*, ingénieux poète dont les écrits, remplis de gracieuses images, méritent d'être distingués [4].—*Guillaume de Montagnagout*, a laissé un grand nombre de poèmes remarquables par d'utiles détails sur les hommes et les choses de son temps [5].—*Paulet de Marseille* est encore un troubadour historique dont les vers réclament une attention spéciale, tant à cause de la gravité des sujets, que par la manière facile et

[1] *Raymond Beranger V*, *Millot* (Hist. des Troub.), t. II, p. 212.

[2] *La comtesse de Provence*, id. II, 223.

[3] *Richard de Noves*, id. II, 377.

[4] *Bertrand Carbonel* (diocèse d'Aix). id. t. II, 432.

[5] *Guill. de Montagnagout*, id. Id. t. III, p. 92.

correcte dont il écrit [1]. — *Jean Estève* n'a laissé que peu de pièces, presque toutes adressées à Guillaume de Lodève. Ce troubadour est surtout célèbre par ses pastourelles. [2]—*Natibors* ou *madame Tiberge*, dame provençale, du château de Séranon dans la viguerie de Grasse. Elle était courtoise, bien apprise, rapportent nos manuscrits, avenante, fort habile et faisait bien les vers. Il ne nous reste d'elle que quelques fragmens de peu d'intérêt [3].—*Raymond de Salas* [4].—*Giraud Riquier*, dont les charmantes pastourelles peuvent servir de modèle, car nul ne le surpassa dans ce genre. Il nous reste un nombre considérable de ses poésies, et toutes dénotent un talent élevé, digne d'une étude particulière [5].

[1] *Pauletde Marseille. Millot* (Hist. des Tr.), t. III, p. 138.
[2] *Jean Estève*, de Béziers. Id. III, 377.
[3] *Natibors*, id. Id. III, 321.
[4] *Raymond de Salas*, id. Id. III, 323.
[5] *Riquier*, id. Id. III, 329.

— *Arnaud de Tintignac* ou de *Cotignac*, cité par Nostradamus et Crescimbeni comme un gentilhomme provençal qui s'adonna avec succès à la poésie [1]. — *Bertrand de Pujet*, auteur de deux chansons et d'un sirvente assez médiocre..... etc. [2]

[1] *Arnaud de Tintignac. Millot* (Hist. des Troubad.), tome III, p. 375.

[2] *Bertrand de Pujet*, Id. id. III, 395.



CHAPITRE ONZIÈME.

Des Cours d'amour.

De toutes les institutions chevaleresques du moyen-âge et qui peuvent à peine se comprendre aujourd'hui, sans contredit, la plus curieuse est bien celle

des *cours d'amour*. Conçoit-on, en effet, qu'il pût y avoir jamais sérieusement une époque dans notre histoire où les dames françaises s'assemblaient en grave tribunal, pour débattre et pour juger certaines questions que de nos jours on regarderait au moins comme très-frivoles.

Les mœurs et les usages changent, sans doute, des préjugés s'effacent ou s'établissent dans le caractère d'une nation; mais la morale n'a-t-elle pas des principes éternels et immuables? Et, alors que la foi catholique était si puissante, alors que la courtoisie la plus délicate faisait tous les hommes esclaves de la beauté, pourquoi les femmes les plus nobles, les plus belles, les mieux apprises, venaient-elles entendre et prononcer des sentences qui semblent naturellement avoir dû blesser la pudeur de tous les temps?... Mystères étranges d'un passé pourtant si près de nous et que déjà notre faible intelligence se refuse à concevoir....

Les châtelaines d'une province se réunissent à certaines époques ; — la plus noble d'entr'elles préside l'assemblée qui se forme en docte aréopage ; — on discute gravement tous les articles d'un code d'amour ; — on appelle à la barre de la cour les malheureux amans coupables de la plus haute félonie, celle du cœur ; — le crime est dénoncé, poursuivi ; — les accusés se défendent ; — le tribunal délibère, juge et souvent condamne à des peines sévères.

La haute influence des dames françaises ne se fait pas seulement sentir au moyen-âge ; tous les anciens auteurs témoignent assez de la toute-puissance des gauloises dans les délibérations privées et dans les circonstances publiques les plus difficiles.

Quand la civilisation pénétra dans le pays, loin de rien perdre de leur empire les femmes l'affermirent encore plus solidement. Un grand nombre s'occupaient d'affaires publiques et se livraient aux

études des sciences et des langues. — Nous voyons les Pères de l'Eglise, les Docteurs, les Princes, venir les consulter sur les questions les plus difficiles, et souvent suivre leurs avis. C'était alors le temps où les femmes régnaient par leur sagesse et ne recherchaient d'autre influence que celle de modestes Egéries; plus tard, quoique des soins plus frivoles vinssent les distraire, leur pouvoir ne fut pas moins absolu.

Le développement que prit l'ordre des chevaliers aux onzième et douzième siècles, l'excessive exaltation des esprits, firent de la galanterie, non plus une distinction de bon goût, un témoignage gracieux de déférence et de respect, mais une loi rigoureuse au-dessus de toutes les autres. Le moindre désir, quelque difficile qu'il fût à satisfaire, devenait un ordre. En un mot, l'obéissance passive aux caprices des dames fut proclamée en principe.

Cet excès engendra les cours d'amour. Tant de soins, de soumission, d'inaltérable

dévouement, durent sans doute éveiller chez les femmes une autre ambition que celle de plaire. Cette couronne de roses que l'amour avait posé sur leur tête, put leur paraître un instant le bandeau royal; dans leur charmante illusion, parce qu'elles avaient la beauté, elles se crurent la force; mais, la beauté passe, les roses se fanent, le temps marche effaçant dans sa course les mœurs, les antiques usages; et l'amour ne reste plus sur la terre que comme une passion qui fera le tourment de celles dont il fit jadis la puissance.

Les cours d'amour étaient donc des aréopages de femmes qui décidaient souverainement de tous les faits de lèse-galanterie. Les coupables comparaissaient; et si le crime était prévu par le Code [1],

[1] *Manière dont fut trouvé le Code Amoureux :*

Un chevalier breton s'était enfoncé seul dans une forêt, espérant y rencontrer *Artus*. Il trouva bientôt une demoiselle qui lui dit : « Je sais ce que vous cherchez,

alors point de pitié pour l'infâme, pour le traître, pour le déloyal qui s'était permis, par exemple, de cumuler deux attachemens ou qui, chose plus grave, avait cru le mariage une excuse légitime contre l'amour. On le chassait honteusement de l'assemblée, ou maudissant son nom et celui de quiconque pourrait l'aimer.

Tous les jugemens étaient enregistrés avec soin; on en formait de nombreux

» vous ne le trouverez qu'avec mon secours. Vous avez
» requis d'amour une dame bretonne, et elle exige de
» vous que vous lui apportiez le célèbre faucon qui repose
» sur une perche dans la cour d'Artus. Pour obtenir ce
» faucon, il faut prouver, par le succès d'un combat,
» que cette dame est plus belle qu'aucune des dames aimées
» par les chevaliers qui sont dans cette cour. »

Après beaucoup d'aventures romanesques, il trouva le faucon sur une perche d'or, à l'entrée du palais et il s'en saisit... Une petite chaîne d'or tenait suspendu à la perche un papier écrit, c'était le Code amoureux que le chevalier devait prendre et faire connaître de la part du Roi d'amour, s'il voulait paisiblement emporter le faucon.

Ce Code ayant été présenté à la cour, composée

recueils que les différentes cours d'amour s'envoyaient réciproquement. — Ainsi, la reine Eléonore, femme de Louis VII de France, eut un jour à se prononcer sur une question assez délicate. Voici le fait : Un chevalier était amoureux d'une dame qui déjà avait un engagement; cependant cette dame, pour se débarrasser sans doute des importunités de ce nouvel adorateur, lui promit ses bontés, si jamais elle venait à perdre l'amour de son amant. Peu de temps

d'un grand nombre de dames et de chevaliers, cette cour entière en adopta les règles, et ordonna qu'elles seraient fidèlement observées à perpétuité, sous des peines graves. Toutes les personnes qui avaient été appelées et qui avaient assisté à l'assemblée, rapportèrent ce Code avec elles et le firent connaître aux amans dans les diverses parties du monde.

Le Code d'amour contient 31 articles. Je traduis les plus remarquables.

« Le mariage n'est pas une excuse légitime contre
» l'amour.

» Qui ne sait céler, ne peut aimer.

» Personne ne peut avoir à la fois deux attachemens.

après cette singulière promesse, la dame et l'amant s'étant mariés, le chevalier requit d'amour la nouvelle épouse qui refusa, prétendant qu'elle n'était pas privée de l'amour de son mari. — Sur ce, la reine jugea : « Nous n'osons contredire l'arrêt de » la comtesse de Champagne qui par un » jugement solennel a prononcé que le » véritable amour ne pouvait exister entre » époux. — Nous approuvons donc que cette

» L'amour doit toujours augmenter ou diminuer.

» Il n'y a que saveur aux plaisirs qu'un amant dérobe » à l'autre sans son consentement.

» En amour, l'amant qui survit à l'autre doit garder » viduité pendant deux ans.

» L'amour a coutume de ne pas loger dans la maison » de l'avarice.

» La facilité de la jouissance en diminue le prix et la » difficulté l'augmente.

» Une fois que l'amour diminue il finit bientôt, rarement il reprend des forces.

» Le véritable amant est toujours timide, etc.

(Exposé par le chapelain André). *Raynouard*, Choix de poésies.

» femme susnommée accorde l'amour
» qu'elle a promis. »

Voici un jugement cité par un grand nombre d'auteurs des plus honorables et des plus sages : Raynouard le rapporte dans son ouvrage et je m'empresse de l'enregistrer.

Un chevalier aimait une dame, et comme il n'avait pas souvent occasion de lui parler, il convint avec elle que, par l'entremise d'un secrétaire, ils se communiqueraient leurs voeux.—Ce moyen leur procurait l'avantage de pouvoir toujours aimer avec mystère.—Mais le secrétaire, manquant au devoir de la confiance, ne parla plus que pour lui-même, et fut écouté favorablement. Le chevalier dénonça cette affaire à la comtesse de Champagne, lui demandant humblement que ce délit fût jugé par elle et par les autres dames. — L'accusé agréa le tribunal.

La comtesse, après avoir pris l'avis des soixante dames qui composaient son conseil, prononça cet arrêt :

« Que cet amant fourbe qui a rencontré
» une femme digne de lui jouisse, s'il le
» veut, de plaisirs si mal acquis, puisque
» cette femme n'a pas eu honte de consentir
» à un tel crime; mais que tous les deux
» soient à perpétuité exclus de l'amour de
» toute autre personne; que ni l'un ni
» l'autre ne soient désormais appelés à des
» cours de chevalerie, parce que l'amant
» a violé la foi de la chevalerie et que la
» dame a violé les principes de la pudeur
» féminine, lorsqu'elle s'est abaissée jus-
» qu'à l'amour d'un secrétaire. »

Ainsi donc, d'après la comtesse de Champagne, la pudeur d'une femme n'est pas violée lorsque cette femme va dire partout son amour pour une noble chevalier; mais si elle est assez déhontée pour se laisser aimer d'un secrétaire, rien ne saurait la faire excuser aux yeux du monde.

Pour ceux qui ne seraient pas satisfaits des exemples que nous venons de citer, et qui trouveraient encore quelque curio-

sité dans de semblables matières, nous leur conseillons d'avoir recours au savant ouvrage de *Benoît Curcius Symphorien*, publié en 1555, sous le titre de *Aresta amorum*[1]. L'auteur a pris soin de recueillir trente-deux arrêts de cour d'amour ; chacun savamment discuté en latin, en français, en grec, en vers et en prose.

Le 10e; — un amoureux demande rescision d'un contrat, disant icelui être usuraire, parce qu'il était obligé de faire à sa dame plusieurs dons, honneurs et services, le tout pour un seul baiser.

Le 24e; — un demandeur en matière de retraict lignagier conclut contre le défendeur à lui relâcher un baiser qu'il avait toutes les semaines d'une dame, lequel

[1] Consulter aussi le *livre de l'Art d'aimer et de la réprobation de l'amour*, adressé à son ami Gauthier par maître André, chapelain de la cour de France, qui vivait vers 1170 suivant Fabricius, dans sa bibliothèque latine du moyen-âge.

baiser il avait acquis d'un amoureux, duquel il était le plus prochain héritier.

Le 31e; — une femme appelle de son mari qui ne veut pas lui donner une robe et un chaperon à la mode.

Le 35e; — à la requête du procureur général d'amour, une vieille femme est constituée prisonnière pour avoir osé proférer quelques paroles injurieuses contre la souveraine cour.

Le 46e; — une jeune fille demanderesse conclut contre son amoureux, à lui bailler une bourse, qu'il lui avait promise en récompense d'un baiser qu'elle lui avait donné.

FIN.

Table des Matières.

PREMIÈRE PARTIE.

LANGAGE.

CHAPITRE PREMIER.

CHAPITRE SECOND.

CHAPITRE TROISIÈME.

CHAPITRE QUATRIÈME.

CHAPITRE CINQUIÈME.

DEUXIÈME PARTIE.

LITTÉRATURE.

CHAPITRE SIXIÈME.

CHAPITRE SEPTIÈME.

CHAPITRE HUITIÈME.

CHAPITRE NEUVIÈME.

CHAPITRE DIXIÈME.

CHAPITRE ONZIÈME.

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

Page 53, ligne	5,	lisez : *volle* au lieu de velle.
Idem,	18,	*Sismondi.*
55,	3,	effacez *donc.*
58,	2,	(à la note) effacez *disc.*
65,	12,	lisez : *éteindre* au lieu d'étendre.
67,	6,	*s'élevaient* au lieu de s'élevèrent.
98,	13,	*faites* au lieu de fait.
109,	6,	*salvit* au lieu de salvat.
Idem,	7,	*perduit* au lieu de perdut.
111,	12,	*Poitou* au lieu de Limousin.
112,	14,	*Poitou* au lieu de Limousin.
Idem,	22,	*allait être* au lieu de serait.
145	1,	*trouve* au lieu de trouvait.

HISTOIRE

DE

LA LANGUE ROMANE

(ROMAN PROVENÇAL);

PAR FRANCISQUE MANDET,

AUTEUR DE L'HISTOIRE DES GUERRES CIVILES, POLITIQUES ET RELIGIEUSES
DANS LES MONTAGNES DU VELAY.

PARIS.

CHEZ DAUVIN ET FONTAINE, LIBRAIRES,
PASSAGE DES PANORAMAS, N° 35.

1840.



OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR.

HISTOIRE DES GUERRES CIVILES, POLITIQUES ET RELIGIEUSES dans les montagnes du Velay, pendant le seizième siècle ; 1 fort volume in-8° sur papier grand-raisin satiné.

SOUS PRESSE POUR PARAITRE INCESSAMMENT.

HISTOIRE LITTÉRAIRE DE L'ANCIEN VELAY, comprenant l'analyse biographique des principaux écrivains qui ont illustré cette contrée ; 1 fort volume in-4°.

CHRONIQUES, CHARTES et BULLES inédites, extraites des manuscrits et des vélins originaux déposés aux archives du département de la Haute-Loire ; 1 fort volume in-4°.


THE LIBRARY OF CONGRESS


THE LIBRARY OF CONGRESS